BES Patrimoine - n° 2 - mai 2016

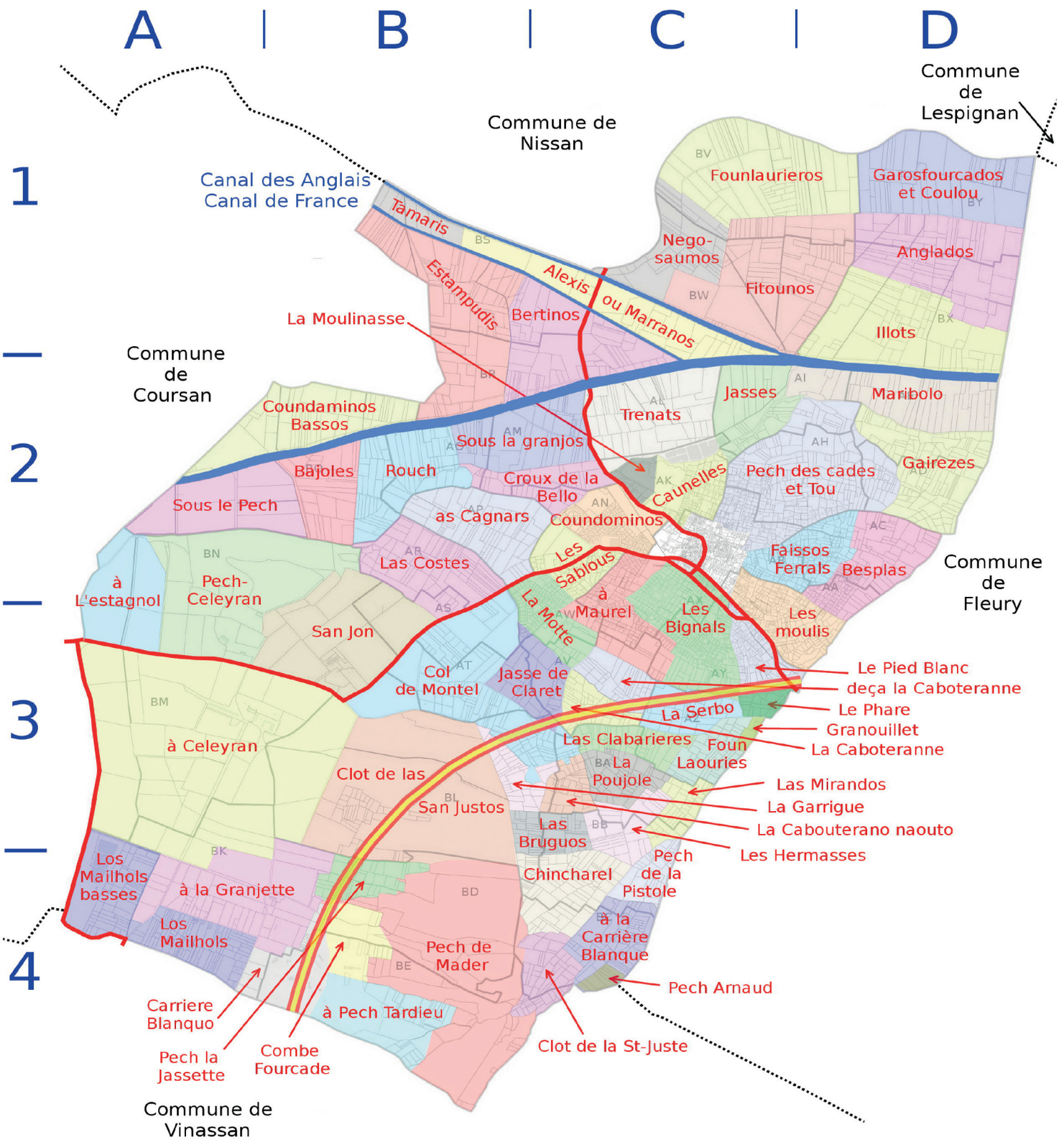
De la plaine à la garrigue

Les tènements de Salles d'Aude



La Bonne Entente Salloise

Patrimoine


A
B
C
D
1
2
3
4
Commune de Lespignan
Commune de Nissan
Commune de Coursan
Commune de Fleury
Commune de Vinassan
Canal des Anglais
Canal de France
Tamaris
Estampudis
Alexis
ou Marranos
La Moulinasse
Founlaurieros
Garosfourcados et Coulou
Nego-saumos
Anglados
Fitounos
Illots
Bertinos
Jasses
Maribolo
Coundaminos Bassos
Trenats
Sous la granjos
Gairezes
Bajoles
Rouch
Croux de la Bello
Caunelles
Pech des cades et Tou
Sous le Pech
as Cagnars
Coundominos
Faissos Ferrals
Besplas
Las Costes
Les Sablous
à L'estagnol
Pech-Celeyran
à Maurel
Les Bignals
Les moulis
La Motte
San Jon
Col de Montel
Jasse de Claret
Le Pied Blanc
deça la Caboteranne
Le Phare
Granouillet
La Caboteranne
La Serbo
à Celeyran
Las Clabarieres
Foun Laouries
Clot de las
La Poujole
Las Mirandos
La Garrigue
San Justos
La Cabouterano naouto
Las Bruguos
Les Hermasses
Los Mailhols basses
à la Granjette
Chincharel
Pech de la Pistole
Los Mailhols
à la Carrière Blanque
Pech de Mader
Pech Arnaud
Carriere Blanquo
à Pech Tardieu
Clot de la St-Juste
Pech la Jassette
Combe Fourcade

Pour la deuxième année consécutive le groupe Patrimoine de La Bonne Entente Salloise est heureux de vous présenter le fruit de ses recherches dans un nouveau fascicule thématique.

Après avoir évoqué l'an dernier les rues et les édifices de notre village, nous avons cette année tenté de trouver une explication aux quelques 67 noms de tènements qui constituent le territoire de la commune. Quelquefois l'explication est évidente, parfois les hypothèses sont diverses. Après les avoir toutes évoquées, nous vous laisserons le choix d'opter pour l'une d'elles ou de rester, comme nous, dans l'expectative.

Quoi qu'il en soit, c'est peut être l'occasion, fascicule en main, de parcourir la plaine et la garrigue de Salles d'Aude.

En attendant de vous rencontrer, le mardi de 17h30 à 19h30 à la salle du château, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Quelques remarques

En regard de chaque tête de chapitre traitant d'un nom de tènement se trouve noté une date. Il s'agit de la première apparition de ce nom que nous ayons trouvée en compulsant les archives.

Le plan ci-contre a été établi à partir du relevé cadastral actuel sur lequel ont été reportées les limites des tènements extraites d'un plan de 1830. C'est le seul plan cadastral en notre possession où les limites de tènements sont clairement notées. Nous avons conservé l'écriture des noms de ce plan ; même si elle est parfois différente de celle du cadastre actuel.
Toutefois, quatre tènements actuels y ont été ajoutés : Le Phare, Granouillet, la Moulinasse et Pech Arnaud ... et le tracé de l'autoroute, évidemment.

Préambule

L'objectif de ce fascicule est de vous faire découvrir le nom des anciens et des actuels tènements sallois. Nous nous sommes demandés pourquoi tel nom a été choisi plutôt que tel autre, en fonction de quel critère (toponymie, topographie, activités, nom des propriétaires…), comment ce mot a évolué à travers les siècles et depuis quand il a été attribué. Parfois même, nous avons pu retrouver la part historique qui lui est rattachée.
Pour cela, nous nous sommes rendus sur les terres salloises afin de mieux situer chaque parcelle. C'est pourquoi nous vous invitons à parcourir tranquillement notre plaine et notre garrigue.

Tel un promeneur, avançons sur ces chemins remplis d'embûches que nous n'avons certainement pas toujours su éviter.

Nos observations, nos écrits prennent leurs sources dans de nombreux documents anciens et plus récents. Ce travail ne veut surtout pas être exhaustif même si nous avons tenté d'être le plus complet possible.

Il vous appartient, il nous appartient, de le faire évoluer, de le compléter, de le contester. N'est-il pas vrai que chacun détient sa vérité ?

Parlons donc de «nos tènements». Mais au fait, comment expliquer ce mot ?

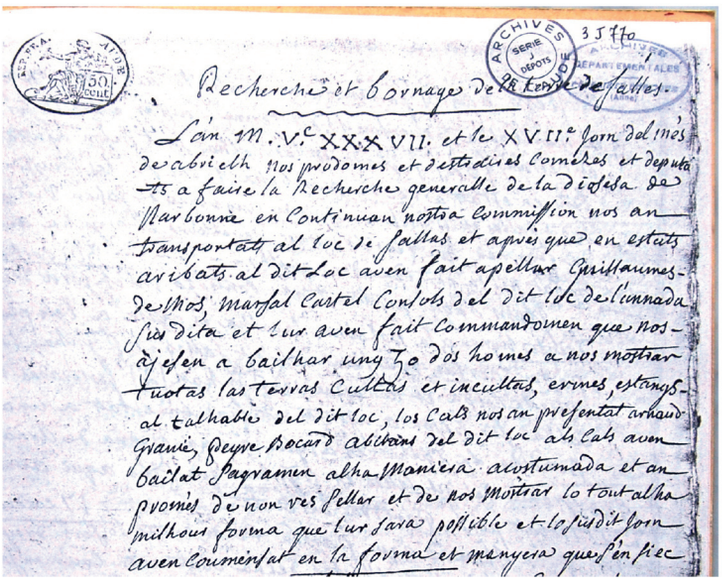
En latin tĕnĕo (tenere) constitue l'étymologie de tenure. À l'époque classique, ce verbe exprimait non seulement l'action de «tenir», mais aussi celle «d'avoir», de «conserver». Ensuite il évolue pour donner le mot «tenitūra» (ou tenetūra) ; ce substantif a désigné peu à peu un «bien-fonds», puis dès 1067, une portion d'une seigneurie occupée et cultivée par un paysan mais aussi le «domaine qu'un vassal tient en fief de son seigneur» ; il en résulte alors des compensations réciproques établies entre le tenancier et le seigneur.
Plus tard, cela représentait, en droit rural, une «terre exploitée moyennant le paiement d'une redevance à son propriétaire». On pouvait établir une tenure de deux, trois, cinq ans et plus par exemple.

Petit à petit on a utilisé le mot tènement afin de représenter l'ensemble des parcelles contiguës, homogènes du point de vue du sol et des cultures, qui formaient une sorte d'unité foncière. On est alors proche de la notion de «terroirs». Aujourd'hui on peut l'assimiler à nos actuels «lieux-dits».
Dans le langage des viticulteurs sallois, tènement correspond à l'appellation d'une réunion de terres mitoyennes pouvant appartenir à différents propriétaires ou métayers et séparées par des chemins, des routes, des fossés ou des canaux.

Voyons à présent depuis quand la notion de propriété existe et recherchons les «outils» qui ont permis de la délimiter ; nous verrons très vite qu'il a fallu attribuer des noms aux parties nouvellement bornées. Ces noms de lieux intriguent, surprennent parfois. D'où viennent-ils exactement ? À quelle époque ont-ils été formés et par qui ? Ont-ils un sens et si oui, lequel ?
Nous nous pencherons sur chacun d'eux, nous essayerons de voir toutes les relations susceptibles d'exister entre l'homme, son milieu naturel, culturel et ses activités économiques.

Du bornage au cadastre napoléonien

Dès que les hommes se sont regroupés, ils ont voulu s'approprier des objets, avoir des biens propres, des terres pour se nourrir. En les mettant en commun, ils se partageaient ensuite les revenus ; mais ils pouvaient aussi choisir de les garder, de les exploiter de façon individuelle ; ils s'enrichissaient alors personnellement.
La notion de propriété privée est apparue pour le bonheur des uns et le malheur des autres ; la jalousie, l'envie et l'injustice ont troublé certains esprits.
C'est à partir de cette période que le bornage des terres a été nécessaire afin d'éviter des conflits. Des appellations ont été données aux parcelles nouvellement délimitées ; ainsi sont nés les premiers tènements.



Recherche et bornage de [illegible] de Salles.

L'an M.V.c XXXVII. et le XVIIIe Jorn del mes de abrieth nos prodomes et destrodies comères et deputats a faire la Recherche generalle de la diocesa de Narbonne en Continuan nostra commission nos an transportats al loc de Salas et apres que en estats aribats al dit loc aven fait apellar Guillaumes Deshos, marsal Castel Consols del dit loc de Lunnada sis dita et lur aven fait Commandomen que nos-àjesen a bailhar uny 3o dos homes a nos mostrar tuotas las terras Cultas et inculltas, ermes, estangs, al talhable del dit loc, los Cals nos an presentat arnaud Granie, peyre Bocard abitans del dit loc als Cals aven bailat Sagramen alha Maniera acostumada et an promes de non ves Sellar et de nos Mostrar lo tout alha milhous forma que lur sara possible et lo sus dit Jorn aven Comensat en la forma et manyera que s'en fiec

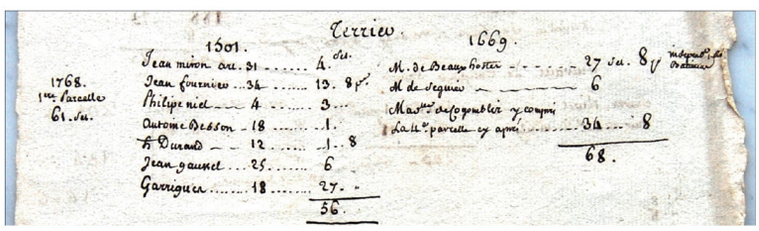
Le **livre de bornage** le plus ancien retrouvé aux archives départementales et concernant notre village, remonte à **1537**. C'est dire si l'on s'est préoccupé des limites de parcelles très tôt. On trouve d'ailleurs des fragments de bornage antérieurs et incomplets.

Ces relevés nous renseignent d'une part sur la façon de procéder mais aussi sur les noms que portaient les morceaux cultivés d'alors.

Au cours de la période médiévale, les seigneurs cherchent à conserver une trace des sommes rapportées par leurs divers fermages.

Ils vont ainsi essayer de recenser les différents noms des propriétaires afin de pouvoir appliquer les différentes taxes en établissant des censiers ou terriers.

Ces livres situent les terres dans l'espace en mentionnant le quartier, ainsi que les possesseurs des terres voisines, les chemins ou les rivières qui les bordent.



Terrier.

1501.

Jean miron aîné ..... 4. 6d.
Jean fournier ..... 15. 8d.
Philippe niel ..... 3...
Antoine Besson ..... 1.
[illegible] Durand ..... 1..8
Jean gaunet 6
Garrigues ..... 27. -
56.

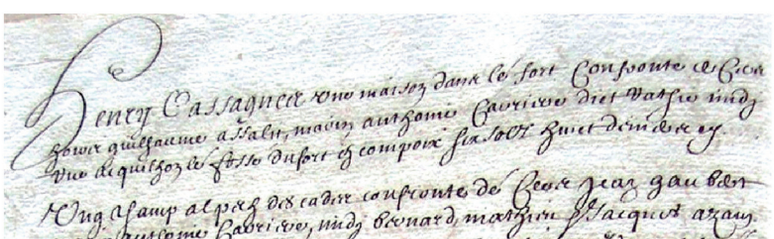
1669.

M. de Beaufort ..... 27 ju. 8 v
M. de Sequier 6
Mre Jacques Dubois 8
[illegible] ..... 34 ... 8
68.

1768.
1re Parcelle
61 Su.

Jusqu'à la révolution, les rois ont fait établir plus ou moins bien des registres locaux indiquant qui possédait quoi, dans le seul but de pouvoir prélever les différents impôts.

Mais tout cela manquait de précisions …



Jeney Cassagnes une maisez dans Ce fort Confronte de Cest
Sonor guillaume a Salv, maion aurgamie Cabrieres dret Vassio midj
une dequilhoz de Sesto Dufort et compoix fix sols Juiet denieres ey

Ung champ al pres dit cadre confronte de Ceste jeaz gau Ber
madin aurgame Cabrieres, midj Bernard marquis Jacques azay
Acquilhoz Jeaz combal et guillaume puiez contenan une cotiree
douze pominees dits Juiet pominees moyen et le reste foibles
et compoix quatres Sols Juiet denieres ey . . . . . .

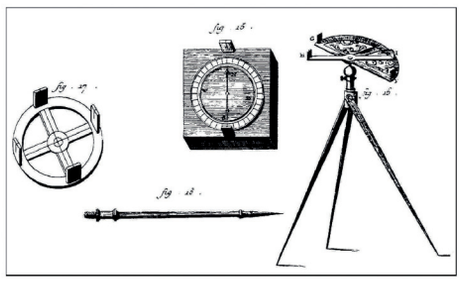
Autre champ al Pon, confronte de Ceste Jeaz Dumidres, maion
guillaume et pieres Vesge et jeaz Clarit, midj Francoise maridl
Acquilhoz Jenin, contenan bonne Sotiree dimie Juiet pominees
moyen et le reste foibles et compoix Sept sols quatres deniers ey.

Le **compoix**, cadastres simplifiés décrivant les parcelles pour fixer les impôts de façon plus équitable.
Ces registres devenaient donc des livres fiscaux chargés de répartir les taxes entre les habitants d'une même commune. Leur réalisation était onéreuse.
Les parcelles étaient situées par rapport aux voisins (les confronts), aux vents dominants : le marin (sud-est), l'aquilon (nord-est), midy (sud-ouest), cers (nord-ouest), aux ruisseaux et aux chemins.

La superficie était exprimée en sétérées (2000 m²) et pugnères (150 m²).

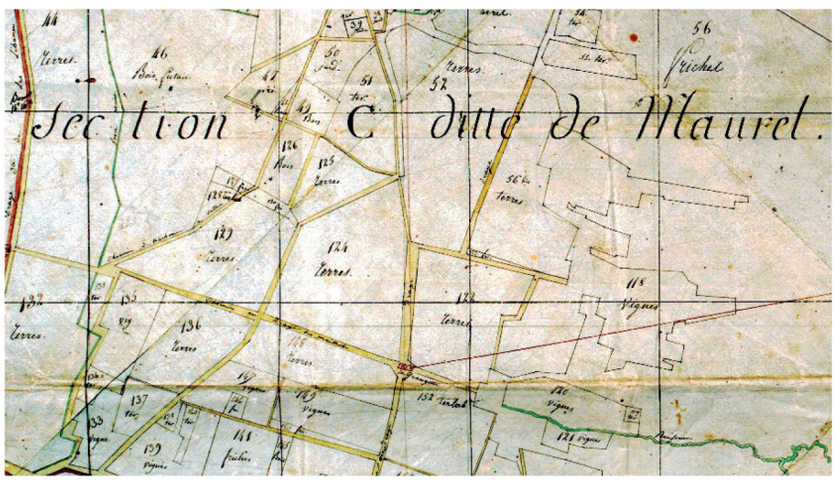
Au fil du temps, le compoix va être contesté :
Le manque de finances, la résistance (ou la malhonnêteté) de certains vassaux, l'absence d'instruments précis, la lenteur des mises à jour, vont faire naître de grandes disparités et soulever des mécontentements.
Ce n'est qu'un an après la révolution qu'on supprimera les anciens impôts pour établir une contribution unique d'après le recensement parcellaire de 1791 plus juste, plus précis.

Les géomètres possèdent alors des outils fiables, mais le procédé pose souci : on localise et identifie des masses de différentes cultures par des limites naturelles. On trouve alors de grands polygones de couleur englobant les terres labourables, les vignes, les hermes, les champs, de façon globale et non parcellaire.
Cette cadastration a ses limites et sera abandonnée pour un système fondé sur la parcelle individuelle (cadastre napoléonien).



Dans l'Aude en 1807 sur 433 communes, 188 communes ont un plan achevé.
Donc, Napoléon en 1807, imposera plus de clarté : «Un bon cadastre parcellaire sera le complément de mon code, en ce qui concerne la possession du sol. Il faut que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites de propriété et empêcher les procès».

Le **Cadastre parcellaire** va naître et nous servira encore aujourd'hui de repère, après de nombreuses mises à jour.
Le but du «bornage», des «livres terriers» du «compoix» ou du «cadastre» a toujours été le même : délimiter des parcelles pour mieux les situer et mieux les imposer !



Méthode d'approche

Pour réaliser notre travail nous avons donc pu nous appuyer sur ces quatre types de documents différents. Nous aurions pu aussi faire des recherches dans les actes notariés mais ils ne sont pas toujours transmis aux archives départementales. Les comptes-rendus de conseils municipaux évoquent parfois le nom des chemins vicinaux et ceux des parcelles auxquelles ils conduisent ; nous y avons eu quelquefois recours.
Nous avons choisi d'étudier dans ce recueil tous les noms du cadastre actuel. Nous évoquerons aussi le nom des tènements disparus.
Très vite des difficultés ont surgi pour de multiples raisons :

- L'étymologie du nom nous était inconnue ;
- Son évolution orthographique au cours du temps était perturbante ;
- Des erreurs ont été commises au cours des retranscriptions dans les registres des successions notariales.

Nous allons donc nous employer à localiser le lieu dit, nous tenterons de faire une analyse étymologique des noms en pensant à leur évolution au cours des siècles. Nous prendrons en compte la topographie des lieux, leur histoire en nous replongeant chaque fois que de besoin dans les différents compoix, terriers et cadastres. On n'hésitera pas à faire un lien avec l'occitan, la faune, la flore, la religion, les noms des riches familles de propriétaires et à bien d'autres critères encore.

Dans la plaine, ces terres qui entourent notre village, ont souvent été agressées par de nombreuses crues de l'Aude, qui comme nous le savons tous, a quitté son lit à plusieurs reprises et a fini par en changer complètement. Cela a modelé le paysage ; les superficies ont souvent varié mais les appellations sont souvent restées les mêmes.

Dans la garrigue on note une évolution des surfaces cultivables, liées à la déforestation, à

l'implantation de l'autoroute, aux différents types de cultures et aux diverses crises agricoles.

Certaines terres ont été morcelées ou ont totalement disparu, d'autres ont été remembrées.
Mais que ce soit en plaine ou en garrigue, la commune peut se targuer de posséder de véritables terres nourricières en toutes saisons même si, ici et là, certains *hermes* persistent.

Dans le passé, champs de blé, jardins, olivettes, amandiers et jeunes *mailheuls* étaient cultivés par les paysans ; aujourd'hui les vignes ont envahi le paysage. A noter cependant la réapparition de certaines parcelles de céréales et de quelques olivettes.

Hier comme aujourd'hui, nos terres nous offrent quantité de produits naturels qu'il faut savoir chercher et accommoder en plats comestibles délicieux.

Juste à la fin de l'hiver, vous pourrez apprécier, grillés sur une *boufanelle* (sarments de vigne) ces *rousillous* (lactaires délicieux) que vous aurez découverts sous les aiguilles de pins.



Dès le début du printemps, parcourez les vignes, vierges encore de tout traitement phytosanitaire et vous mangerez ces délicieux poireaux accompagnant une omelette aux asperges sauvages.

Aux premières pluies automnales ou printanières, les escargots vont sortir de leur léthargie ; vous les ferez jeûner avant de les cuisiner en sauce (tomate, vin blanc et amandes effilées), un délice !

Vous récolterez également ces blettes sauvages qui forment d'énormes "*mates*" tenaces dans les vignes arrosées. Mais ce qui prolifère dans tous les champs, sur tous les talus, et même dans la garrigue, c'est la salade sauvage : de "*l'arrucat*" un peu amer, au salsifis des champs dont la racine est un véritable délice, en passant par la mâche et les pissenlits appelés "dents de lion", vous aurez l'embarras du choix !





On ne peut s'empêcher d'ailleurs de vous donner une petite recette : ***"la terrine de pissenlits"*** :

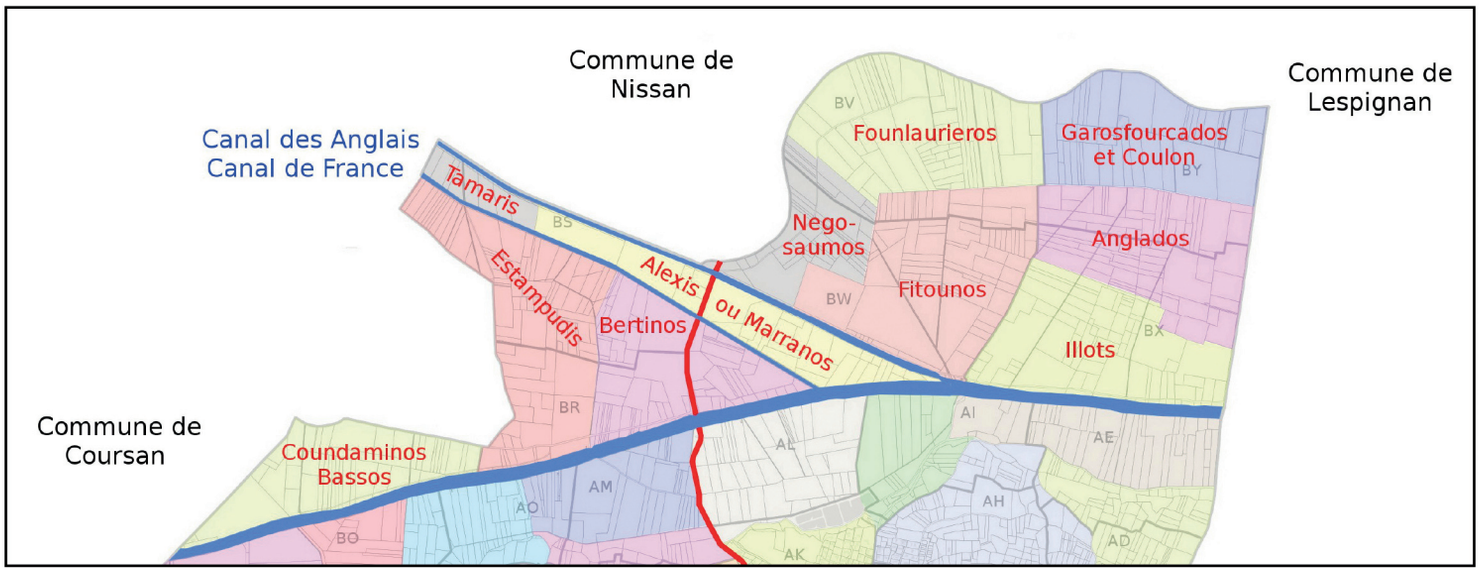
Dans 2 casseroles d'eau salée différentes cuire les pissenlits (500 g) et les pois chiches(150 g), réduire les pissenlits en purée ainsi que les ¾ des pois chiches, faire revenir les lardons (100 g ou chair à saucisse), mélanger ensemble les lardons ainsi que les purées et recuire pendant 5 minutes à feu doux, battre les œufs (6) en omelette et y ajouter le ¼ restant de pois chiches ainsi que la moutarde (1cuillerée à soupe), mélanger les œufs avec la purée et verser dans un moule à cake huilé, cuire dans un four chaud durant 45 minutes. Régalez vous !

Vous le voyez, nos tènements sont généreux et ont toujours contribué à l'amélioration de notre alimentation quotidienne.

Afin de digérer toutes ces bonnes choses, nous vous invitons à présent à nous suivre pour découvrir tout d'abord notre riche plaine salloise.

Sur la rive gauche de l'Aude

Commençons une promenade dans les vignes en fond de plaine, côté Nissan - Lespignan, rive gauche de l'Aude.

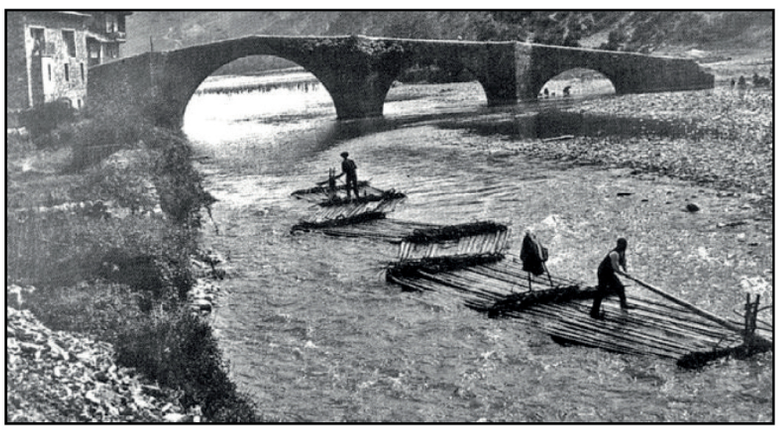


L'eau a joué un rôle important sur ces terres. Au nord de notre carte, les limites sont posées par Aude vieux (ancien lit de l'Aude) ; le canal des Anglais et le canal de France qui ont servi à l'assèchement des étangs de Capestang et de Coursan ont partagé la plaine salloise en deux. Au sud nous avons le nouveau lit de l'Aude, le lit actuel.

Examinons ce territoire de plus près. Il est formé de tènements ayant un rapport plus ou moins direct avec l'eau.

Garrofourcados (1701)

Fourquar : piquer avec une fourche. *Fourquaduro*, bifurcation.
C'est l'un des tènements le plus près d'Aude vieux. Il se trouve enroulé à un méandre du fleuve, cela pourrait expliquer sa forme, sa bifurcation. Mais rappelons-nous les documents que nous avons lus sur le commerce du bois qui se faisait depuis Quillan.





A l'arrivée dans la plaine, les hommes étaient chargés d'harponner (*fourcar*) les troncs qui flottaient sur la rivière et les stockaient sur les terrains avoisinants Aude vieux (*garos* : gare, arrêt), certainement à l'endroit où ils venaient buter contre les berges.

A côté se trouvent les :

«Founlorièros» (1661)



Du latin *fons fontis, Foun, fount* : fontaine, source d'eau vive.et *Lauri* : laurier franc, laurier commun.

Ce secteur était très humide il y a quelques siècles en arrière. Situé sur la rive droite de l'ancien lit du fleuve, il est propice à une végétation résistante aux coups de froid comme aux fortes chaleurs de l'été.

De plus des résurgences d'eau douce surgissent ici et là. Les conditions sont réunies pour que poussent sans difficultés les lauriers sauvages.

La proximité de la rivière a posé des problèmes autrement plus importants à :

«Nègosoumos» (1701)

- *négo* : dérivé du latin *necare*, tuer, faire périr, étouffer dans l'eau, submerger, inonder.
Cette terre a dû connaître des moments cruels pendant les inondations. Combien d'animaux, des ânes assurément ne se sont-ils pas noyés en tirant les arbres récupérés à "garefourcados".

- *sauma* : ânesse; bête de somme vient du latin *sagma* "bât". Dans les langues romanes sagma est devenu sauma, soma. En français moderne une "somme" signifie "une bête de somme", mais l'ancien français connaissait aussi les sens de "bât" et "charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet etc.".
En tout cas en France on a préféré l'ânesse plus douce que l'âne ou le mulet comme bête de somme. Il faut attendre le XVIe siècle pour trouver l'expression bête de somme. Que ce soit l'ânesse ou son chargement, il semble bien que tout était emporté par les crues !

Au Sud de Nègosoumos, calées entre le Canal des Anglais et Aude, s'étendent :

«Les Fitounos» (1560)



Elles tirent peut être leur nom de *Fito*, alouette des prés. Ce sont des terres qui ont besoin d'être arrosées régulièrement pour enfouir le sel qui brûlerait les récoltes. Dès le retour du printemps on peut entendre chanter les oiseaux de passage dans les tamaris.
On peut aussi rapprocher ce nom du latin *fictorium, ficta, fita* qui désignait les pierres servant de bornes pour délimiter les territoires et baliser les chemins. Il est vrai que si le chant des alouettes nous a accompagnés lors de notre promenade, nous n'avons pas voulu nous interrompre pour chercher les éventuelles bornes !
Nous ne trancherons donc pas entre ces deux possibilités.



Restons toujours sur ce tènement, nous y trouverons encore aujourd'hui, une maison de garde pont. Oh ! Comme dans bien d'autres cas, la maison tombe en ruine ; pourtant elle a longtemps servi à cet homme qui toutes les nuits d'inondation, veillait à la montée des eaux et alertait la population. Cela n'est pas si ancien que cela !
Dans le prolongement du pont de la gare basse (dit aussi "pont de Sicre" ou pont des propriétaires), le chemin qui s'enfonce dans le tènement des Fitounes est nommé "Pas de Mascou" du nom du riche propriétaire biterrois qui possédait là de nombreuses terres.
Poursuivons notre marche. Tout juste à côté des Fitounes, traversons :

«Les Anglados» (1661)

L'origine de ce mot aurait pu venir du temps où, en France, on ne connaissait pas de rencontre ou de vue plus déplaisante que celle d'un Anglais, maître du territoire !

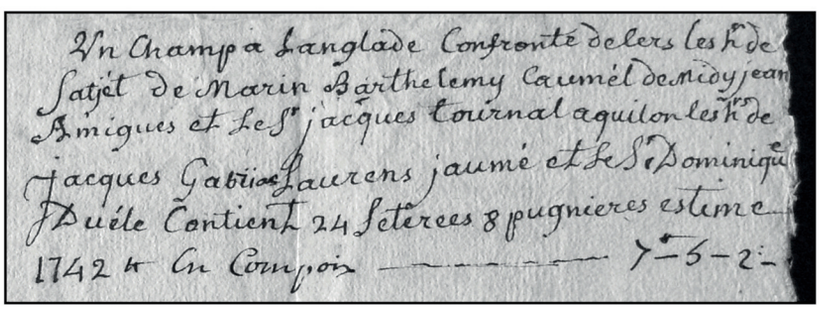


A moins qu'il n'y ait un lien direct avec l'ancienne appellation. A l'anglade du latin *angulata* désigne un coin de terre en angle. En occitan *anglada*, est une parcelle de terre triangulaire, un terrain délimité par un carrefour ou une route se divisant en Y.

On trouve aussi une autre hypothèse plus séduisante, toujours issue du latin, mais *angulus* étant pris dans le sens de lieu écarté, éloigné. De là viendrait le verbe s'angler, en français, qui prend le sens de "se retirer" ; on ne peut que penser aux inondations qui ont souvent balayé ces terres.

L'origine du mot s'éclaire : les *Anglados* sont formées par un angle de terre qui permettait aux eaux de se retirer rapidement après chaque intempérie.

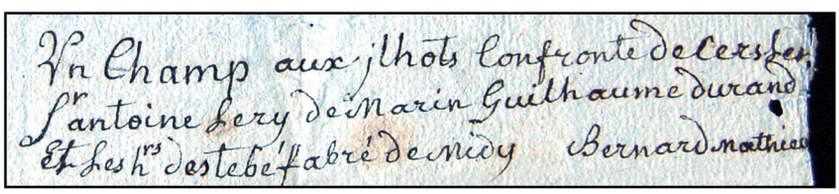
Il faut aussi se rapprocher du recueil lexicographique des mots occitans et français réalisé par Pierre Casado. On trouve dès 1600 : *les angladas* : terres nivelées pour être cultivées, ce qui semble aussi raisonnable, puisque les crues de l'Aude ont souvent provoqué l'atterrissement des terres.


Vn Champ a langlade Confronte de lers les Sr de
Satjet de Marin Barthelemy Caumel de Nidy jean
Amigues et Le Sr jacques Tournal aquilon les Srs de
jacques Gabias Laurens jaume et Le Sr Dominiqu
Duele Contient 24 Seterees 8 pugnieres estime
1742 a Cu Compois ——————— 7-5-2-

Pour terminer, notons que ce nom n'est pas évoqué dans le recueil de bornage de 1537 mais il apparaît dans la censive de 1661. Il est donc relativement ancien et couvrait alors 75 hectares.

Enfin pour surmonter cette humidité, nous avons :

«Les Illots» (1602)


Vn Champ aux jlhots Confronte de lers Sr
Sr antoine Sery de Marin Guilhaume durand
Et les Srs des tebé fabré de Nidy Bernard mathieu

Étymologie latine, *insula*, puis, en occitan, *ilhot* : petite île de rivière. C'est une masse de terre entourée d'eau de manière permanente ou parfois de manière temporaire.

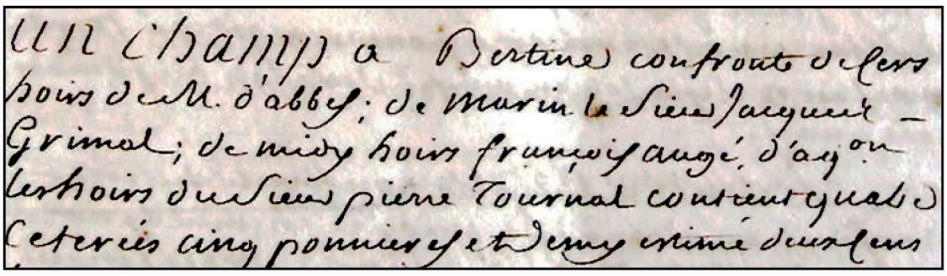
Quoi de plus normal ! Ces terres légèrement plus élevées que «le fond de la plaine», étaient situées assez loin de l'ancien lit de l'Aude et donc souvent préservées des dégâts causés par les inondations ; au contraire celles-ci déposaient de bénéfiques sédiments ; les propriétaires d'alors ne s'y sont pas trompés : on comptait 82 parcelles différentes qui occupaient le plus grand tènement en 1661 soit 175 hectares environ.

Mais longeons Aude sur le chemin de Salles à Lespignan, arrivons jusqu'à la route de Nissan, empruntons «l'ancien pont rouge» aujourd'hui enfin reconstruit (en pierre, béton et peint en vert).

En remontant dans les terres tout au long des canaux, nous allons trouver :

«Les Bertinos» (1701)

Elles ont sans doute gardé le nom de leur propriétaire, Monsieur Bertin. C'est un nom de personne d'origine germanique, diminutif de *Bert* (berht = brillant). Dans le compoix de 1701, on trouve «*un champ au bosc dit a Bertine*» et «*un champ a Bertine*».

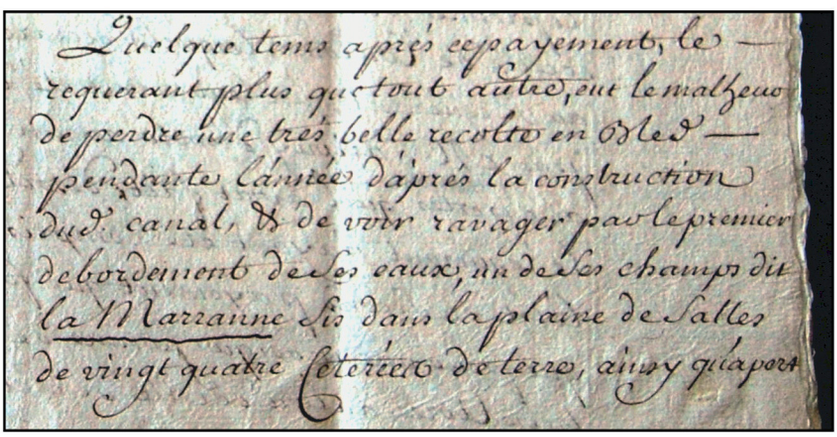


Les vignes n'occupaient encore pas cet espace ! Les champs de blé y étaient nombreux.

Poursuivons notre promenade entre le canal des Anglais et le canal de France. C'est là que s'étendent :

«Les Marranos» (1661)

Le 4 janvier 1770 le sieur Barbazan, bourgeois de Salles dépose une requête suite au débordement de l'Aude au lieu dit de la Carbonne ; les eaux ont emporté la terre d'un champ situé à «*la Marranne*».



En fait, ce tènement est ancien, il existait déjà en 1661 : une dizaine de propriétaires se partageaient les treize hectares qui s'y trouvaient. Mais que peut bien signifier ce nom ?
Plusieurs explications s'offrent à nous :

- *Marranes* ou *Marranos* : origine incertaine. Proviendrait de l'arabe (*muḥarram*) "rituellement interdit", ou de l'espagnol *marrano*, signifiant cochon.

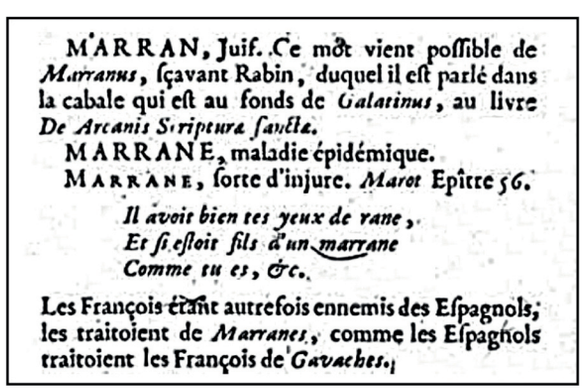
- En lien avec la religion, le marranisme équivaut à un comportement de refus et de résistance. «L'Espagne, à l'apogée de sa gloire, achève la Reconquista, chasse les Arabes de la Péninsule, lance ses vaisseaux à la conquête de l'Amérique et expulse les Juifs présents dans le pays depuis mille quatre cents ans. Certains d'entre eux, convertis de force par l'Inquisition, vont continuer à pratiquer en secret leur religion. Les Espagnols les appelleront de façon méprisante *marranos* et ce nom leur restera».

Un Marrano servira donc à désigner un converti de force au catholicisme.

On peut aussi s'éloigner de la religion et se plonger dans l'ambiance de l'époque. Si l'on s'appuie sur l'animosité qui régnait alors entre espagnols et languedociens, il faudrait en conclure que les terres appartenaient à un espagnol, cela engendrait alors des jalousies !

Une autre explication peut aussi être évoquée.

- En occitan, on le traduira par "manque de chance". Ces terres proches de la rivière étaient souvent ravagées par les inondations ; les cultures étaient emportées, plongeant le paysan dans la misère. Uniquement de la malchance ?



MARRAN, Juif. Ce mot vient poſſible de *Marranus*, ſçavant Rabin, duquel il eſt parlé dans la cabale qui eſt au fonds de *Galatinus*, au livre *De Arcanis Scripturæ ſanctæ.*
MARRANE, maladie épidémique.
MARRANE, ſorte d'injure. *Marot* Epître 56.

Il avoit bien tes yeux de rane,
Et ſi eſtoit fils d'un marrane
Comme tu es, &c.

Les François étant autrefois ennemis des Eſpagnols; les traitoient de *Marranes*, comme les Eſpagnols traitoient les François de *Gavaches.*

- *Marano* est aussi une espèce de phtisie ou de marasme qui attaque les brebis. Des troupeaux ont-ils été décimés par la maladie du charbon sur ce lieu où les eaux avaient l'habitude de stagner ? Cette infection se signale par de grosses pustules qui creusent l'épiderme et laissent des traces noirâtres.

- On retiendra aussi une maladie du mûrier dont les branches s'étiolent, se dessèchent et meurent petit à petit. Quand ce mal est le résultat de la vieillesse, il est irréparable, mais le plus souvent, et de façon épidémique, il provient d'une culture peu soignée, de labours grossiers et d'absence d'engrais qui rendent le sol pauvre. Des mûriers il y en avait bien à Salles.

Il y a donc plusieurs interprétations possibles du mot Marrane. Sans écarter totalement un lien avec la religion, les mûriers, nous prendrons aussi en compte le nombre important de moutons recensés.
Nous rapprocherons alors marrane de la maladie du charbon.

Maladie des arbres, maladie des bêtes, religion ou jalousie humaine, une chose est sûre, c'est un tènement où rien ne devait être facile. Preuve en est l'expression qui perdure encore aujourd'hui dans le midi : «avoir la marrane» dans le sens de «manquer de chance» !

Si nous nous éloignons de ce lieu hostile, nous n'échapperons pas pour autant aux désagréments. Nous atteignons alors :

«L'Estampudis» (1560)

Estanc, estang : masse d'eau arrêtée dans un vallon par suite de la déclivité des terrains qui le dominent. *Pudis* : du verbe *pudre* «puer» du latin *pūtēscĕre* «se gâter, se pourrir, puer». Cette dénomination apparaît dans notre commune, dès 1560 sous la forme *L'estan-Pudis* , étang qui pue.

Pourtant depuis que le lit de l'Aude a été rectifié, les inondations déposent des limons, les terres se bonifient et aujourd'hui, de magnifiques vignes ont pu y être plantées.



Cependant, on trouve encore en cet endroit, ici et là, une végétation typique des zones marécageuses : joncs, ormes, saules.
Nous l'avons dit, les terres de ce site ont été rehaussées lors des débordements de l'Aude ; les parcelles les plus éloignées de la rivière subissaient les assauts du sel. Le mélange eau de pluie ou d'inondations et sel, dégageait une odeur putride et nauséabonde.

Les fermentations qui se produisent en sous-sol ont attiré, il y a quelques années, une société de forage qui avait capté à l'aide de tuyaux enfoncés profondément dans ces sols, un gaz particulièrement odorant ; mais aucune suite n'a été donnée quant à une éventuelle extraction régulière.

Ces zones marécageuses sont souvent le royaume des moustiques voraces qui vous laissent volontiers un souvenir de «grattouille» fort désagréable.

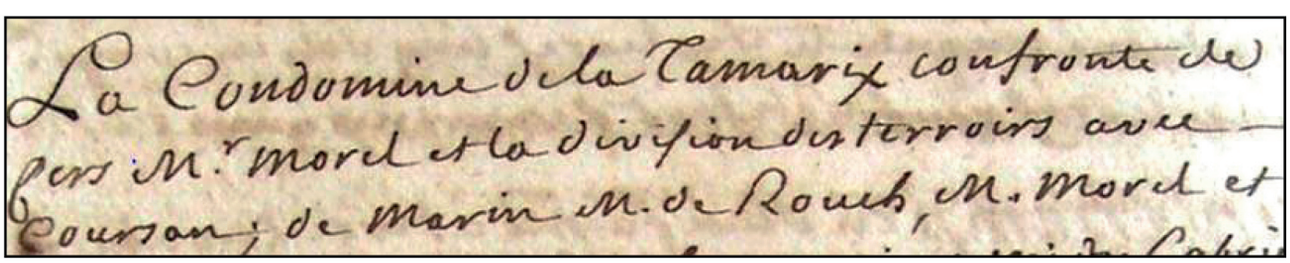
Ces insectes sont souvent attirés par la végétation dominante de nos étangs :

«Les Tamaris» (1701)

Du latin *tamarix*, devenu *tamariscus*, et *tamaris* en occitan.



Cette plante pousse facilement dans les régions méditerranéennes, elle peut supporter des températures descendant en dessous de -20°C. Elles envahissent les sols ordinaires, légers et plutôt pauvres ; elles ont une bonne résistance aux environnements salés et aux vents. Ce sont également, et avant tout, des arbustes de soleil.
Dans le compoix de Salles de 1701, apparaissent déjà "*les tamarix*". Ce tènement est limitrophe des terres coursannaises. Il venait d'être acheté par le Sieur *Morel* propriétaire d'une métairie salloise du même nom, au Sieur *De Benevent*, seigneur de Salles.


La Condomine de la Tamarix confronte de
pers M.r Morel et la division des terroirs avec
Coursan ; de Marin M. de Rouch, M. Morel et

Abandonnons ces lieux inhospitaliers, revenons vers Aude et trouvons des terres plus riches. Nous allons vers

«Las Condominos Bassos» ou «Coundaminos»

Le terme de *Condominos* est utilisé à plusieurs reprises dans notre cadastre actuel : une fois seul, ici associé à bassos, puis à bajoles. Nous les évoquerons donc au fur et à mesure de notre promenade. Parfois même il précède le nom d'une parcelle pour nous alerter simplement sur la dimension de cette dernière.

Dans tous les cas, *Condominos* vient de *condominium* «domaine commun» (composé de con + dominium).

Au Moyen Âge, elles désignaient des terres lourdes, «grasses», alluvionnaires, en général situées près de cours d'eau, particulièrement fertiles.

C'était, le plus souvent de très grandes parcelles travaillées à l'araire tractée par des bœufs, ce travail étant 15 fois plus productif que le labour à la main à l'aissade (la houe coudée) (A.Durand, 1999, p.1).



Armés d'une faucille et d'une houe, ancêtre du "*rabassié*", les paysans payaient pour travailler les champs que le seigneur possédait. Ils étaient contrôlés et ne pouvaient évidemment pas profiter de la totalité de la récolte ; seule une infime partie leur revenait, le reste allait au propriétaire. Il est fait allusion à ces cultures dans les divers compoix, au travers des taxes dont il fallait s'acquitter sur l'avoine, l'orge, le blé, le seigle et parfois les légumineuses.

Sur le limon naturel des condomines, on trouve aujourd'hui de grandes et riches parcelles de vignes. Il n'y a pas si longtemps encore les vendanges se faisaient à la main, dès la mi-septembre, il fallait se mettre à l'œuvre.

Longtemps ce sont des travailleurs espagnols qui ont renforcé les "*colles*" locales (groupe de vendangeurs) et tout se déroulait ainsi :



Entrons dans la vigne : le régisseur évalue d'un simple coup d'œil la récolte espérée et donc le travail à fournir. C'est la *mousseigne*, coupeuse émérite qui va donner le rythme.

Pourtant cris joyeux, chants, blagues n'ont de cesse dès le début de la matinée. Dès que le soleil se lève, on sort les chapeaux ; les femmes les plus âgées mettent leur *caline* pour s'abriter du soleil, du vent.

Les plus jeunes craignaient les capounades !

La tradition voulait que si on sautait une souche pour éviter le retard et les brimades de la «*mousseigne*», les porteurs (de hotte) cueillaient une grappe et vous l'écrasaient sur le visage. Ainsi «*mousté*», la fautive devait attendre la pause déjeuner pour enlever le sucre collé au visage.

À 11h30, les Espagnols sortaient une «*alencado*» (sardine salée puis séchée) et un gros morceau de pain. Les villageois apportaient leur *saquette* (repas tiré du sac) et le repas se déroulait dans une sympathique ambiance pour les jeunes et dans un bref instant de repos pour les plus âgés. L'après-midi, le mal au dos se faisant sentir, le rythme avait tendance à baisser ; la moindre bêtise permettait de relever la tête.

Une «*pantigue*» (sorte de grosse sauterelle verte affublée du nom savant d'éphippigère) dans une souche et aussitôt on s'écriait : un monstre, un monstre !

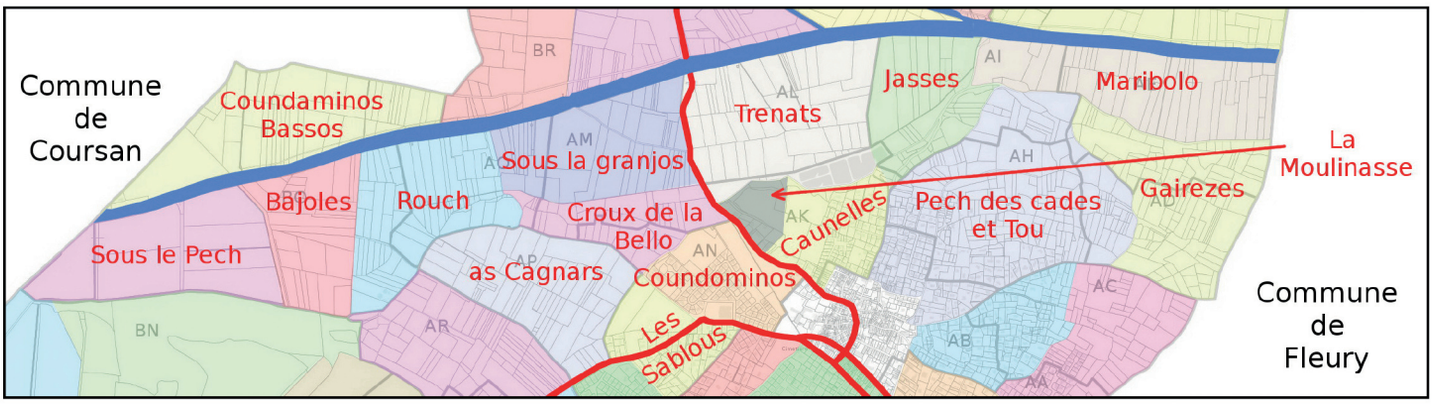


Les plus courageux la lançaient sur les filles qui se sauvaient en courant dans les rangées ; il fallait l'autorité du régisseur pour remettre tout le monde en ordre de marche. Les vendanges étaient avant tout une fête qui durait souvent une vingtaine de jours au rythme lent des chevaux et dans une bonne humeur constante.

Aujourd'hui la mécanisation a allégé les tâches. Mais hélas, cette notion de fête a disparu ou presque ; une fois la récolte "bennée" à la cave coopérative, seuls, quelques trop rares propriétaires invitent les quelques tractoristes qui ont permis de rentrer la récolte. Ils se retrouvent alors devant un excellent cassoulet.

Rive droite de l'Aude

Cet intermède terminé, empruntons l'autre rive de l'Aude. Nous citerons les tènements qui font face aux condominos bassos et nous remonterons vers le village en longeant la départementale 31 de Coursan à Salles.



Nous voyons tout d'abord, non loin de la Carbonne (départ du nouveau lit de l'Aude) :

«Les Bajoles» (1537) et «sous le Pech»

Rien à dire de particulier en ce qui concerne «sous le pech» si ce n'est que cette dénomination est en lien direct avec la topographie du tènement. Il se situe sous la colline du même nom et longe Aude. Attardons-nous sur «les Bajoles».

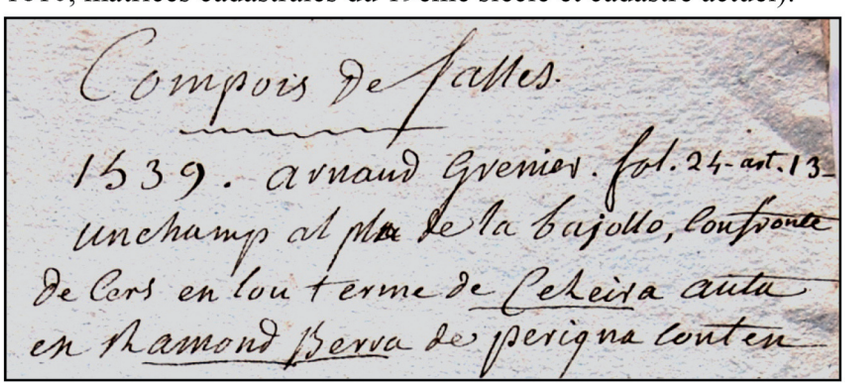
Plusieurs possibilités d'explications nous sont proposées :
- Soit il s'agit de l'évolution du nom de famille «*Bajard*», représentant une mauvaise graphie de baiard, (bajat, bajet, bajol, balolle), dérivé de «*bay*» désignant la couleur baie de la robe du cheval. Ce nom correspondrait à un homme dont la barbe et les cheveux sont roux et noirs... Peu probable ;
- Soit l'expression vient de «*Bayulus*» qui désignait un officier de justice royale ;
- Soit encore, cela provient de patronymes ou sobriquets issus d´un nom de métier, pouvant signifier en latin médiéval «*Bajulus*» tuteur, gouverneur, portefaix, porteur, messager.

Difficile de trancher. Rendons-nous sur place ; nous trouvons un tènement qui s'étire et paresse jusqu'au bord d'Aude.

Alors, si nous nous appuyons sur la racine préromane «*baia*», nos hésitations s'estompent. En effet, les «*baias*», sont des lieux marécageux ; ici nous sommes près de l'Aude. Ce tènement est niché entre «sous les granges» et «sous le Pech», donc, dans un point bas. De plus nous savons que tous les toponymes de forme similaire renvoient à un lieu où il y a un étang (Bages, par exemple!). Nous sommes donc dans une zone rendue humide par un des nombreux «brassets» de l'Aude avant que le cours du fleuve ne soit «rectifié».

Nous découvrons «*les Bajolha*» en 1539 dans le compte-rendu du bornage des terres de Salles.

Ce terme est donc ancien, il traversera les époques (compoix de 1661, 1701 «*A la Bajolle*», textes de 1789, 1810, matrices cadastrales du 19eme siècle et cadastre actuel).


Compois de Salles.
1539. arnaud Grenier. fol. 24-art. 13
un champ al loc de la bajolla, confronte
de Cers en lou terme de Cheira auta
en Ramond Berna de perigna conten

Une autre explication retient notre attention. On sait d'après d'anciens documents que Céleyran possédait des champs aux Bajoles. Céleyran dépendait en partie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, or, le nom des Bajoles désigne une commanderie de ces mêmes Hospitaliers. Les templiers de la région devaient assainir les plaines lagunaires en asséchant les étangs.

Ils ont beaucoup œuvré à Bages. Pourquoi donc ne pas privilégier l'origine du mot en le rapprochant de cette commanderie ?

Ce tènement au fil du temps, s'est scindé en deux parties : celle éloignée du fleuve qui a gardé le nom de Bajoles et celle le long de l'Aude qui est devenue :

Les «Condomines des Bajoles» (1602)

Sans nous attarder sur l'explication ni des *condomines*, ni des *bajoles* nous nous contenterons de les situer près de la rivière. Là aussi on peut parler de tènement riche, productif car bénéficiant des limons et de l'humidité du fleuve.

Continuons notre marche et pénétrons sur le tènement rendu célèbre par la cuvée spéciale que lui a accordé notre cave coopérative. Entrons sur le domaine de :

«Rouch» (1661)

Origine de *Rouch* : Semble être une variante du prénom Roch ; mais on pensera évidemment aussi à un rocher (toponyme). Troisième sens possible : en lien avec l'adjectif occitan *rog* (catalan *roig*), qui signifie «rouge» et désigne un rouquin, ou de la pierre rouge.



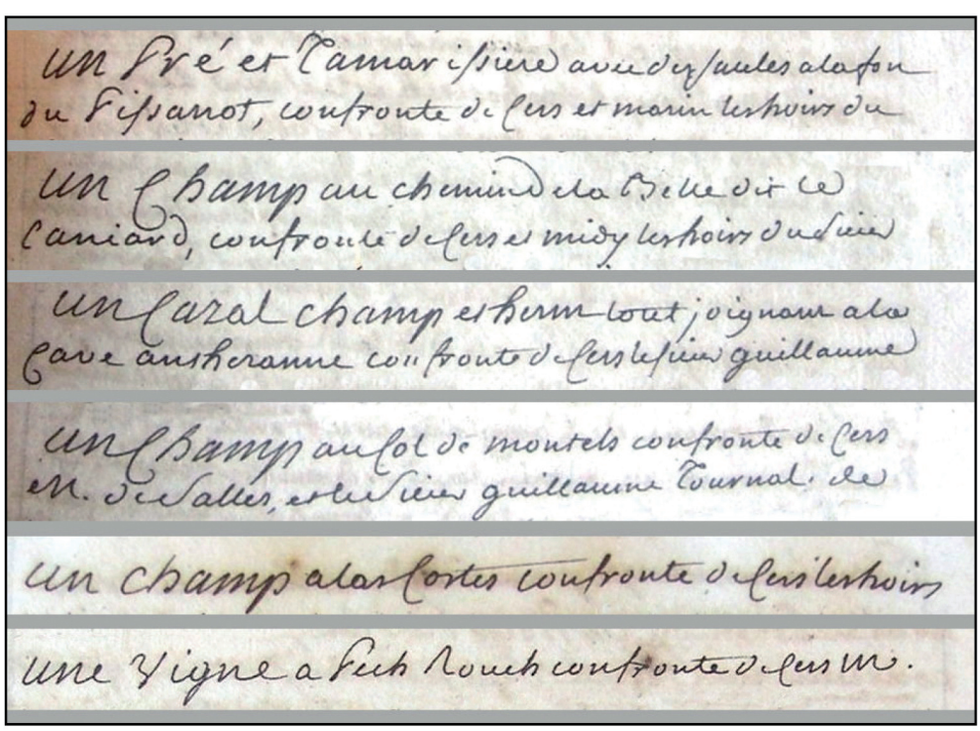
Ruines sur les terres de Rouch

C'est sur l'ancienne route qui conduisait de Coursan à Salles que nous trouvons quelques vestiges de pierres rougeâtres au bord du chemin actuel ; nous pouvons là aussi, en nous appuyant sur les compoix narbonnais, retracer la vie existante en ces lieux, il y a 300 ans environ.

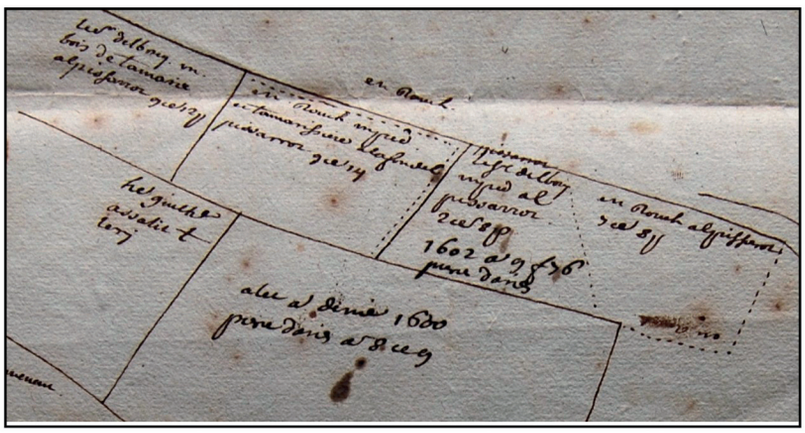
À cette époque Antoine Rouch et son épouse Guyonne d'Assignan achètent "une fort belle métairie" sur le territoire de notre commune. Les compoix la situent entre "la fon du pissarot, la cave autheranne et le chemin menant de Coursan à Salles".

Antoine Rouch, viguier du roi (sorte de juge, chargé de percevoir les droits domaniaux), nommé par Richelieu, anoblit son nom qui devient De Rouch. Il développe son domaine et laisse à sa mort de nombreuses parcelles situées sur des tènements aux noms évocateurs.

C'est donc son fils, Anne de Rouch, trésorier de France et intendant des gabelles, qui héritera des biens ainsi enregistrés dans le compoix de 1701.


un pré et camar i pieire avec ses aules alafon
du Fissanot, confronte de ses et marin les hoirs du
un champ au chemin de la Belle dit le
Caniard, confronte de ses et midy les hoirs du dit
un caral champ et herm tout joignant ala
cave autheranne confronte de ses le sieur guillaume
un champ au fol de montels confronte de ses
en. de Salles, et les sieurs guillaume Tournal. de
un champ alas Cortes confronte de ses les hoirs
une Vigne a Sech Rouch confronte de ses m.

On voit que ces terres se situaient autour de la métairie : au Pissarot par exemple,



Plan du pissarot

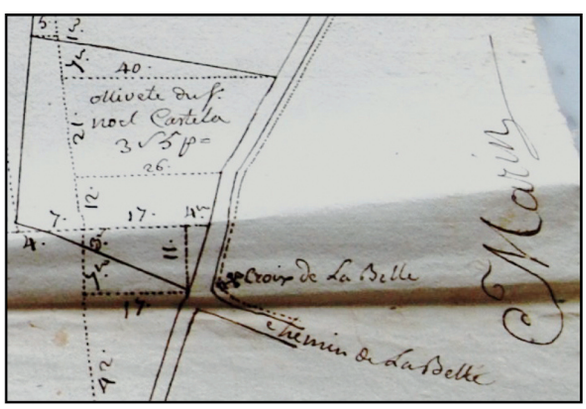


Vue du pissarot

C'est ce même Pissarot que le groupe du patrimoine de La BES a commencé à mettre en valeur.

On peut dire qu'il jouait un rôle important alors car Anne de Rouch modifiera son blason pour y laisser apparaître cette eau si précieuse. Le blason sera alors d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles et d'un roc laissant couler l'eau du pissarot. (cf. armorial des consuls de Narbonne).





Emplacement le la croix et du chemin de la Belle

Pas très loin de là, on longeait le *chemin de la Belle et le caniard*, (extrait plan 1774, olivette de Rouch).

On trouvait ensuite, *la cave autheranne, le col de montels, las costes, lePech Rouch*.



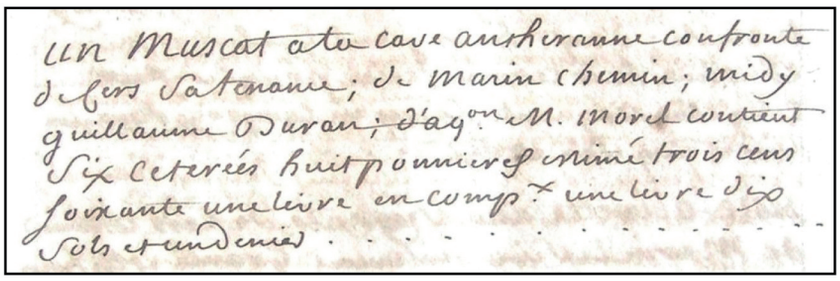
Partie de plan de las costes et de la cave autheranne 1761

Anne De Rouch possédait aussi d'autres parcelles plus éloignées de la métairie situées sur des tènements qu'il partageait avec d'autres propriétaires :

- Un champ à l'*Estang Pudis*,
- Un champ aux *Illots* dit Le *Mandil*, un autre appelé la *rompue*,
- La condomine de *l'Anglade*,
- La condomine de la *Bajolle*, un champ dit *Lou Cayrat*, 40 sétérées 8 punières de terre.

Il a donc fait prospérer le leg de ses parents, il a pratiqué la culture de la vigne et a fait connaître ses muscats

lors de réceptions données en la ville de Narbonne : «Ses vins et ses muscats sont renommés, ils figurent dans les présents offerts aux hautes personnalités en visite dans nos villes …».


un Muscat ato cave autheranne confronte
de lers Satenone; de marin chemin; midy
guillaume Duran; d'ag.on M. morel contient
Six Ceterées huit pounier estimé trois cens
soixante une lieure en comp.t une lieure dix
Sols et undenier . . . . . .

Après Gabriel De Bènevent coseigneur sallois et après les héritiers de Pierre Tournal, autre gros bourgeois de notre communauté, c'est Anne De Rouch qui payait le plus d'impôt. Compte tenu de sa notoriété et de sa richesse, il va donner son nom à la terre occupée par sa métairie.

Nous allons poursuivre notre promenade et retrouver tous les tènements que nous venons d'évoquer. En dépassant Rouch, nous avons tout d'abord :

«Sous les granges» (1661)



Toutes ces terres étaient couvertes de céréales facilement conservées dans les granges de la métairie de Rouch.

"La Grange" (ou "les Granges") est un terme largement répandu. Issu du latin *granum* (grain), il signale un bâtiment où l'on rangeait les gerbes et battait le grain. Il était courant de trouver dans le voisinage d'une abbaye, d'un prieuré ou d'une église, une "grange dîmière", vaste bâtisse destinée à recevoir les produits de la dîme prélevée par le clergé sur les terres des alentours.

En ce qui concerne notre grange, nous dirons que ce mot désigne plutôt une étable aux ovins où l'on conservait également foin et fourrage pour nourrir le bétail. Dès lors, le toponyme marque la présence d'une ou plusieurs exploitations agricoles (le Pech, Céleyran, Rouch).

Juste au dessus de Rouch et de "Sous les granges", retrouvons trois tènements aux noms évocateurs :

Les «Sablons» que certains appellent «Sablous» (1809)

Du latin *sablo*, -onis , de l'occitan *sablou*, *sablous* «sablon, gravier, sable, lieu couvert de sable». Aujourd'hui encore, le sol reste sablonneux et les maçons «occasionnels» se servent de cette «terre - sable» pour jointer les tuiles. Ce nom apparaît tard dans nos documents ; on ne le trouve qu'en 1809 ! C'est en quelque sorte un assez «jeune» tènement.

Ensuite venons «Als Cagnars» de «la Croix de la Belle» (1602)

Ce terme ancien puise ses origines dans l'occitan *Cagniart*, *cana* et se traduit par muraille de roseaux. Il nous renseigne sur les caractéristiques de son emplacement ; les roseaux envahissent l'espace dès que les cultures cessent.



Empruntez donc l'ancien chemin de Salles à Coursan : il passe devant la croix de la Belle. Un peu avant d'arriver à Rouch, vous tournerez sur votre gauche dans n'importe quel chemin en terre. Là vous descendrez vers la Caboterano et vous vous perdrez sur les marges (talus) où foisonnent aujourd'hui encore de véritables murs de roseaux.

De plus, c'est aussi un lieu où un soleil de plomb flamboie toute la journée.

Alors l'ambiance n'incite pas toujours au travail et c'est bien la *cagno* (flemme, paresse) qui nous gagne ! On peut donc retenir les deux explications pour ce terme : la muraille de roseaux et l'envie de ne rien faire !

Poursuivons notre route et nous voici à :

La Croix de la Belle ou «Croux de la Belo» : (Croix en 1784 - Belle en 1559)

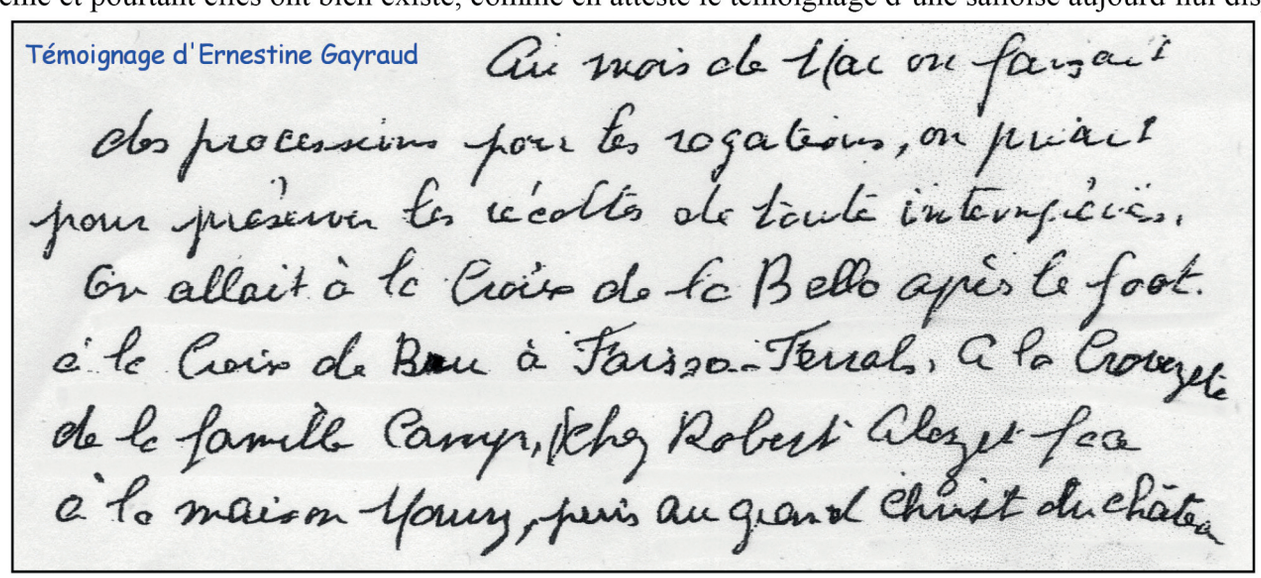


Croix (la), du latin *crux* et de l'occitan *crotz* : les croix étaient autrefois nombreuses le long des chemins et des croisements. Il s'agit d'une croix importante tant par sa taille (La "*Croux de la Bello*" se traduit par la "croix de la Grande") que par sa stabilité. Pourtant elle a été déplacée et on ne peut pas la voir aujourd'hui sur son site initial.

Érigée au croisement du chemin de *Riveyral* et de *Rouch*, elle avait certainement un rôle particulier (limite de juridiction seigneuriale ?).

Elle a longtemps vu défiler les processions des paroissiens; son "appartenance" à *la Belle*, peut aussi nous suggérer l'origine de ce mot : du latin "*vel*", espèce de rubans qui servaient à lier la coiffure des femmes du narbonnais lors des manifestations religieuses. Cette croix a été offerte à la communauté salloise par Dame Catherine Alaux épouse de Jacques de Viguier, Seigneur de l'Estagnol et propriétaire du château de Salles. Sa bénédiction a eu lieu le 21 octobre 1784.

Elle fait donc partie des croix des rogations, au nombre de quatre sur la commune ; elles marquaient les quatre points cardinaux. Trois d'entre elles ont été retrouvées, nous sommes toujours à la recherche de la quatrième et pourtant elles ont bien existé, comme en atteste le témoignage d'une salloise aujourd'hui disparue.

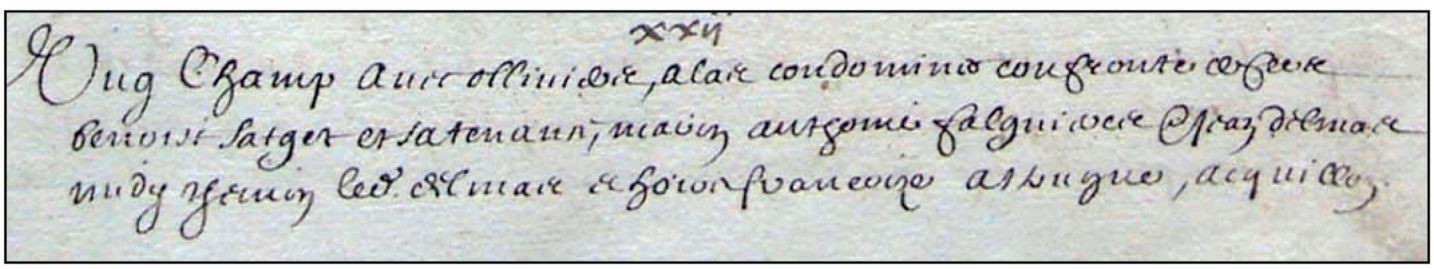

Témoignage d'Ernestine Gayraud

Au mois de Mai on faisait des processions pour les rogations, on priait pour préserver les récoltes de toute intempéries. On allait à la Croix de la Belle après le foot. à la Croix de Bau à Faisse-Ferrals, à la Croisée de la famille Campi, chez Robert Alazet et à la maison Mary, près au grand Christ du château

Tout autour de «*La croix de la Belle*», nous voyons

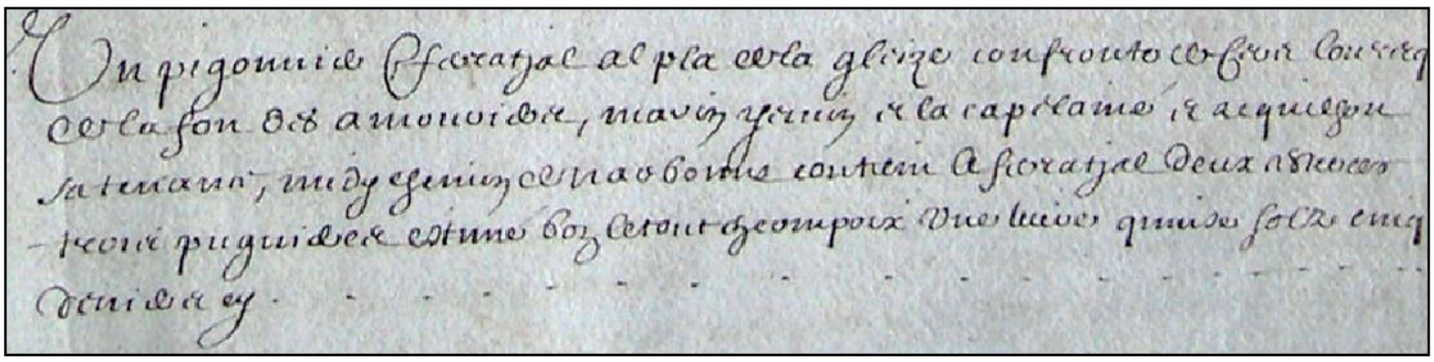
«Les Coundominos» (1661)

Terme que nous avons déjà évoqué plus haut. On parle de ce tènement dans le compoix de 1661.



Ces parcelles appartenaient alors au Noble Jean Anthoine de Benevent, seigneur de Salles. Elles étaient exemptes de toutes charges.

Pas très éloignées du village, elles jouxtaient alors les *ortales* (jardins potagers consacrés à la culture des légumineuses) et les *ferratjals* (champs de fourrage qui nourrissaient au printemps les brebis après la naissance des agneaux).



On peut lire sur cet extrait :

«*Un pigeonnier et ferratjal al pla de la gleize...*», un pigeonnier et un terrain planté de fourrage près de l'église, donc pas très éloignés de l'agglomération.

Aujourd'hui ces condomines sont occupées en partie par un lotissement ; elles se trouvaient trop près du village pour résister à l'urbanisation !

Regagnons à présent le bord d'Aude en empruntant le chemin du Riveyral ; nous nous trouvons sur la route de Nissan. Juste derrière le boulodrome, deux tènements retiennent notre attention.

«Les Caunelles» (1560)



Caunelles que l'on appelle parfois "Caunettes".

En 1560 ce tènement s'est d'abord appelé A las canals ; il était couvert de champs et d'oliviers.

Le mot "caunelle" vient de *Cauna*, *caouno*, *caunha*, "creux, cavité, grotte" Y avait-il une grotte sur ce terrain ? Mystère ! Mais mieux, le dérivé de *cauna*, "*s'encaounar*" : s'abriter, peut aussi nous permettre de voir sur ce terrain des petits tumulus de terre derrière lesquels on se cachait ou on s'abritait du cers, du marin et du grec !

Virginie Ropiot (Docteur en archéologie) écrit : "Sur une terrasse bordant le lit majeur de l'Aude, une structure en fosse a été découverte en 1997. Le mobilier indique une occupation de ce secteur entre la première moitié du IIIe siècle et le milieu du IIe siècle avant J-C".

Ce site est donc très ancien, peut être est- il l'un des premiers tènements sallois ?

Juste devant, nous montons sur le promontoire de :

«La Moulinasse»

Comme son nom l'indique, sur cette parcelle se dressait fièrement «*un mouli*». Le suffixe «*asse*» donne à penser que ce moulin était gros.

Les photos aériennes nous montrent des traces au sol qui pourraient situer l'emplacement de ce dernier. Cela est d'ailleurs confirmé sur la carte de 1774 : la tour d'un ancien moulin à vent se trouve sur la parcelle ouest de M. De Salles.

Mais la moulinasse n'a pas révélé tout son passé ; elle aurait été habitée par des Élisyques : peuple de la région de Narbonne, mi ibérique, mi ligure.

Ils commerçaient avec les pays de la Méditerranée (Phéniciens, Puniques, Grecs) et leur fournissaient surtout des produits agricoles.

Tout comme Ensérune, Pech Maho à Sigean, Bassanel à Olonzac, Mailhac, le Moulin à Peyriac-de-mer et Montlaurès, la Moulinasse à Salles d'Aude, pourrait être une place forte des Élisyques, un oppidum.





Lisons ce paragraphe du livre de Michel Passelac : «Une campagne de fouille menée en 1980 a permis de mettre au jour les vestiges d'une maison. L'observation de la répartition des vestiges montre que l'habitat protohistorique devait couvrir une surface d'un peu plus d'un hectare...». Ce site est donc bien ancien. N'oublions pas, non plus que c'est au bas de la moulinasse que venaient accoster les barques permettant de descendre jusqu'à la mer.

Témoins en ont été ces anneaux d'ancrage trouvés lors de la construction du boulodrome, attaches que l'on n'a pas su conserver.

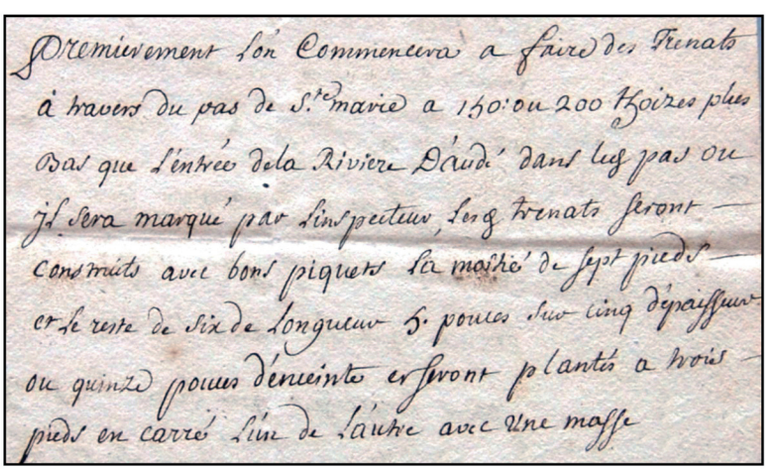
À partir de la moulinasse et s'étirant jusqu'à la rivière, nous trouvons :

«Les Trénats» (1701)

Vient de *Trénar*, tresser, tordre, entrelacer, traîner, tirer après soi. Clayonnage, assemblage fait avec des pieux, de "*bons piquets épais, bien plantés à la masse*", pour empêcher la terre de s'ébouler, et pour protéger les berges de la rivière comme le préconisait déjà M. de Niquet en 1712 dans un rapport sur les débordements d'Aude.



Exemple de claies de soutènement



Premierement lon Commencera a faire des Trenats à travers du pas de S.te marie a 150 ou 200 Toises plus bas que lentrée de la Riviere Daude dans les pas ou il sera marqué par linspecteur, les Trenats seront Construits avec bons piquets la maitié de sept pieds et le reste de six de longueur 5. pouces sur cinq d'epaisseur ou quinze pouces d'enceinte et seront plantés a trois pieds en carré lun de lautre avec une masse

A cette époque, une fois les piquets plantés, il nous est dit comment procéder : "On entrelassera de bonnes branches d'arbres et le vide qui restera entre les piquets sera remply de pierres..."

Rappelons ici l'ancien parcours de l'Aude : en sortant de Coursan, il se dirigeait vers le Pas du Loup et revenait dans la plaine de Salles en laissant "s'échapper" de nombreux brassets (petits bras, ruisseaux). Il empruntait essentiellement le canal des Anglais et ce qu'il est convenu d'appeler, à juste titre aujourd'hui, Aude vieux.

C’est donc quand on a rectifié le lit de l’Aude que les *Trénats* se sont développés.

Dans un passé récent, on avait pensé créer en ce lieu un port de plaisance qui aurait mené les vacanciers jusqu’à l’embouchure du fleuve, autant dire que la protection des digues reste une préoccupation primordiale !

Poursuivons notre progression le long du fleuve et nous sommes alors aux :

«Jasses» (1701)

De l’occitan *jaça* (*Jas* substantif dérivé de «*jacium*» : gîte, litière).

Déjà en ancien occitan (1208) «*jas*» prend le sens de parc où l’on faisait coucher les troupeaux de chèvres et de moutons et de là, bercail; bergerie. Mais en languedocien le mot «*jasses*» au pluriel était également utilisé pour définir la litière des vers à soie. Décidément, après les mûriers voilà l’allusion indirecte aux vers à soie !

Gardons l’origine occitane et imaginons tous ces abris de pierres sèches qui accueillaient les troupeaux de moutons et leurs bergers.





Jasses de la garrigue de Salles

Ce que l’on peut savoir sur ce lieu, on le doit au compoix de 1701. Il y avait alors 15 propriétaires qui se partageaient cette terre : bourgeois, charron, hoirs (héritiers), divers ménagers aisés. Tous possédaient en ce lieu, champs, prés, *ferrajals* (champs de fourrage). Nous n’étions pas loin d’un «*brasset*» de l’Aude.

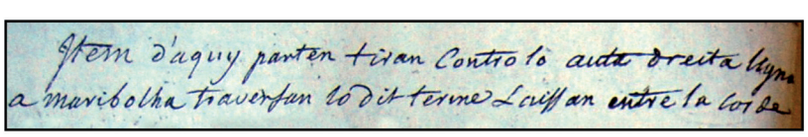
Il est fait mention sur certaines parcelles du «*tertre des caunelles*» et du «*chemin de la draye*».

Plus de doute donc, les moutons pouvaient s’installer et paître tranquillement sur cette terre riche et humide où lo pastre pouvait se reposer dans l’une des nombreuses jasses aménagées quelquefois avec un four et une cheminée.

Avançons en direction de Fleury, toujours au bord de l’eau. Nous voilà à :

«Maribole» (1537)

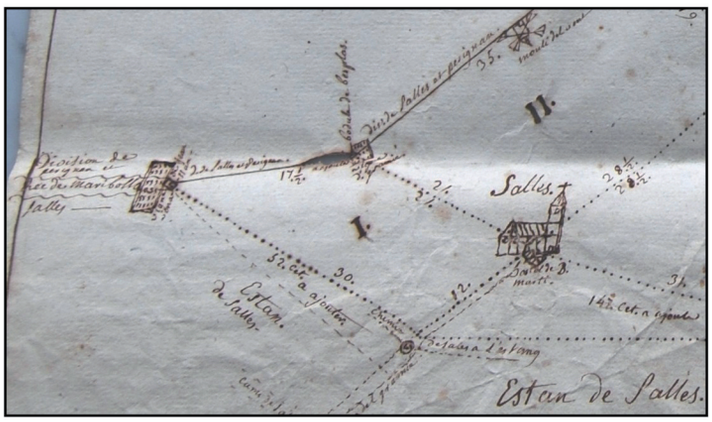
L’origine du mot semble ancienne ; on trouve ce tènement (*maribolha*) sur le document de bornage du 17 avril 1537.



Étudions-en l'étymologie : "*marrit*" en occitan : méchant, mauvais et "*bola*" : limite, terme, borne (cf. Lagarde la palanqueta). Mais attention, Maribole ne s'écrit qu'avec un "R"!

Adoptons alors le latin «*mare, maris*» : petite étendue d’eau souvent bourbeuse, mer, eau de mer, eau salée.

N’oublions pas que le «*Tou*» n’est pas loin et qu’il y a de cela quelques siècles, la mer arrivait jusqu’à la colline du Tou. Longtemps nos parents ont pu voir les crochets fixés dans les parois de la «montagne de Maribole». Ceux-ci servaient à attacher les barques. «*Maribole*» serait alors la limite où l’eau couvrait les terres. On voit bien sur cette carte de 1561 la borne qui sert à la division des terres de Pérignan et de Salles.



Borne limite de Maribole

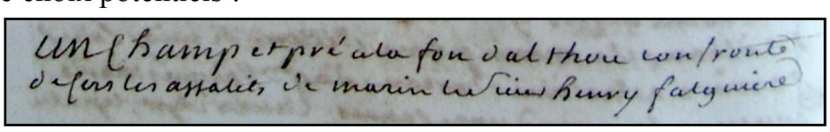
Surplombant Maribole, se situe :

«Le Tou» (1661)

Ce mot intrigue et peut avoir plusieurs origines :

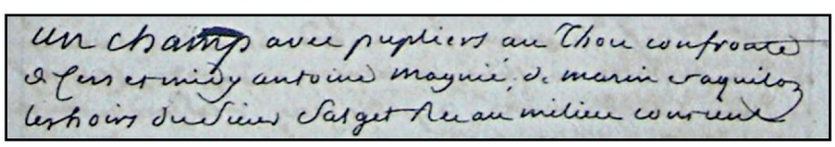
- du latin *totus* : entier, assemblage de plusieurs parties formant un tout, ensemble de terres ... trop facile !
- Mais cela peut venir de *Toa* : chemin de l'eau, devenu dans la langue locale, l'occitan, le *Thou*. Effectivement, nous allons vers la rivière ;
- Autre possibilité : c'était un ouvrage autrefois en bois, aujourd'hui en ciment, qui permet de retenir ou lâcher de l'eau à volonté. Aucun ouvrage de cette nature ne se trouve sur le tènement ;
- Il existait aussi un Jacques-Auguste de Thou, Conseiller d'État, Président du Parlement de Paris (1553-1601), nommé pour remplacer le duc de Sully en 1611. Aucune trace de son passage dans notre communauté ;
- Très légère pente, permettant à l'eau de s'écouler lentement et régulièrement vers l'émissaire (exutoire) dénommé «*thou*». Le fleuve tout près pourrait permettre cet écoulement ;
- Ou encore le *tol* : la source, et il y en a sur ce tènement ;
- D'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, en 1808, par Jean-Baptiste de Bonaventure de Roquefort, *Thou* signifie : fossé, trou, voûte. On peut voir ici des fossés qui s'écoulent vers Maribole.
- Certains anciens du village prétendent même que le *Thou* serait un endroit creux où l'on pourrait déposer des ordures ! Pas tout à fait exact puisque le tènement se trouve sur une petite hauteur.

Que de possibilités et de choix potentiels !



Une fois de plus, revenons aux documents et regardons les informations topographiques qui nous sont données.

Les terres d'un certain ménager, François Tabariès, se situent «*à la fon dal Thou*» alors que Pierre David, possède sur une parcelle voisine, un champ de peupliers partagé par un ru, sorte de petit ruisseau.



Faisons le point : nous avons la *fon*, des peupliers, un «*ru*». Il est facile d'en déduire que la zone est particulièrement humide bien que se situant sur une petite hauteur signalée comme «*la montagne de Maribole*» dans ce même compoix.

De plus, l'Aude n'est pas loin ; c'est pourquoi nous retiendrons comme explication celle qui nous semble la plus logique par rapport à la topographie et à l'hydrographie.

Nous dirons que cette appellation correspond à une zone humide, bourbeuse d'où jaillit une source, aujourd'hui encore visible, et sur laquelle s'écoule un petit ruisseau par temps de pluie (existant toujours). Notons également qu'en suivant ce tènement nous allons vers la rivière. Concluons alors que le *thou* est bien le chemin de l'eau.

C’est au dessus de celui-ci que nous trouvons le :

«Pech des Cades» (1604)

Vient du latin *catanum* Cade, ou Genévrier oxycèdre ; c’est un arbrisseau aux multiples propriétés.





On en extrait une huile offrant de nombreux avantages. C'est un liquide limpide, homogène et noir à reflet rougeâtre. Ses vertus désinfectantes, antiallergiques et cicatrisantes le font entrer dans la composition de nombreux savons et produits dermatologiques.

- Son odeur n’est pas toujours agréable, aussi avait-on parfumé à l’amande douce les savonnettes «Cadum», que nous avons tous utilisées, rappelez-vous !
- En aromathérapie, l’huile essentielle de Cade possède des propriétés tonifiantes et assainissantes.
- Coupé à vieille lune, son bois qui devient très dur et imputrescible, sert à faire des seaux, des piquets pour les enclos, des dessous de table.
- Les bergers éloignaient insectes, moustiques, abeilles en brûlant des souches sèches de cade.
- C’est avec l’huile de cade que les vétérinaires soignent les affections des pieds de moutons comme le piétin ou la gale des pieds des chevaux.
- Les maîtresses de maison s’en servaient comme d’un puissant antimite naturel.





Les gourmands peuvent consommer ses fruits, appelés «cônes» dès l’automne. Décidément, le cade a beaucoup de vertus !

En nous éloignant un peu du bord d’Aude, rejoignons, à la limite de Fleury et de Salles, cet ancien fief royal déjà cité dans un document (archives nationales) datant de 1495 :

«Les Gairezes» (1495)

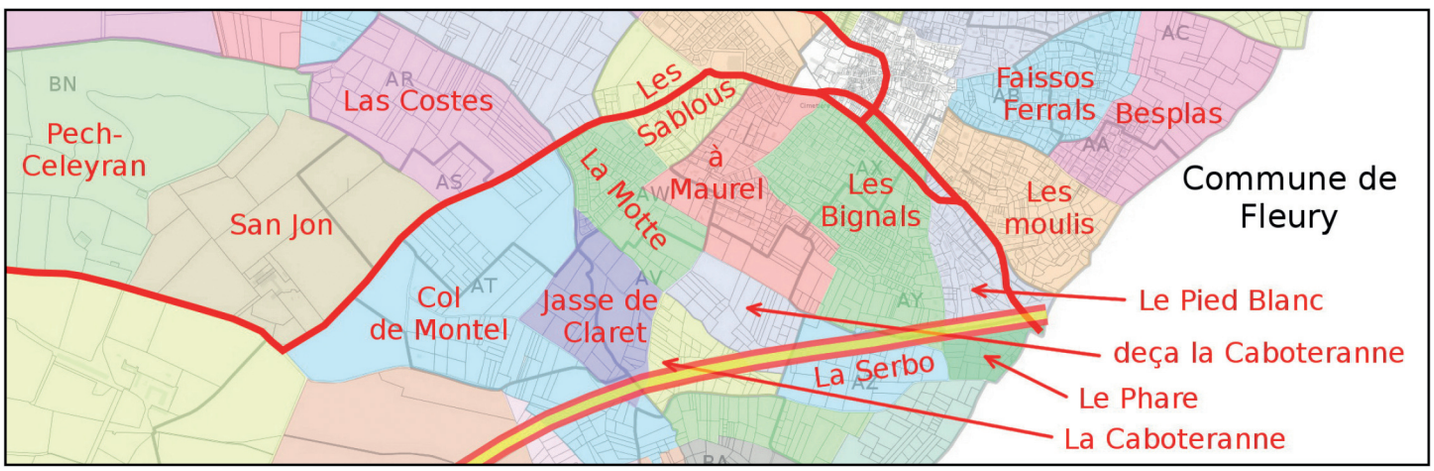
Ce terme trouverait son origine dans «*caire*» : quartier de pierre, côté, coin saillant, angle, arête ; envergure, aspect.

Et mieux encore dans l’occitan «*cairissa*» : chaos rocheux, crevassé en terrain calcaire.

Le nom serait donc ici en lien direct avec le relief ; cet ancien fief royal (1322) a bien un sol rocheux, blanc et calcaire.

Les collines

Nous allons poursuivre notre périple en contournant notre village ; restons toujours un peu en hauteur. Nous allons atteindre :



«Besplas» (1439)

Dès 1439 on trouve cette appellation «*Besplat*» dans le document de bornage effectué entre Salles et Fleury. En faisant appel à l'occitan ***bel***, *bes* : beau, accolé à ***plat***, *plata* = plat, dont la surface est unie, ni bombée, ni concave. On pourrait le traduire par «beaux plateaux».
C'est en 1760 (Archives Départementales de l'Aude) que «*noble André Gros, seigneur de Besplas*» qui habitait Béziers en était propriétaire.

Cette famille avait un rôle important dans notre région ; c'est en effet Jean Marie-Anne Gros de Besplas, aumônier de la cour, frère d'André, qui prêcha devant le roi pour dépeindre de façon convaincante le sort des prisonniers dans les geôles françaises. C'est grâce à lui qu'on commence à voir l'amélioration des prisons de l'époque.

Enfin, de ce plateau, nous avons un point de vue remarquable sur la plaine de Salles, de Fleury et même sur celle de Lespignan - Vendres.

Rapprochons-nous un peu du village, voici :

«Faïssos Ferrals» (1661) ou «Faysse Ferals» (1781)

Faïsse : *Faïsso*, bande dont on enveloppe un enfant, maillot ; intervalle entre les rangées de ceps, plate-bande de jardinage, sole de terrain, bande de terre soutenue par un mur.

En occitan, *faïssos* : "bande de terre, terre de forme allongée".

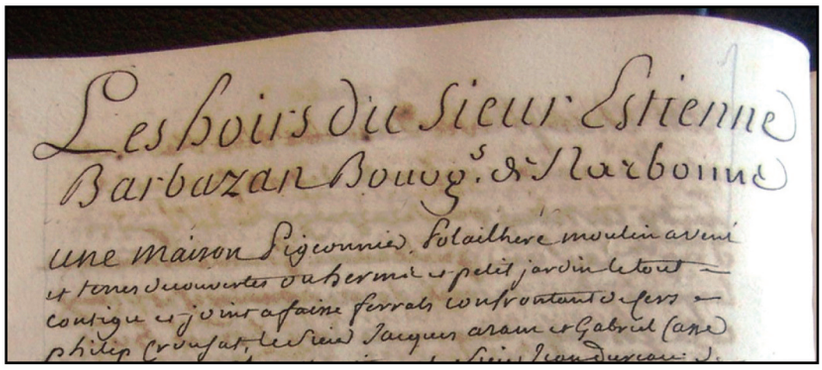
Au Moyen Âge (XI-XIIe siècles), "parcelle allongée sur sol en déclivité qui a fait l'objet d'aménagements légers (simple talus de terre) ou plus important (cultures en gradins)". Ici il s'agira d'un sol légèrement en pente dont les terres sont partagées en bandes étroites et allongées.

Des faïsses, on en trouve dans tout le compoix de 1701. Il s'agissait tout simplement de bandes de terre soutenues par un muret.



Ferrals vient de l'adjectif occitan «*ferrat*», ferré ; il qualifie un chemin, une voie empierrée où les jantes des chariots pouvaient rouler même par temps de pluie. À rapprocher aussi du latin «*ferratus*», garni de fer.

On peut donc conclure que la terre de ces "*laisses*", de ces "*faïssos*" était dure comme du fer ou très caillouteuse. Cela permettait certainement aux charrettes d'apporter le grain jusqu'au moulin à vent qui s'y trouvait encore en 1781. Celui-ci a longtemps été la propriété d'un riche bourgeois narbonnais, le Sieur Estienne Barbazan, comme en attestent ces quelques lignes :

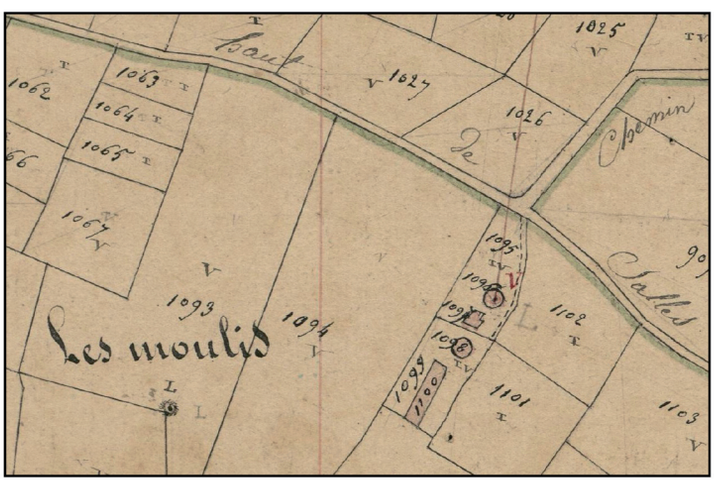

Les bois du Sieur Estienne
Barbazan Bourg.s de Narbonne
une maison Seigneuriale Solaillere moulin avec
et terres labourables vaberme petit jardin le tout
contigue et joignant a faisse ferrals confrontant de vers

Autre tènement concerné par la culture du blé, celui dit :

«Les Moulins» (1602)

Dans le passé, la plaine avait de bons rendements de blé, sauf si une inondation sévissait ; il fallait le moissonner, le battre, le vanner et enfin le cribler avant de l'apporter aux moulins. Ceux-ci ne se trouvaient pas très éloignés des parcelles et devaient faire face à cette intense activité dès l'apport des paysans.

Il fallait aller vite si l'on voulait de la farine de bonne qualité.



On sait grâce aux divers compoix, qu'il y avait **8 moulins** sur la commune de Salles dès le XIVème siècle (livre vert de Pierre De la Jugie). Aujourd'hui, on ne connaît pas tous leurs emplacements de façon précise. Quelques siècles plus tard, on n'en comptera plus que cinq localisés sur des sites différents. On peut voir sur le plan ci-contre l'implantation de celui de Génèse Pons (ancêtre de la famille de Bernard et Armande Andrieu, sallois actuels).

Un facteur naturel et capricieux aidait les meuniers : le vent. Que ce soit une brise légère qui rafraîchit l'été, ou de folles bourrasques qui tombent les cheminées, le vent était un allié capital puisque les meules des moulins étaient actionnées par la rotation de leurs ailes.

Deux tènements, "*les moulins*" et "*faissos ferrals*" sont orientés de telle manière que les ailes des moulins pouvaient tourner sans problème dès qu'une brise se mettait à souffler. Imaginons le bruit qu'elles devaient produire les jours de grand Cers !



Le compoix de 1701 nous apporte des précisions quant aux noms des propriétaires et à l'implantation de ce qu'il est convenu parfois d'appeler les "usines". Un moulin appartenait à Jean Dureau, bourgeois de la commune. Deux se dressaient au Pla des moulins, ils étaient la propriété de Jacques Marié et de Pierre Cassan. L'un d'eux deviendra la propriété de Génèse Pons.



C'est Sieur Barbazan qui détenait celui qui fonctionnait à *Faïsse Ferrals*. Une tour de moulin existait encore à *Monterespy,* (les Caunelles) promontoire au dessus de l'actuel boulodrome.

Aujourd'hui, à condition d'être un promeneur attentif, nous pouvons encore admirer certains vestiges. Parcourons pour cela la "rue des moulins"; la propriétaire a su conserver les traces du passé en restaurant avec passion la grange et le moulin.

Approchez-vous ! Vous vous rendrez compte que les pierres qui ont servi à construire cette tour témoignent de la présence des eaux maritimes qui ont baigné notre village ; des fossiles, des tourelles jaunes trouvés sur les fonds sablo-vaseux entre 5 et 30 mètres de profondeur se sont incrustés dans les matériaux.

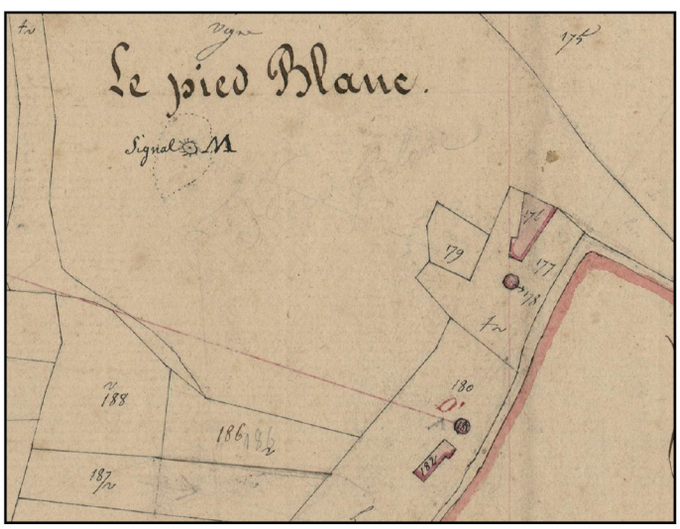
Longeons à présent l'autoroute et arrivons au :

«Pied Blanc»



Ce mot vient de *Pes, pedis,* mot latin qui désigne le pied et, par extension, la base d'un objet, d'un lieu.

C'est donc grâce à la topographie que nous trouvons nos explications ; on est ici au pied, au bas, d'une petite colline, dans laquelle s'engouffre aujourd'hui l'autoroute. Mais par le passé, ce tènement était plus important et rejoignait la petite route de Coursan à la mer.



Sur la colline qui surplombe le pied blanc, tournaient des moulins à vent comme en atteste cette partie du plan napoléonien.

Qu'en est-il de la couleur blanche ? Y a-t'il un lien avec la végétation ? Aucun chêne blanc (de l'occitan *Blaca, blacha*) n'est visible. Par contre, si nous regardons de plus près la nature du terrain, on trouve un sol calcaire, pauvre, rocheux, de couleur blanche.

En haut du pied blanc, prenons le chemin vers :

«Les Bignals» (1560)

Du latin «*vinea*» vin, vignoble et de l'occitan *vinha* vigne. La terminaison «***al***» nous indique l'importance de la superficie du tènement.

En 1701, pas moins de 31 propriétaires possédaient des parcelles sur ce tènement alors dénommé "*Vignals*" ; la consonne **V** s'est au fil du temps affaiblie en **B**.



Les terres étaient, à cette époque, essentiellement plantées d'oliviers, culture très prisée par les villageois et les ménagers. À la différence du brassier qui vit de la force de ses bras, le ménager profite partiellement ou totalement de la rente de son bien ; il est donc aisé. De plus, dans une société où la noblesse se perd si l'on travaille, être ménager est un marqueur social important.

La culture de l'olivier nécessitait peu de travail. Seuls quatre propriétaires avaient planté ici de la vigne et un, n'était pas du village : «Noble Jean d'Ollivier de La Gardie, seigneur de Pouzols».

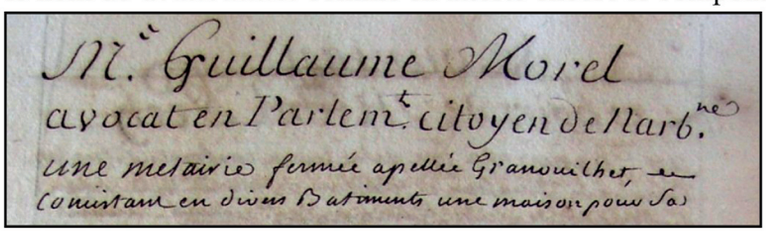
Pourtant des vignes et des «*mailheuls*» apparaissent à cette époque partout sur notre territoire. N'oublions pas que de terribles gelées ont eu lieu. Peu à peu les oliviers ont été coupés et remplacés par des ceps plus résistants.

Aujourd'hui, pour diverses raisons, (baisse du prix du vin, proximité du village, prix du terrain à bâtir), les vignes ont été massivement arrachées pour faire place à des lotissements.

Rejoignons à présent le domaine de :

«Maurel» (1701). ou «Granholiet», ou «derrière le cimetière» (1555)

Son appellation est liée au nom d'un riche propriétaire narbonnais, ***Morel***, avocat au parlement, qui en avait fait un hameau très important, non loin de notre commune. Avant de s'appeler ***Maurel***, ce tènement portait le nom de ***Granouilhet*** comme en atteste encore le compoix de 1701.


M.e Guillaume Morel
avocat en Parlem.t citoyen de Narb.ne
une metairie fermée apellée Granouilhet, et
consistant en divers Batiments une maison pour Sa

Le nom de *Granouilhet* ne lui paraissait pas élogieux ! "*Sieur des grenouilles*" ... on pouvait le comprendre. C'est pourquoi il rebaptisa son domaine en lui donnant son propre nom : métairie de Maurel. Au fil du temps c'est tout le tènement qui sera ainsi appelé.

Aujourd'hui encore de mystérieuses galeries occupent le terrain sans que l'on en connaisse exactement leur utilisation d'alors.

Revenons un instant sur l'appellation d'origine, *Granholiet* :

Tentés un instant par la racine *granilha* (toute petite graine), que nous aurions pu rattacher soit aux cultures de blé, soit aux variétés de raisins à petits grains, nous avons préféré retenir la racine plus logique de *granhòta* : grenouille.



Cela pourrait paraître étrange à ceux qui ne sont jamais venus jusqu'à Maurel un soir d'avril !... La campagne a une vue dégagée jusqu'à l'étang de Capestang, un peu moins sur celui de Vendres ; ce lieu domine la plaine salloise qui a souvent été occupée par les eaux et les étangs. C'est un emplacement idéal pour y entendre un concert inédit donné par les grenouilles mâles en période prénuptiale, qualifié ironiquement par nos parents "d'orphéon de Vendres" !

Maurel est longtemps restée une grosse métairie, éloignée du village ; elle pouvait vivre en autarcie. Tout s'y regroupait autour de la maison du maître et de celle du *bouratier* (ouvrier gagé de la ferme chargé de garnir le four) : le four, l'écurie, la *tina* (sorte de cuve pour le vin), la *polailhère*, le pigeonnier et la *hière* (terrain au sol pauvre).

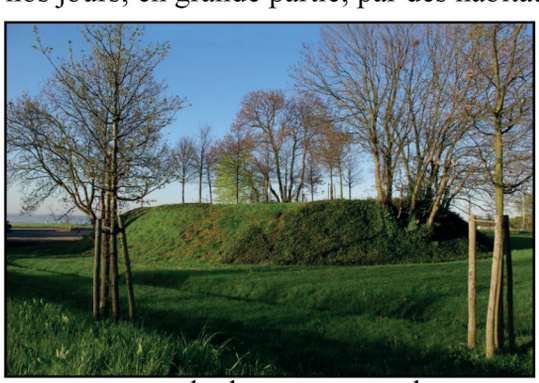
Tout autour poussaient des ormeaux, des mûriers, des amandiers (il existe aujourd'hui le chemin des amandiers), des olivettes et des champs plantés de jeunes oliviers.

Plus bas se trouvait un puits passé aujourd'hui dans le domaine privé ; sa pompe a longtemps tourné pour désaltérer les habitants de la campagne !

Après avoir parcouru le domaine de Maurel, prenons le chemin des amandiers. Nous arrivons à :

«La Motte», «Lamotte» (1640)

Signalée sous le générique «*Lasmottes*» en 1781 ferme de Salles. Drôle de nom pour un espace occupé de nos jours, en grande partie, par des habitations.


exemple de motte castrale

En faisant nos recherches nous nous sommes rendu compte que des "*mottes*" il y en avait un peu partout en France. Nous avons donc essayé d'en faire le tour, et de garder ce qui pouvait justifier le nom de cette parcelle dans notre village.

Observons son relief ! Sa forme arrondie rappelle bien une butte, un tertre, un monticule de terre formant une "motte".

Rien dans nos lectures ne nous permet de penser à une motte castrale ayant supporté une tour. Notre seule hésitation repose sur un texte trouvé aux archives départementales de l'Aude contenant les droits et redevances de «l'archevesché»

(Copie faite en 1649, sous Claude de Rebé, du Livre Vert original, rédigé sous Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne, du 10 janvier 1347 au 27 août 1375), nous pouvons lire ceci au folio 9 :

«À Salles-d'Aude, qui dépend entièrement de l'archevêque, avec haute, moyenne, basse justice et premiers appels, l'archevêque a une belle et forte tour, avec enceinte entourée de fossés, une maison avec solier servant de grenier et de cellier …».

Si nous laissons délirer notre imagination, nous imaginons la tour trônant au dessus de la motte, entourée par la *Caboterano*, ruisseau voisin. Sauf que cette tour appartenait au château situé à l'entrée du village, à la place de l'actuel abribus en face de l'église.

De plus, ce ruisseau est trop capricieux pour jouer un quelconque rôle défensif. Cette motte n'était donc qu'une butte de terre naturelle située au pied de *Granholiet* (Maurel).

Nous sommes arrivés en bordure de la départementale ; sortons de la Motte, direction Coursan. À notre droite, adossées à la colline du Pech de Céleyran :

«Las Costes» (1400)

Ce terme qui s'emploie souvent quand on parle des montagnes, évoque aussi de simples hauteurs ; il est très utilisé en toponymie comme c'est le cas ici.



En 1766, ce tènement était connu sous différentes appellations ; on pouvait lire dans le compoix "*Las costos, anciennement dit al piboul ou col de montels*", mais aussi "*las costos jadis Piboul sise Bajollo*" et "*las costos ou terme de Celeiran*".

Aujourd'hui, seul le *Piboul* a disparu et *las Costos* se sont scindées en trois : *le col de Montels,"les Bajoles et les Costes*.
Les *Costes* : montée, pente, versant, coteau. Cette version occitane se rencontre souvent et prend le sens de pente. Quoi de plus normal si l'on se rapproche du relief ?

Il fallait descendre du Pech vers la plaine. De plus, la topographie des lieux fait bien apparaitre un terrain pentu, étagé, couvert actuellement de vignes.

Dépassons «las costes», toujours en direction de Coursan. Nous arrivons alors à :

«San Jon» (1537)

Surprenante appellation ! Mais, essayons de comprendre en nous rappelant les vieux dictons : "Tous ceux qui le désirent sont invités à sauter les feux de la ***San Jon*** et se doivent par la suite de formuler un vœu". Donc, San Jon, doit être rapproché de "Saint-Jean".

Relisons le travail fait par la région sur Céleyran : "Dans l'angle formé par la chicane, à l'est de ces premiers bâtiments, on note la présence d'une construction de taille plus modeste et de forme irrégulière, que l'on interprète comme la métairie de Saint-Jean décrite dans l'estimation de 1793 ...".

San Jon viendrait alors de Saint-Jean de Jérusalem, ordre des Hospitaliers qui se trouvait sur ces lieux en 1537. D'ailleurs il est signalé sur les cartes anciennes sous la forme de "St Jean de Celeiran".



De plus, cela est confirmé si nous parcourons le livre Lautrec ou quinze ans de vie parisienne : «Quant à la terre de Saint-Jean de Céleyran, c'était une terre noble appartenant aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, en 1680 environ, la vendirent avec haute, basse et moyenne justice, à la famille Mengau, de Narbonne».

Vous l'avez compris, nous venons de mettre un pied dans le domaine de :

Pech Céleyran (1400)

«Puech», «pech», «pioch», «pui» ou «puy» ; dérivé du latin *podium* : sommet, hauteur, colline.

Nous évoquerons au final, plus longuement le domaine de Céleyran mais sachez, dès à présent, qu'au gré des successions et partages, Pech Céleyran est devenu un domaine indépendant à part entière en 1866. Il appartient depuis quatre générations, par descendance féminine, à la famille de Saint-Exupéry ; celle-ci a un lien familial avec Antoine de Saint-Exupéry, célèbre aviateur et écrivain trop tôt disparu.

Mais traversons la route et empruntons jusqu'à Fleury, le chemin allant de Coursan à Saint-Pierre. Pour arriver à la *jasse* de Claret, «escaladons»(!) le :

«Col de Montels» (1559)

Vient du latin *mons, montis* : montagne qui a donné en occitan *montelh* monticule, tas. Ce col permet le passage des collines de La Clape et du Pech de Céleyran vers la *jasse* de Claret et *la cabo en terano*. On ne peut cependant pas parler de montagne mais d'une petite colline, un petit tumulus.

«La Jasse de Claret» (1661)



"Jas" désigne un abri couvert pour les troupeaux de moutons qui paissaient paisiblement sous les bois de la garrigue toute proche.
On rencontre aussi le féminin jasse, correspondant à l'occitan ***jaça***, signifiant bergerie. L'origine du nom claret peut venir de maigre, petit débit.

Cet abri permettait aux moutons en transhumance et aux troupeaux du propriétaire de se reposer.
Si l'on se rend sur cette parcelle, on peut y voir couler les jours de pluie un tout petit ruisseau à faible débit.

De plus, souvent un nom de famille précise l'appartenance des bâtiments. Ici par exemple, la jasse a appartenu à Antoine Claret, riche bourgeois sallois dans les années 1661.

L'illustration ci-dessus n'est là qu'à titre indicatif car hélas, il ne reste plus rien de la bergerie de Claret.

L'écoulement des eaux de cette parcelle et de son petit ruisseau se faisait dans la :

«Caboterane» (1400)

Ce terme apparaît dès 1400 sous la forme de «*Cavavota*» puis au fil des siècles devient «*cava auterana*», «*cabo en terano*» pour s'appeler aujourd'hui : «*Caboterane*».



Ce mot est composé de deux parties : *cabo et auterano*

Cabo : vient de *cavo, cavonis* qui a évolué en *cauna, caouno, caunha* signifiant cavité, grotte. Ce mot s'est transformé dans le Midi en *cava* dérivé de *cavus*, creux, chemin creux pour finalement devenir *cau* en occitan ancien et moderne, cave dans le sens de ruisseau.

Auterano : formé de *autièra* qui signifie hautain, altier, haut et de *térra*, *terrum* : terre.

Aujourd'hui, les deux racines persistent ; mais cette cave a perdu son caractère altier pour se creuser davantage dans la terre.

Rendons-nous sur le terrain pour mieux comprendre. Nous constatons facilement que :

- Elle prend son départ dans La Clape et sa profondeur est variable tout au long de son trajet qui la mène jusqu'à l'Aude.
- Par temps de pluie, cette cave reçoit l'écoulement des eaux des parcelles situées au dessus d'elle. Elle voit son flot ponctuel grossir au fur et à mesure qu'elle descend dans la plaine.
- Soit elle est complètement à sec, soit elle se transforme en un ruisseau coléreux et incontrôlable lors des fortes pluies d'automne.
- Creusée dans la terre, elle récupère les eaux boueuses d'écoulement. Cela lui a permis de garder au fil des siècles, un profil quasi identique et un nom qui ne varie guère.
- Son débit va augmenter dès qu'elle récupère les eaux du ruisseau des *Brugues*, avant la petite colline de la Mothe. Cet «affluent» se fraye un chemin dans les sols caillouteux et pentus de la garrigue. Sa force se joint à la violence de la *Caboterane*. On comprend pourquoi le pont qui enjambe la départementale trente et un allant à Coursan a souvent dû être rebâti.

Ainsi c'est avec force que ce ruisseau a donné son nom à trois tènements : La *Caboterane nauto*, *en deçà la Caboterane et la Caboterane*.

Nous avons suivi la *Caboterane*, sommes passés sous l'autoroute puis sur le pont des voleurs. Nous voilà donc à nouveau sur le chemin de Coursan à la mer. Remontons jusqu'à la limite de Fleury et nous reviendrons ensuite sur nos pas.

Le premier tènement sur notre droite au départ de la limite Salles-Fleury a perdu un témoin de l'histoire de l'aviation, témoin qui est dans la mémoire d'un bon nombre d'entre nous :

«Le phare» (1927)

Une des plus jeunes appellations !

Cette construction a marqué la vie salloise. Le tènement du Pied Blanc lui abandonnera sa partie sud qui deviendra le tènement du Phare



Cet ouvrage a disparu aujourd'hui. Il a longtemps servi de repère aux aviateurs. Gageons qu'il ait permis à Antoine de Saint-Exupéry de survoler quelquefois le Pech de Céleyran.

Ce phare aéronautique de jalonnement a été érigé aux environs de 1927 afin que les avions de l'Aéropostale repèrent leur route. Il s'agit d'un des phares installés (balisage nocturne) sur la ligne qui conduira les avions de nuit de Toulouse à Dakar en passant par Casablanca afin de gagner de précieuses heures.

Le phare émettait en morse grâce à des signaux lumineux. Chaque balise de la ligne se caractérisait par la répétition d'une lettre particulière. Dans notre commune, deux sallois préposés au fonctionnement, tapaient deux coups courts et un long, ce qui correspondait à un U.

Ainsi chaque aviateur poursuivait son trajet en toute sécurité.

Des pilotes célèbres (Saint-Exupéry, Mermoz, Guillaumet) suivront tous les jours le Canal du Midi vers Narbonne pour longer ensuite la côte vers Perpignan, l'Espagne puis l'Afrique. C'est un de nos anciens maires, qui dans les années 1990 se chargera de le faire démolir pour des raisons de sécurité, après avoir tenté en vain de le faire restaurer.



Sur ce tènement nous pouvons voir aussi les ruines d'une tour, prés d'une habitation, en bord du chemin communal.

Celles-ci attestent d'une activité économique importante en limite de Pérignan et de Salles. Ce sont les vestiges d'un des nombreux moulins ayant participé à la vie de la communauté salloise. Celui-ci a appartenu à Lucienne Mahenc, aujourd'hui disparue. Bien avant elle, il a été la propriété de la famille Razimbaud de Narbonne.

Poursuivons vers :

«La Serbo» (1833)

Ce mot peut trouver son origine dans *Sorba* qui en occitan veut dire «*Sorbier*».

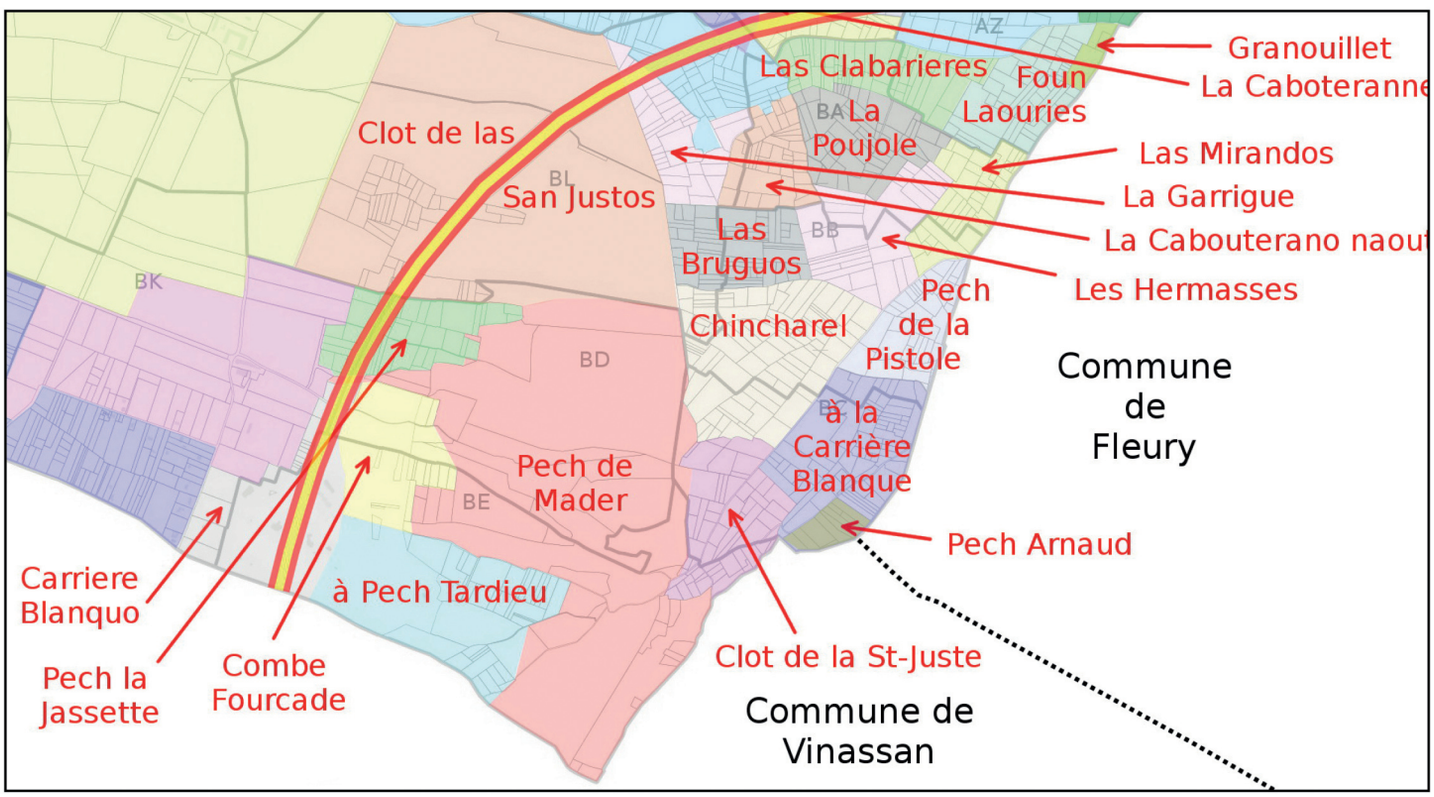
Cet arbuste pousse sur des sols pauvres, pas très humides. Les grives sont très attirées par ses fruits rouges; une nourriture facile était donc à la portée de tous ceux qui s'improvisaient oiseleurs. Le bois dur des sorbiers était utilisé pour fabriquer des rabots. Ses baies sont comestibles en "sorbet", liqueur et même en confiture. Ses feuilles constituent un bon fourrage. On peut encore voir quelques sorbiers dans notre Clape locale, près de la *Serbo*.



Mais rapprochons nous d'une autre racine : *Serbo* pourrait aussi venir de *Selva, silva,* mot d'origine latine forêt, bois. La Clape est proche donc rien ne nous interdit de penser aux pinèdes et à ses bosquets.

La Clape et les Pechs

Progressons toujours sur ce même chemin ; il va nous mener vers ce tènement au nom évocateur :

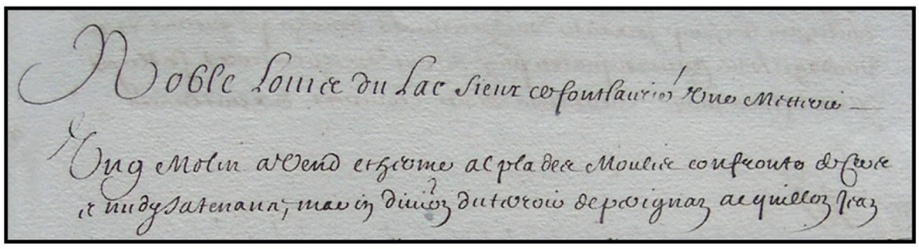


Foun- Laouries (1661)

Foun-laouriès (fount-laourié) ; du latin *fons, fontis* : la source. Laurier du latin *Laurus* et de l'occitan *laur*. A noter que ce tènement existe depuis longtemps et se signale sur les cartes anciennes par «*fond'aurier*».

On pourrait donc ne s'appuyer que sur la topographie et la végétation pour expliquer la présence de ce terme. En outre, si nous nous plongeons, une fois de plus, dans le compoix de 1661, nous découvrirons qu'une métairie a appartenu à un dénommé «Noble Louis du Lac, Sieur de Fontlaurié».

Aurait-il donné son nom au tènement ou est-ce l'inverse ?



On apprendra par ailleurs que ce Narbonnais qui possédait des terres sur Salles, était aussi propriétaire d'un moulin à vent al Pla del Moulis.

En feuilletant les avis de décès de la paroisse nous nous sommes rendu compte que le Sieur de Fontlaurier est enterré sous l'ancien banc des consuls, dans l'église de notre village.

Plus récemment, en 1902, on trouve un chemin dénommé «*chemin de la fonchette*» sur les plans de réalisation du tramway. Il s'agissait alors du chemin de *Fontlaurier*. La *Fonche* était un terrain mou, bourbeux. Ici l'humidité venait sans aucun doute des sources qui coulaient en bas du chemin.

Celui-ci n'était pas encore coupé par l'autoroute et conduisait évidemment du village jusqu'à notre tènement. Il abritait de nombreux guigniers et quelques figuiers poussant ici et là sur les sols humides. Attention, de nos jours, dans les vignes qui occupent ce territoire, si vous êtes attentifs, vous découvrirez de drôles de bestioles. En effet, c'est dans les feuilles que de vilaines "*borrudas*" sortes de chenilles velues, grasses, laides, aux longs poils noirs rampent et dévorent sans pitié tous les bourgeons tendres se trouvant sur leur chemin.



Laissons les se repaître, poursuivons notre route vers Coursan et attardons nous à :

«Granouillet» (1324)

Nous avons vu plus haut l'origine de ce mot. Mais cette explication a de quoi surprendre en garrigue. *Graloheriis* était une ferme de la paroisse de Salles au XI° siècle, située très près des terres de Perinhan. Peut être y entendait-on coasser les grenouilles qui se trouvaient dans les étangs de Périnhan ... ou était-elle couverte de blé ? Difficile d'imaginer une culture de céréales sur ces terres. Le compoix de 1661 fait état de très nombreuses olivettes ayant essentiellement appartenu au Sieur De Benevent et à Antoine Falguière. Difficile d'arrêter notre explication aux grenouilles toutes proches mais tout aussi hasardeux de ne choisir que la racine *granilha* puisqu'il se récoltait sur ces terres plus d'olives que de blé. Alors il faudra attendre d'autres éventuelles recherches pour trancher entre les deux.

Au dessus de ce lieu, dominant la plaine, s'étendent

«Les Mirandos»

Le mot *miranda*, belvédère, tour de guet, (du latin *miror* : admirer) qui offre un point de vue exceptionnel. Situé sur les contreforts de La Clape, ce tènement s'ouvre sur un vaste horizon qui amène notre regard jusqu'à la Montagne Noire d'un côté et sur les plaines de Fleury, Vinassan et Armissan. C'est un véritable mirador ! Les chasseurs ne s'y sont pas trompés et y ont construit de remarquables tours pour «*la passe*» des palombes.

Pas très loin, la terre ingrate des collines de La Clape se craquelle sous le soleil estival et se durcit en hiver dans :

«Les Clabarières».

Du latin *clabare* : clouer. En occitan, *clavar, clavelar* : fermer, enfermer avec une clef. Plus que jamais ce tènement «*es clabat*», est emprisonné, entre le ruisseau de la Poujole, les parcelles environnantes et la «saignée» de l'autoroute ; cette dernière ajoute à cette impression d'enfermement. De plus certains troupeaux paissaient sur des terres «*clabées*», fermées.

À côté, des terres ayant appartenu sans doute à une femme dénommée Pujol !

«La Poujole»

Parcelles rocailleuses situées sur une petite colline et marquant la limite entre Fleury et Salles. N'oublions pas qu'en occitan ***pojol***, ou ***podiolum*** en latin, signifie petite colline.

C'est dans ce secteur que nous trouvons :

«La Garrigue»(1439)

Le mot garrigue vient de l'occitan «***Garric***» : le kermès, lui-même d'origine arabe (*al qirmiz*) qui a donné aussi les adjectifs carmin et cramoisi (*carmesin* en occitan).



Le kermès est un arbuste aux feuilles persistantes sous lesquelles on trouve un petit insecte, une cochenille, que l'on récolte avec soin. Une fois séché, il donnera un colorant rouge vif, vermillon, (*vermilio* signifiant petit ver).

Au Moyen Âge, la cochenille était prise pour un petit ver. Plus tard, cette substance a été utilisée pour confectionner les pantalons rouges de l'armée française (avant 1914).



De nos jours, c'est un cousin de cette cochenille qui sert à confectionner le colorant E120 que l'on retrouve dans une multitude de produits, des saucisses de Francfort aux bonbons acidulés.

La garrigue a longtemps été un paysage sauvage ; c'est sous l'action du feu que les premières modifications apparurent. Ensuite, le développement de l'activité agricole et pastorale a engendré un déboisement massif afin de rendre les terres cultivables, de laisser pousser l'herbe pour alimenter les troupeaux.

Promenez-vous et respirez ces senteurs mêlées du thym, du romarin, de l'origan, de la sarriette qui parfument nos plats méridionaux.

Laissez-vous éblouir par cette palette de couleurs : le jaune des genêts, le blanc des églantiers, le rose des cistes et des orchidées, le bleu des lavandes sauvages et surtout les verts éternels des pins et des chênes verts !



Dès la disparition des troupeaux, broussailles épineuses et odorantes, arbustes vont progressivement recouvrir les sols rocailleux. Et si vous levez la tête vous verrez planer l'aigle de Bonelli ou un aigle royal, peut être un vautour. Vous dérangerez sans doute une huppe ou une compagnie de perdreaux, un vol de culs-blancs, des lézards verts fuiront en faisant frémir les buissons, des lapins et un lièvre peureux détaleront à vos pieds.

Par contre, évitez de croiser les couleuvres, et le scorpion noir ou jaune. Les sangliers qui se multiplient très vite font de gros dégâts dans les récoltes. Chassés en battue dans toute la région, vous verrez à coup sûr, des traces de leur activité et de leur passage : sols retournés, racines à nu, mares argileuses piétinées.

Si vous respectez la discrétion et le calme de la nature, vous surprendrez peut être, en train de déjeuner, le petit écureuil roux et bien d'autres animaux, insectes et oiseaux.



La huppe fasciée ou «*apeupeut*»

Longeons la garrigue et entrons maintenant sur

«Les Harmassés»



Terres abandonnées, en friche, désertiques.

Vient de *Hermes ermes*, *ermas*. Ce sont des *hermes*, des terres stériles et broussailleuses où aucune culture ne pousse.

Ce mot est composé d'une racine : *herm* qui désigne la nature pauvre de la terre, mais comme si cela n'était pas suffisant, le suffixe péjoratif ***-asse*** accentue cette pauvreté.

Plus prés de l'autoroute :

«Las Brugos» (1661)

Graphie archaïque de l'occitan *brugàs*, terrain couvert de bruyère ou de broussailles. Notons que ce tènement est longé par le ruisseau des *Brugos* qui rejoindra celui de la *Caboterane*, comme nous l'avons dit plus haut. Avant d'y parvenir, il traverse le chemin allant de Vinassan à la mer. Très tôt, les paysans d'alors avaient établi un pont communément appelé Pont des voleurs.

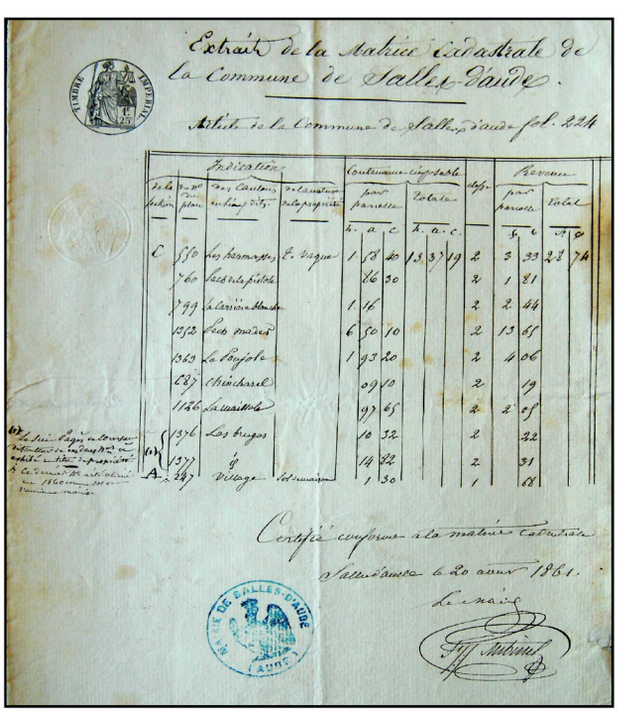
On devait ralentir sérieusement pour le traverser sans danger. C'est donc là que les voleurs dépouillaient régulièrement les voitures venant ou allant à Vinassan.



N'en doutons pas, cette zone devait être couverte de bruyères qui aujourd'hui se sont séchées et apparaissent sous forme de broussailles.

Nombre de ces parcelles ont appartenu à la commune (les Harmasses, Le Pech de la Pistole, la Carriero Blanca, Pech Mader, la Pujole...).

En 1861, afin de permettre la culture de la vigne, celle-ci aliénera certaines terres comme en atteste l'extrait de la matrice cadastrale ci-dessous jointe à la délibération municipale du 20 août.



Extrait de la Matrice Cadastrale de la Commune de Salles-d'Aude.

Elles ne rapportent rien et coûtent 16 francs d'impôt ; aussi, après :

- décision du conseil municipal ;
- autorisation du sous préfet ;
- prix arrêté par l'agent voyer ;
- mise en place d'une adjudication communiquée aux habitants au son du tambour ;
- vérification de la procédure effectuée par le maire de Fleury désigné.

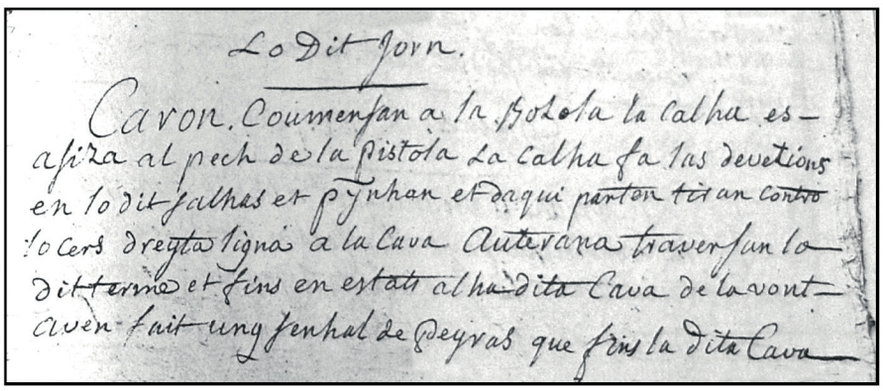
La vente sera réalisée au plus offrant, qui selon la loi du 3 frimaire an 7 (vendredi 23 novembre 1798) ne verra pas son impôt foncier augmenter pendant 15 ans s'il défriche ou améliore d'une autre façon l'état de sa parcelle.

Ainsi, ces terres, gagnées sur la garrigue vont-elles être vendues à des particuliers.

Nous arrivons dans un secteur où les appellations de «Pech», rivalisent. Ils sont au nombre de cinq et correspondent bien évidemment au relief. Hormis celui de Céleyran un peu plus éloigné, nous avons celui de la Pistole, d'Arnaud, Mader, Tardieu et la Jassette. Nous les évoquerons au fur et à mesure de notre avancée.

Continuons donc et un petit mystère nous interpelle alors :

«Le Pech de la Pistole» (1292)


Lo dit jorn.
Caron. Coumenssan a la Pozola la calha es-
aziza al pech de la pistola La calha fa las devetions
en lo dit calhas et pynhan et daqui parton tot an contro
lo cers dreyta ligna a la Cava Autevana traversan lo
dit terme et fins en estatz al ha dita Cava de la vont-
aven fait ung fenhal de Peyras que fins la dita Cava

La ***pistole*** est une prune cultivée en Provence ; c'est peut-être aussi un pistolet, ou une pièce d'or, alors ?

On trouve dans un document datant de 1850, ce terme attribué à un propriétaire en guise de surnom. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a plus de trace de pruniers au Pech de la Pistole. Mais si nous cherchons encore un peu, en lisant



"l'évolution des cultures à Salles d'Aude depuis 1600" chapitre XII, nous voyons qu'entre 1607 et 1610, 90% des versements s'effectuent avec des pièces espagnoles.

Les achats et ventes de bétail, de terres et de maisons se règlent en pistoles. Les monnaies du royaume sont réduites à la portion congrue. Le Narbonnais est devenu, sur le plan monétaire, une province de l'Espagne.

Nous pouvons aussi nous poser quelques questions : ces terres ont-elles appartenu à un homme riche, «couvert» de pistoles, de pièces d'or, ou lui ont-elles été vendues pour des pistoles ? Constatons alors que l'appellation reste toujours liée à la monnaie espagnole.

Entre le Pech de la Pistole et celui d'Arnaud, nous traversons :

«Chincharel»

Si l'on exploite sa racine occitane : ***chincho***, plusieurs traductions sont possibles et totalement différentes les unes des autres : bohémien, attifer, parer, sentir, tâter, chopiner, boire, imbiber, frotter d'ail, pincer, prendre au piège, étouper les fentes d'un tonneau... Mais quel rapport avec nos terres ?

Cherchons ailleurs. Peut être ***Chinchourlo*** ; la *chichourle* est une sorte de jujube peu charnue, fruit sec aux vertus curatives de la dimension d'une olive. Son bois dur sert à fabriquer des castagnettes. Cet arbre pousse sur des sols rocailleux et calcaires, parfois dans nos garrigues.



Mais nous avons aussi dans cet arbre, le *chincharro*, mésange bleue (*chincharro* est l'onomatopée du chant de cet oiseau).
Ne faut-il pas aussi se pencher sur *ginjourlo, chinchourlo, chincho* : chiche, avare.

Cela pourrait nous faire croire aux "vertus" de son propriétaire ; mais nous pensons que le pauvre homme n'était pas à mettre en cause ; c'était sa terre qui, souvent le récompensait bien mal de ses efforts. Cette terre pauvre donnait de bien petites récoltes, terres chiches en rendement !

Notons que Chincharel n'est pas très éloigné de la Pistole : deux termes différents, deux hommes différents ; l'un couvert de pistoles, l'autre «très près» de ses pistoles !
Poursuivons vers :

«Pech Tardieu, Pech Mader, Pech Arnaud»(1292)

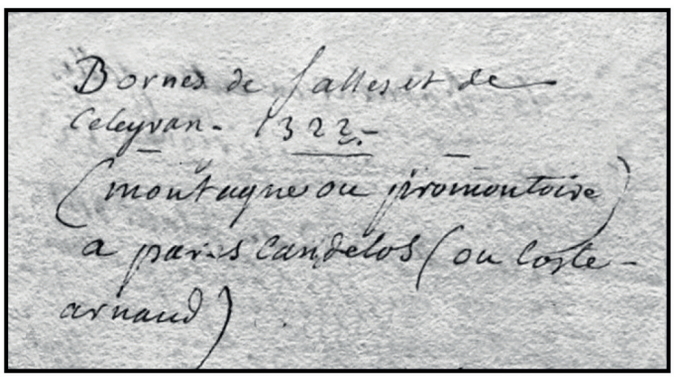
Ces Pechs ont un lien direct avec le nom de leurs anciens propriétaires. Ces noms renferment cependant quelques indications précieuses. Considérons :

«Pech Tardieu» : ***tardieu*** signifie tardif, nous pourrons dire que les récoltes de ce tènement étaient sûrement tardives ; cette explication est confortée par l'exposition des terres qui se trouvent sur le versant le plus à l'ombre du pech.

«Pech Mader» : ***mader*** est un nom de métier désignant le faucheur, le moissonneur mais aussi une variante de madier, nom occitan signifiant poutre, surnom de charpentier. Ce tènement est limitrophe des terres de Vinassan qui portent le même nom ; or on trouve dans le compoix de 1635 de cette ville, un Pierre Mader travaillant à «*la carrière blanque*», nous comprenons mieux alors, l'origine de cette appellation sans doute liée au nom d'un travailleur remarquable.

«Pech Arnaud», issu de la racine ***arn*** : aigle et ***wald*** : gouverner. Devient au final : aigle gouvernant. C'est un tènement contigu à la ville de Fleury.

A noter que cette dénomination est apparue dans un compoix dès 1292 sous le nom de «***costo de Arnaud***» ou ***Pares Candelos.*** Ce Pech devait être abrité ou mettait les terres alentours à l'abri du gel. ***Pares*** en occitan signifie : parer, éviter. ***Candelos*** : bougies, mais aussi chandelles de glace provoquées par le froid et le gel.



L'étymologie de ces trois noms peut nous permettre d'établir un lien avec les récoltes, les activités ou la faune de La Clape toute proche.

On voit donc que ces Pechs qui dominent faiblement la Clape, se sont emparés du nom de leurs propriétaires. Les fragments de compoix très anciens nous permettent de dire que ces appellations ont su traverser les siècles. Fallait-il que ces personnes aient des qualités exceptionnelles pour laisser une si forte empreinte !

Mais, n'oublions pas le petit dernier, celui du :

«Pech de la Jassette»

«***Pech***» vient du latin *podium*, au sens de petite éminence et «***jassette***» vient de l'occitan *jassa, jasseta*» : bergerie, étable à brebis mais aussi gîte d'un animal sauvage («*jas*») tel que le lièvre. Il est à noter l'apparition tardive de cette appellation. Considérons le compoix de 1701, nous avons, Pech Arnaud, de Céleyran, de la Lauze, de la Pistole, des Cades, de Rouch, ... mais point de Jassette !

Il faudra donc attendre une période relativement récente pour retrouver notre *Pech de la Jassette.* Les altitudes les plus élevées de notre commune se localisent dans ce secteur : Pech Céleyran (64 m), Pech de la Pistole (85m), Pech Mader (93m) constituant un rappel visuel du massif de La Clape.

La faible altitude explique l'appellation de pech. On a retenu le nom de *Jassette* en liaison directe avec l'élevage qui s'effectuait alors sur les terres de Céleyran, puisque nous nous situons très près du domaine.



À la limite de Vinassan, entre Pech Arnaud et Pech Mader, nous avons le clos de la Saint-Juste et en regardant vers Céleyran et La Garrigue, nous trouvons le clot de la Saint-Juste. Soyons donc prudents :

«Le Clot et le Clos de la Saint-Juste» (1292)

Il faut avant tout ne pas confondre «***clos***» et «***clot***» ; leur étymologie est différente.
C'est La topographie qui, une fois de plus va nous aider. Clot de / Les Clots de ....

De nombreux lieux-dits portent ce nom, *Clot* ou les *Clots*, avec un «t».
Clot provient d'un terme pré-latin ***KLOTT***, d'origine indéterminée, désignant un replat sur un versant, voire un léger creux. C'est un mot occitan encore usité pour désigner un terrain plat.

Pas moins nombreux sont les tènements qui portent le nom de Clos ou le/les Clos, avec un «s». Clos provient alors du latin *Clausum* et de l'occitan *Claus* = clos.

A Salles :

- le ***«clot de la Saint-Juste»*** se situe en contrebas de Céleyran. Ce lieu forme une espèce de marche plate qui mène à l'autoroute, ce qui justifie bien cette appellation KLOTT.
- Le **clos**, se trouve «coincé» entre le Pech de la Pistole, le Pech Arnaud et le Pech Mader ; on voit bien qu'il s'agit d'un lieu naturellement fermé puisque son territoire se trouve «encerclé» par différents Pechs.

Intéressons nous à présent à l'appellation de la ***Saint-Juste :***

Si on lit les sources de la médiathèque E. Zola Montpellier, on peut ajouter que ce tènement a gardé le nom de celui qui a possédé les terres dans les années 1350 :

«Accord de paréage entre frère Dieudonné de Saint-Maurice, Commandeur de Périeis, et noble Raymond de Saint-Just».
En 1353 lorsque le seigneur Raymond de Saint-Just propose en paréage Céleyran à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en la personne du Commandeur de Périès (commune de Capestang, Hérault). La description des lieux est précisée par les clauses de l'acte qui citent un château, une cour, des prisons, une cour de justice armoriée, un moulin à vent et un moulin à huile, de nombreuses terres. On le voit, la seigneurie de Céleyran était alors importante et le clos de la Saint-Juste y trouvait naturellement toute sa place.
(Le paréage est un contrat de droit féodal d'association entre deux ou plusieurs seigneurs, leur assurant une égalité de droits et une possession en indivision sur une même terre. Le mot paréage est dérivé de «pair» et du latin pariagium).

Nous arrivons à l'extrémité «Clape» de notre territoire, à l'est du Pech de la Jassette et du Pech Mader :

«Combe Fourcade»

De ***comba***, petite vallée, et ***fourquas***, pieu fourchu, dont on se sert pour fixer les claies d'un parc à moutons, sans nul doute, ceux du Pech de la Jassette. Mais aussi la forme féminine *forca* de l'occitan *forc*, embranchement routier. Cela précise la situation de cette combe lieu bas situé au carrefour de deux petits chemins qui se rejoignent pour n'en former qu'un seul. Combe peut parfois signifier grotte, mais nous n'en avons pas trouvé sur ces terrains.
Souvent dans le midi, une combe ressemble à un vallon sec où se sont entassés argile et calcaire. La culture de la vigne peut s'y pratiquer.
Enfin, appuyées entre le Pech Mader et le Pech Tardieu, nous avons :

«Les Carrières Blanquo» (1537)

De ***carriero*** : chemin en zone rurale, du latin populaire ***quadraria***, lieu où l'on taille les pierres. Ce site forme une sorte de passage entre les deux «*Pech*» (Tardieu et Mader) mais surtout il est constitué par cette roche calcaire, blanche que l'on extrayait pour réaliser certaines constructions au siècle dernier. Ce tènement sera aussi appelé Pech Blanc dans le compoix de 1566.



En fait, la couleur blanche vient d'une carrière utilisée pour faire de la chaux. Les pierres étaient amenées jusqu'au four à chaux de Vinassan, commune voisine.

Aujourd'hui *la carrière* est le chemin qui permet d'accéder à cet ancien site. Sur la partie "carrière blanche haute" se dressait un établissement gallo-romain.

Preuves en sont les fragments de tegulae (tuiles plates), de briquettes et de céramiques sigillées italiques (vernis rouge avec parfois le sceau du potier).

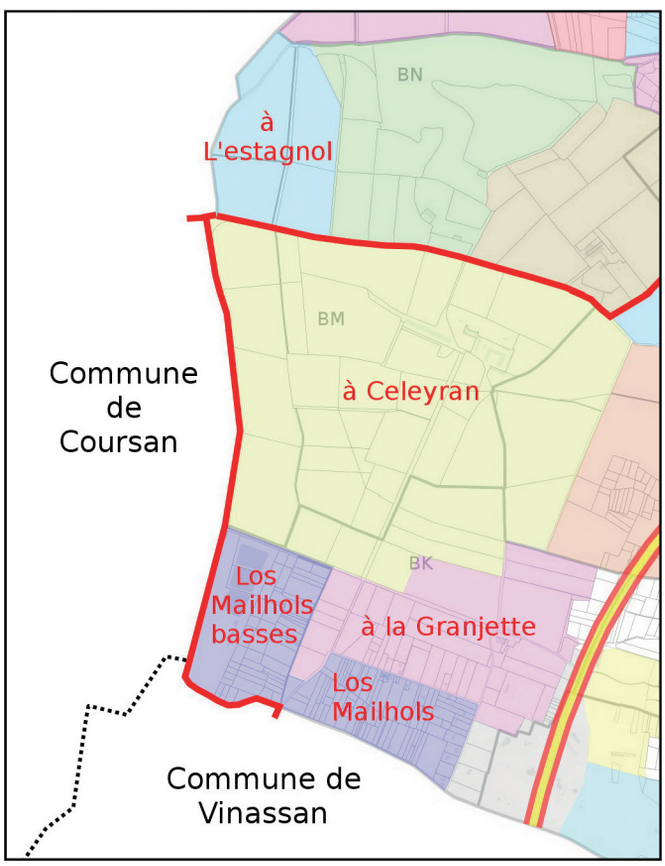
Céleyran

Traversons à présent l'autoroute à la hauteur de Pech Tardieu. Nous nous retrouvons en limite de Vinassan, dans :

Les Mailheuls (1661)

De l'occitan "***Malhols***": jeunes ceps.
Ne pensez pas que ces plantations soient récentes ! Elles apparaissent dès 1661 sous le nom de *Malhole* et représentent quelques vignes et des champs.

Bien plus tard, Cyprien Mengaud, ancien propriétaire de Céleyran n'avait de cesse que d'agrandir son domaine. Il tenta de planter de la vigne mais rencontra sur ces lieux de nombreuses difficultés. Il dût d'abord combattre les assauts des inondations mais aussi ceux du sel ! Cette partie du territoire semble à première vue plus propice aux cultures que les garrigues, mais il n'en est rien car la nature y réserve des surprises désagréables. Tout près, sur la commune de Coursan se trouve le tènement des "*sagnes*" ou *saignes* ! Venez au mois d'août et vous y verrez les feuilles de vigne rougir dès que le sel remonte à fleur de terre. D'ailleurs les vignes disparaissent parfois jusqu'à ce qu'un jeune cultivateur retrouve l'audace d'entreprendre une nouvelle plantation.




Un plant de vigne dans sa première année.

Mais attardons nous sur le terme "*Mailheul*" :
Au tout début des plantations, la première année, la vigne prend le nom de "plantier", autrement dit, un ensemble de sarments (bûches) que l'on a fait raciner dans de l'eau ou du sable et que l'on va greffer. Ainsi le sarment devient un "porte greffe". Aujourd'hui on achète directement des "greffés – soudés" enrobés de paraffine. Par le passé c'est la main de l'homme qui assemblait le porte greffe et le greffon formant ainsi une sorte de bouture.

La seconde année c'est un *mailheul*, terme occitan désignant un ensemble de plants qui ont poussé depuis un an, une jeune vigne, de jeunes ceps. Il faudra attendre encore un an avant de pouvoir réaliser la première récolte.

Mais continuons notre balade et pénétrons dans les terres ; nous arrivons à :

«La Grangette»

Au départ, on parlait de la *«ferme de la Grangette»*. Lisons le compte-rendu des fouilles effectuées en 2009 pour l'agrandissement de l'aire de repos de l'autoroute : «On peut dire que ce hameau existe depuis bien longtemps et que son passé historique est très riche.» (cf. DRAC Bilan scientifique : La Grangette). Des fouilles ont mis à jour les vestiges d'un établissement occupé de la fin du IIe siècle avant J.-C au haut Moyen Âge. À la fin du 1er siècle avant J.-C., un nouvel établissement s'installe sur l'emplacement initial. Une activité de production viticole est attestée par la présence de dolia (amphore à vin).

Le nom de Grangette vient évidemment de «***granja***» en occitan. Ce terme a d'abord servi à désigner un bâtiment où l'on entreposait du blé, puis un grenier à foin et enfin une ferme toute entière. Parfois au Moyen Âge, il évoquait aussi un grand domaine agricole ou seigneurial. Rappelons que le «hameau de la Grangette» est tout proche du domaine de Céleyran.
Pourtant, ce hameau est resté assez indépendant ; des parcelles aux noms multiples l'entouraient. Petit à petit elles ont été regroupées pour ne former qu'un seul et même tènement aujourd'hui appelé La Grangette. En 1322 on y cultivait du blé. La vigne et quelques prés occupent le territoire actuel. Souvent les terres environnantes y ont connu l'assaut des inondations entrant par le pas de Sainte Marie sur la commune de Coursan.

Notre découverte touche à sa fin ; aussi quittons les terres de la Grangette, empruntons le chemin de Vinassan, arrivons à la route de Coursan et revenons vers Salles.
Sur notre gauche se trouve :

«L'Estagnol» (1322)

En occitan, «***estanh***» étang, du latin *stagnu* + suffixe ***-ol*** : petit étang.

Depuis très longtemps, par le pas de Sainte Marie (territoire de Coursan), ces terres ont été régulièrement recouvertes de sable lors des inondations. Après le creusement du canal de la Carbonne, permettant le redressement du lit de l'Aude, les choses se sont un peu calmées. Il n'empêche que la situation reste critique encore aujourd'hui, lors de fortes pluies. Situé au pied du Pech de Céleyran, en contrebas de la rivière, ce tènement a toujours de gros problèmes d'évacuation au point de former un petit étang naturel.

Ainsi on peut lire dans un courrier de Jacques Mengau (1713) que «ces terres sont entièrement sablées par l'irruption de la rivière Aude à un endroit appelé le *pas de Sainte Marie»*. Mengau perdra ses récoltes et ne pourra nourrir ni les moutons, ni les vaches, ni les chevaux. Il réclamera donc des aides !

Dans un passé beaucoup plus proche, on se souvient qu'au moment des vendanges il a fallu redoubler d'ingéniosité après un violent orage ! La récolte baignait dans 50 centimètres d'eau qui ne s'est pas écoulée pendant trois semaines et pourtant les vendanges s'imposaient. Les subventions n'existaient pas ; la venue d'engins qui travaillaient dans les rizières ne changea en rien le problème. C'est la ténacité du propriétaire qui l'emporta.

Sortons de ces lieux pas toujours hospitaliers et après avoir monté la petite côte, terminons notre découverte sur les tènements de :

Céleyran

Le passé gallo-romain



Quand nous parlons aujourd'hui de Céleyran, nous ne pensons qu'au château et avons tendance à oublier que sur ces lieux existait un véritable village fortifié très ancien, doté d'un château, entouré de vastes terres situées autant en plaine qu'en garrigue.

Le musée lapidaire de Narbonne possède des vestiges de la période gallo-romaine.

Par exemple, la découverte d'un sarcophage faite en 1994 par l'ancien propriétaire, ou encore la pierre avec inscription gallo-romaine incrustée dans le mur sud du chevet de la chapelle, pierre classée par arrêté du 6 novembre 1952.



Nous ne possédons pas d'écrits de cette époque et devons nous baser sur les découvertes fortuites faites au fil des ans. Gageons cependant que le sous-sol de Céleyran n'a pas encore livré toute son histoire.



Revenons aux documents que nous avons pu consulter.

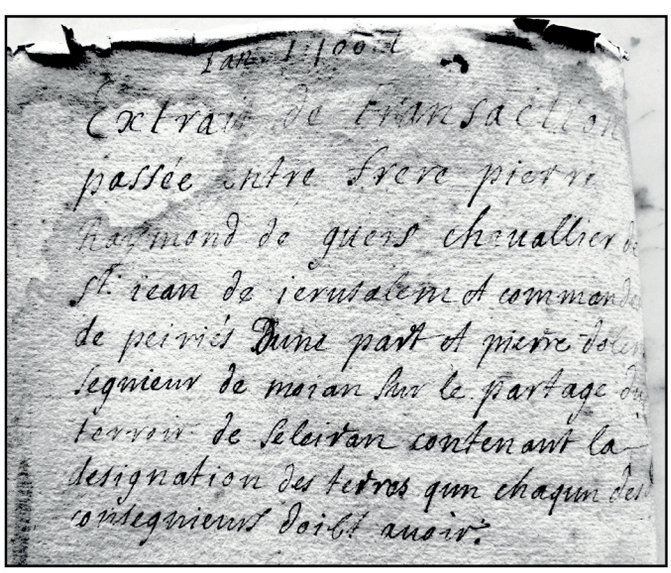
Notre premier travail a été d'essayer de savoir à quand remonte le terme de Céleyran :

Origine de l'appellation :

Le mot viendrait du latin **cella** : magasin, grenier à blé, cellier à vin ou encore de celeiro, cerieso, celerié, cereisié : demeure des bergers ou encore sanctuaire, chapelle, lieu de pèlerinage.

Une évolution du mot s'est faite au fil du temps : en effet,

- Nous avons Cérillanum dès 1142 (cf. Doat 55 folio 142 - Narbonne)
- Puis, la Villa Celeiranum en 1204 (cf. Doat 55 folio270 - Narbonne) ;
- Le Castrum de Sereirans en 1271(cf. arch com HL VIII 554) ;
- Le mot de Seleiran apparaît dès 1400
- On s'approche enfin de l'écriture actuelle du patronyme en 1579 dans le compoix de Coursan folio18 : Cerieran



Seleiran en 1400

Les différents propriétaires de ce domaine :

- Les premières informations recueillies font apparaître qu'il a été en 1213 un fief des vicomtes de Narbonne, dont les vassaux furent Pierre Sicard de Pérignan et, en 1282, Raymond de Corana.

- Un siècle plus tard, en 1353, Pierre de Saint-Just en possédait une moitié et l'autre moitié appartenait toujours au seigneur de Moujan.
- Puis, François de Saint-Jean, baron de Moussoulen, mari de Catherine de Voisins, fille unique et héritière de Durand de Voisins coseigneur de Céleyran reprend les terres.
- On vient de voir dans le document précédent qu'il a été partagé en 1400 entre Pierre Raymond de Guers, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Péries d'une part, et Pierre Dolens, seigneur de Moujan d'autre part.
- Quelques coseigneuries plus tard, apparaît la famille Mengau. C'est Cyprien Mengau natif de La Redorte, marchand de Narbonne qui achète une partie du domaine en 1695 et devient le propriétaire le plus important de la région. Son fils, Cyprien (comme lui), conseiller à la cour des comptes aides et finances de Montpellier (comme Anne de Rouch), assure la succession.
- Le petit-fils de Cyprien père, Jacques Mengau, hérite à son tour et réunifie la propriété en rachetant l'autre moitié qui appartenait toujours aux Hospitaliers.
- Jacques n'aura pas d'héritier direct et c'est Marc Tapiè, son cousin germain, avocat au parlement de Narbonne qui lui succède. En guise de reconnaissance, il accole au nom des Mengau celui des Tapié.


Esprit Toussaint Tapié Mengau

- Esprit Jean-Jacques Marc Toussaint Tapié Mengau, son fils, prend la suite. Très présent dans la vie locale il sera élu Maire de Salles en 1837.
- À son tour son fils, Léonce deviendra, Léonce Tapié De Céleyran. Il épousera Louise Imbert Du Bosc en 1840, ils auront 2 enfants : Amédée et Adèle. Cette dernière se mariera le 9 mai 1863 à Alphonse Toulouse Lautrec et ils deviendront les parents du célèbre peintre Henri Toulouse Lautrec.
- La sœur de Léonce Tapié de Céleyran, Isaure, épousera Charles, Jean-Raymond Séré De Rivière et recevra en partage le château de Pech Céleyran habité de nos jours par la famille De Saint-Exupéry.
- En 1887 la sulfureuse Thérèse Imbert achète le domaine de Céleyran. Il devient «son nid d'affaires» mais n'a jamais été payé.
- En 1902, la famille Tapié reprend possession de cette terre en la rachetant aux enchères.
- En 1917, tout est revendu à un riche entrepreneur ayant fait fortune en Argentine, Monsieur Soulas. Il cèdera sa propriété à sa fille Monique qui épousera Monsieur Balcarcé.
- En 1992, Paul et Nicole Nollevalle tentent d'y développer la vigne une nouvelle fois.
- En 2010 La Région Languedoc-Roussillon devient propriétaire des 143 hectares restants ainsi que des bâtiments.

Les premiers tènements connus et leur évolution :

Céleyran en l'an 1400

Mais de quoi était alors formé ce domaine ? C'est dans l'extrait de la transaction passée en 1400 «entre frère Pietri Raymond de Guers, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Peiriès d'une part et Pierre Dolens, seigneur de Moujan d'autre part», que nous trouvons la réponse.

Le commandeur possédait : «un champ à la cauavota, à la canal, à la mailhole, à Saint-Cassien ; une plantade d'oliviers et un mailheul à l'étang, un champ prés d'un moulin à vent ; une vigne et un mailheul à la Coste, des champs als albas, à Maurin, al panet, un au chemin de Perinhano; un moulin à huile avec toutes ses dépendances, un courtal et un champ au moulin, une maison, deux jardins als bucs, un champ al puech, deux à l'amasols et un moulin à vent.»

Pour sa part, Saint-Jean avait : *«un champ à l'estagnol, un à balroch, un à la plantada, un à la viabela ; une olivette al fien, un jardin ; un champ à l'agulhonum, un à leyre, un pré à l'ort d'abal ; un mailheul, au puech ; un château, un boal, un pigeonnier et patu, une maison au chemin, un champ al prat, un à la mailhole, une condomine à Vinassano».*

De tous ces noms parfois barbares, peu ont traversé les siècles :
La *Mailhole* est devenue les mailheuls
La *Coste* se trouve toujours au même endroit
Le *Puech* sera le Pech de Céleyran
L'Estagnol pose toujours les mêmes problèmes d'écoulement
La *Viabela* est devenu le chemin de la Belle

Les autres noms évoquent le temps passé :
La *Cauavota* serait une mauvaise retranscription de *cava nauta* et serait à relier avec la Cave Terane.
La *Canal* nous rappelle que l'on cherchait à écouler certaines parcelles.
Saint-Cassien avait un lien avec la religion du III° siècle . Ce chrétien mourut poignardé par ses élèves, convaincus que la religion du Christ était contraire aux bonnes mœurs.
Albas (du latin albus : blanc) fait allusion à la pierre blanche que l'on trouve à la carrière blanche en limite de Pérignan-Vinassan et Céleyran.
Als bucs : si l'on se réfère au dictionnaire de Paul Cayla, soit ce tènement se situait prés d'un moulin à vent (le buc étant la base du moulin et il y en avait deux à Céleyran), soit il abritait des ruches d'abeilles en écorces d'arbres ou en paille tressée.
Al Agulhonum (à l'aiguillon) nous rappelle l'existence de bœufs servant aux travaux de labour.

Avançons dans le temps.
Rares sont les informations que nous avons pu collecter sur les trois siècles suivants.

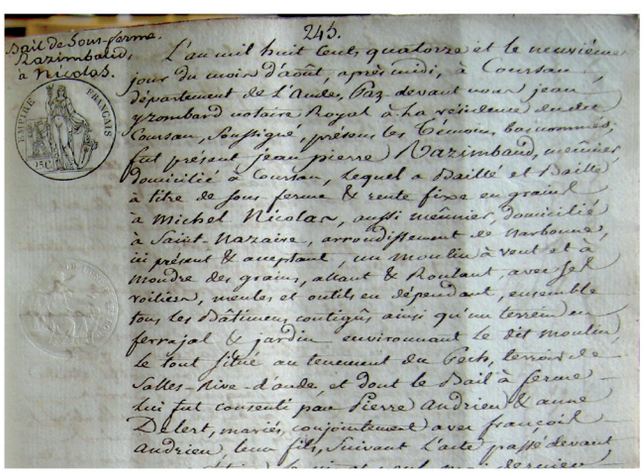
Céleyran en l'an 1700

Les coseigneurs avaient défendu bec et ongle leurs terres. L'arrivée des Tapié-Mengau ne changera rien dans les comportements; plusieurs procès les opposeront aux «petits» propriétaires sallois dans les années 1790. Il a fallu faire appel aux huissiers et refaire plusieurs bornages pour que chacun puisse s'y retrouver.
Nous savons que Céleyran est resté longtemps une communauté à part entière, indépendante de Coursan et de Salles. Après la révolution elle sera rattachée à Salles.

En nous appuyant sur l'inventaire dressé à la mort de Cyprien Mengau voyons un peu ce qui constituait le domaine de Céleyran à cette époque. Nous nous attarderons plus longuement sur les terres cultivées.

- des chais, donc des vignes,
- une bergerie de 321 têtes donc un gros cheptel,
- une "écurie de juments" qui servaient pour les travaux des champs,
- des outils de culture du blé d'où la présence d'un moulin.

Nous avons l'assurance de l'existence du dit moulin grâce à l'acte notarié ci contre.





Mais rien ne nous permet d'assurer que les vestiges situés sur le flanc de la colline de "Pech Céleyran" côté Coursan, appartiennent bien au bâtiment évoqué. En effet, dès 1400 nous avons trouvé un moulin à huile et un moulin à vent plus près du château.

Nous avons là un petit mystère toujours pas résolu à ce jour. Si donc la localisation actuelle est contestée, où se trouvait alors le moulin de Tapié Mengaud de Céleyran ?

- On note également l'existence d'écuries qui pouvaient accueillir jusqu'à 60 chevaux ! N'oublions pas qu'une tentative d'élevage de chevaux de Camargue a eu lieu sur ces terres.

À ceux-ci s'ajoutaient les chevaux de trait si souvent esquissés par Henri de Toulouse-Lautrec.



Esquisse de Toulouse-Lautrec

- Pour ce qui est des ovins, le cheptel initial de 321 têtes, grossit très vite et évolue. Ce sont 1200 moutons mérinos qui vont paître docilement sur le domaine.

Cyprien Mengau laissait donc à ses héritiers des moyens importants de subsistance.

Plus tard, après son décès, en 1866, son oncle Amédée Tapié de Céleyran s'occupera des terres plus arides ; il y fera planter des oliviers et des mûriers (cultures que l'on retrouvera sur d'autres tènements sallois), et des plantes fourragères.

Il développera aussi 170 hectares de vignobles. Qu'en était-il de ces terres et surtout des tènements ?

Trois siècles se sont écoulés. Des noms pittoresques de l'an 1400, Les Mengau n'ont gardé que la Mailhole, l'Étang, la Coste, le Puech, l'Estagnol. Ils en donneront des nouveaux, plus en lien avec l'époque, l'environnement, la topographie, les cultures. Nous avons tenté d'en établir un petit classement ayant des liens avec :

Les animaux

- Champ de la Garenne : rendez vous des lapins !
- Champ du Roch de la louve : les loups ont été présents sur notre territoire.
- Ferratjeal des mules : ferratjal issu de l'occitan, champ de fourrage pour nourrir les brebis qui viennent de mettre bas. Ici on s'en servait pour alimenter les mules de trait.

L'eau

- Champ dit de la grande Libane, près de l'Aude. C'est un endroit où les barques étaient attachées avec de simples cordes.
- Petite olivette de la Fon : oliveraie arrosée par une source.

Les formes

- Champ carré
- Champ dit grand travers
- Champ long
- Vigne en 4 carrés

La topographie

- Champ de la Carbonne : il est possible qu'un charbonnier fabriquait du charbon de bois.(carbo) à moins que nous ayons deux racines car et bono : morceau de choix.
- Champ dit travers du château et petit travers
- Champ du dessous du pech
- Champ long à l'aquilon du bois
- Ferratjal jardins et tour de la Grangette
- Mourède de la Grangette
- Vigne de la Grangette
- Vigne du Pech de Tardieu

Les voies de communications

- Champ au marin du chemin de Narbonne (allusion à la desserte des chemins).
- Champ de la Crouzette (aux 4 chemins)
- Champ du chemin de Vinassan
- Mourède au chemin de Vinassan. En occitan morrada (du bas latin : murru) est une pointe de terre, un monticule arrondi.
- Olivette du chemin de Pérignan

Les végétaux et les cultures

- Bois de haute «futaye»
- Bois des peupliers
- Champ des amandiers
- Champ des oliviers
- Champ des ormeaux
- Olivette de la Crouzette
- Olivette au cers de la vieille
- Olivette vieille
- Terre vaine et vague et herme situés au *midy* du bois : terre pauvre, inculte

Les autres dénominations

- Champ du sol : situé au levant, face au soleil.
- Pré de madame : allusion à la propriétaire.

Céleyran en l'an 1900

Peu de ces anciens tènements ont perduré ; trop petits, vendus et revendus. Ils ont souvent été absorbés par d'autres plus importants.
La disparition des loups et des mules, la multiplication des lapins sur tout le territoire suppriment les appellations garenne, *roch* de la louve et *ferratjal*.
Les inondations, le gel des oliviers sont à l'origine de la fin de l'utilisation des noms de grande et petite libane ainsi que de petite olivette.
Les formes des champs évoluent : finis les carrés, les travers et les longs.
Les chemins ne sont plus autant utilisés, sont déplacés. La végétation change et les noms aussi.
Seuls ont résisté : la Carbonne, sous le Pech, la Grangette, Pech Tardieu, la Libane.

Que d'évolutions au fil du temps ! Dans un passé plus contemporain et grâce à la mémoire d'un habitant de ces lieux, on peut écrire que ce domaine couvrait en 1950 environ 300 hectares. Ce sont les familles Soulas, Balcarcé, Nollevalle, qui se sont succédées à la tête de l'exploitation.

En 1960, le domaine était devenu un véritable hameau : 20 familles y résidaient encore.
Trente hommes et une quinzaine de femmes y travaillaient sans arrêt : labours, cave, nettoyage des pieds de vigne, ramassage des sarments, soufrage, sulfatage. Pendant les vendanges, on faisait appel à la main d'œuvre espagnole et ce sont plus de cent vendangeurs qui s'égaillaient dans les rangées.
Au quotidien, de nombreux corps de métiers entraient en action :

- Le **jardinier** qui alimentait en fruits et légumes, patron, régisseur, «*ramonet, mousseigne*» mais aussi quelquefois les vendangeurs espagnols. Il devait aussi entretenir avec l'aide de certains journaliers, le parc, la serre, l'orangeraie et les espaces verts.



cuve en verre

- Le **chef de cave** surveillait les 50 000 hectos de cuveries abritées dans une bâtisse de 200 mètres de long. Nous pouvons y voir encore aujourd'hui des cuves, tapissées de pavés de verre, qui servaient à conserver l'alcool, en plus des trois autres, souterraines, qui récupéraient le vin en cas de fuites des fûts. N'oublions pas toutes celles en béton qui ont quelquefois permis de reloger du vin de la cave la Vendémiaire notamment. La récolte la plus importante de la campagne a atteint 22 000 hectos !



- Un **bourrelier** entretenait les harnais et la sellerie.
- Certains se rappellent encore des chevaux, tous noirs, logés chacun dans un box portant leur nom, regroupés dans une écurie parfaitement entretenue sous la responsabilité du **chef d'écurie**. Ce dernier connaissait tous les chevaux et pouvait les appeler par leur nom sans jamais se

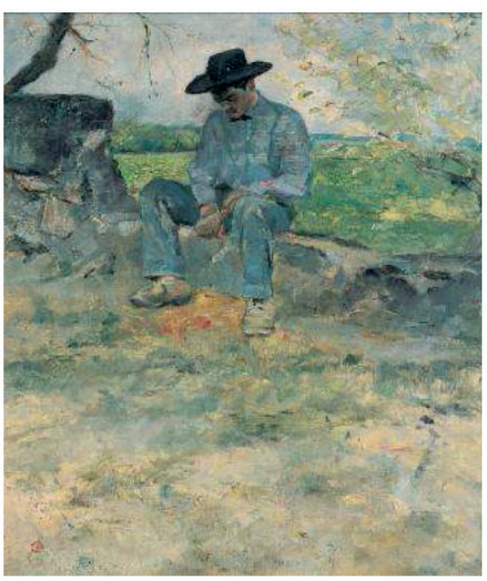
tromper malgré la couleur rigoureusement identique de leur robe.

- On faisait appel aussi au **forgeron** qui en 1959 venait encore les ferrer et intervenait aussi sur les essieux des nombreuses charrettes chargées de véhiculer les tonneaux et la vendange.
- Peu à peu les chevaux ont été chassés par la mécanisation qui a vu l'arrivée d'engins bruyants, plus rapides, plus coûteux mais aussi plus efficaces : des tracteurs, des appareils à sulfater, à soufrer, des machines à vendanger. Petit à petit le forgeron a laissé sa place au **mécanicien**.

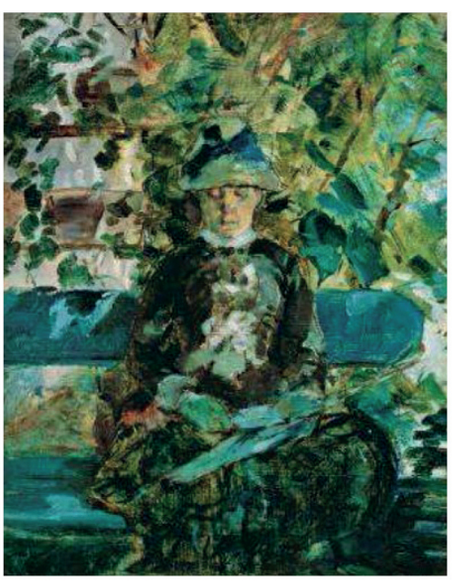
Céleyran de nos jours

Plusieurs propriétaires se sont donc succédés jusqu'à ce que Céleyran soit aujourd'hui vendu à l'ancienne Région Languedoc Roussillon.
Hormis les bâtiments, la propriété terrienne a été confiée par l'intermédiaire de la SAFER à quelques jeunes viticulteurs sallois et coursannais. La superficie cultivée a diminué laissant place à de nombreux hermes et quelques *bartas* (sorte de garenne envahie par les broussailles) pour le plus grand bonheur des chasseurs. Seule, à ce jour, la partie de Pech Céleyran connait une progression prospère.

Céleyran a connu des heures d'aisance et de richesse. Sa réputation a été amplifiée par le passage du peintre Henri de Toulouse-Lautrec descendant des Tapié Mengau, qui a peint des scènes de vie du Château. Ces dernières sont conservées au musée d'Albi.



Le jeune Routy à Céléyran, 1882



La comtesse Adèle de Toulouse-Lautrec, 1882

C'est ainsi que se termine notre périple sallois qui, nous l'espérons, vous donnera envie de découvrir et d'apprécier tous ces sites.

De nos jours, l'homme a su gagner du terrain sur la garrigue pour encore cultiver ou replanter des vignes. Elles réapparaissent ici et là et servent souvent de coupe-feu. Elles donnent aussi des vins aromatiques et fruités portant fièrement le nom des tènements qu'elles occupent et que nous avons eu plaisir d'évoquer pour vous.

Nous vous souhaitons une ... bonne marche ! Car pour nous,
E cric, e crac, lo conte es acabat.

Des Réflexions

Comme vous avez pu le constater, nous avons retenu parfois plusieurs explications. Ne pouvant être précis sur les raisons du choix de telle ou telle appellation, nous avons balayé toutes les hypothèses des origines du mot choisi par les propriétaires d'alors.

Le territoire sallois est varié ; l'homme s'est adapté à la nature du sol, au climat, au relief. Pour s'y retrouver, il a donné des noms à ses tènements. À bien y regarder, la méthode du choix, repose sur des règles immuables et simples : soit l'appellation dépend du nom de l'ancien propriétaire (Arnaud, Pujole), d'une activité commerciale (les Moulins, la Pistole), de la nature du sol (Carrière blanque, Sablous), de la topographie (Costes, Pech). Elle s'est aussi appuyée sur le culte (Croix de la Belle, Saint-Juste) et les animaux (Nego saumos, Jasses). Même les végétaux (Tamarix, Fontlaurieros) y ont leur place.

Mais un nom a une vie bien à lui ; il naît, évolue, se transforme, meurt parfois. Il peut aussi être remplacé pour de multiples raisons (mode, politique, commodités). Il fait partie de notre patrimoine.
C'est pourquoi il nous est apparu utile de nous tourner encore vers le passé et d'inventorier les noms aujourd'hui disparus.

Quels étaient-ils ? Pouvait-on en comprendre leur sens, leur origine ? Pourquoi n'existent-ils plus ? Autant de questions que nous avons pris plaisir à nous poser.

Nous avons pu consulter de nombreux documents : le bornage de Salles de 1537 ainsi que des textes sur Céleyran datant de l'an 1400 (détaillés plus haut), les compoix de 1661, 1701 et 1776.

Le **bornage de 1537** est l'un des plus anciens documents connus sur Salles.
À cette époque il y avait peu de tènements : «*Maribhola, Bels plas, Al pech de la Pistola, La Cava Auterana, La Bajolha, l'Hestanhols ou l'Estagnol, El Clot et el Clos de la Sant Justa, la Sant Johan, Al Picharot,, La Costa Arnaud, La Carriera Blanca*» ; dont quatre se situent sur le territoire de Céleyran (*l'Hestanhols ou l'Estagnol, la Sant Johan, le Clos de la Sant Justa et le Clot de la San Justa*).
À peine 12 noms ! Rappelons que Salles et Céleyran formaient alors deux communautés séparées. Il est donc normal de ne trouver sur le compoix de Salles que les tènements communs aux deux territoires. Notre village n'était pas très étendu et le nombre d'habitants assez faible (312) ; donc, il y avait peu de bras pour travailler les terres et peu de personnes à nourrir. Nous pouvons cependant faire une première constatation : les appellations données ont traversé les siècles puisqu'on les retrouve dans notre cadastre contemporain.
Elles ont seulement subi quelques modifications orthographiques ! (*Maribhola et Hestanhols* par exemple).

Le compoix de 1661 : nous trouvons ici, 56 tènements. L'augmentation des appellations est liée à l'agrandissement du territoire cultivé. Les cultures se densifient tout autour du village. Ce ne sont pas moins de 1030 hectares environ qui sont exploités (hors Céleyran) ! Sachez qu'en 2006 (selon l'institut français de l'environnement) la surface au sol du vignoble sallois recouvrait 1214 hectares.

Le compoix de 1701 : analysons le tableau suivant. Il fait apparaître 87 tènements.
Suite à l'évolution naturelle des paysages, de l'économie, des cultures, certains noms disparaissent. Les vaches ont fait place aux moutons, donc plus de *Jasso de la Vaquero*, par exemple. D'autres noms attestent des besoins de l'époque : le Sieur Fabre a dû creuser un canal pour écouler plusieurs de ses parcelles et *La Canal d'Enfabre* est apparue. Les récoltes satisfont la consommation des habitants mais permettent aussi quelques ventes à l'extérieur de la communauté. Certains propriétaires étendront leur culture et l'élevage en garrigue sur des surfaces communes à Salles et Céleyran (le Clot et le Clos de la San Justa, la Costo Arnaud, la Fon de la Leque, Missy).

Compoix 1661	Compoix 1701	
Al Bosc dit Al Pissarot	Aguilhès (au Gua)	Maison du Pontonnier
Al Bosc dit Al Riveiral	Anglade	Maribole
Al Bosc dit Canal de l'Homet	Bajolle	Marranne
Al Bosc dit Canal d'en Fabre	Belle (la) - Chemin de la Belle	Mayral (alh ou Rec Mairal)
Al Bosq dit Estan Pudis	Bertine	Missy (champ du..)
Al Bosq dit Gua de l'Esqualide ou Escailhere	Besplas	Montérespy (au terme de...)
	Bosc (au)	Mothe (la) ou Mothe (jasse de la...)
Anglade (aux Hilhot dit...)	Brugue	Mourié (la)
Au terme de Celeira	Cabanels	Nègue Saumes
Bajole sise Piboul	Cades (Pech des)	Pailhere (champ de la..)
Baneq dit la Vigne	Canal de l'Homet (al Bosc, A l'Homet)	Pech Arnaud
Belle		Pech de Céleyran (terroir de..)
Besplas	Canal d'Enfabre (a la...)	Pech de la Pistolle
Brugues	Carrière Blanque	Piboulède
Cabanels	Caunelle (dite du Nuguiès)	Pincarda (Olivette dite la).
Cabaniez ou Terre Cavade	Cave Antheranne	Pla de l'Église
Cagnart (le)	Champ du Noyer	Pla de la Lauze
Carrière blanque	Chemin de la Barque	Pla de Moulis
Caunelle	Chemin de Liesse	Prés (le) de Madame
Cave Autherane	Chemin de Notre Dame	Pujolle (la)
Clapies	Chemin des 3 Moulis	Rec de Grimal
Clot de la Sant Juste	Clapiés (aux)	Riveyral
Col de Montels	Clos de la Sant Justa	Rompue (champ de la)
Combe del Prat ou Pech de Fitou	Clot de la San Juste	Rouch (Pech Rouch)
Condomines del Sauze	Col de Montels	San Johan
Costes (Las)	Combe del Prat	Saure (al)
Durforte	Condomines (las)	Tamarix (Condomine de la)
Faisse Ferrals	Costes	Terre Cavade
Fon Pétière	Costo Arnaud	Thou
Fon de la Leque	Cots (aux)	Trassollié
Fon des Amourguiers	Crouzette (a la)	Trenats
Fournas (al) ou Fournalié Fournal	Duforte (la)	Vignals
Gairezes	Estagnol	Virbal (Isle St Louis)
Gourgousse (ou Combe del Prat)	Estang Pudis (la Condomine de Morel)	
Granouillet		
Gua de las Aguilhes (Hilhots)	Faisse Ferrals	
Hilhots	Fitoune (la Condomine de la...)	
Jasse	Fon de la Leque	
Jasso de la Vacque	Fon des Mûriers (A la)	**87 tènements**
Lauze	Fonpetieyre	
Mailhole	Fontanella (la)	
Maribolle	Pissarrot (Font du)	
Marrane (la) dit Gua ou Bosq de…	Fournas (au...)	
Monterespy	Gua de l'Escailhere	
Motte	Gare de Colon (dit la Sajoune) ou *Gare de Colum (Colom)*	
Mourié (la)		
Pech Arnaud	Gare Fourcade	
Pech de la Pistole	Gauthier	
Pech de Salles	Gayrèses	
Pech des Cades	Gourgousse	
Pech Rouch	Granjette	
Pla de Moulins	Granouilhet	
Pontil	Granouilhet (Maurel)	
Tou ou Thou	Ilhots	
Trassolié	Jasses (las)	
Vignals	Jeu du Mailh (une olivette)	
Virbal	La Lauze - Pech de la Lauze	
57 tènements		

Le compoix de 1766 : que se passe- t'il 65 ans plus tard ?

Compoix 1701 : 87 tènements		Compoix 1766 : 80 tènements	
Aguilhès (au Gua) Anglade Bajolle Belle (la).Chemin de la Belle Bertine Besplas Bosc (au) Brugue Cabanels Cades (Pech des) Canal de l'Homet al Bosc (A l'Homet) Canal d'Enfabre (à la) Carrière Blanque Caunelle (dite du Nuguiès) Cave Antheranne Champ du Noyer Chemin de la Barque Chemin de Liesse Chemin de Notre Dame Chemin des 3 Moulis Clapiés (aux) Clos de la Sant Justa Clot de la San Juste Col de Montels Combe del Prat Condomines (las) Costes Costo Arnaud Cots (aux) Crouzette(a la) Duforte (la) Estagnol Estang Pudis (la Condomine de Morel) Faisse Ferrals Fitoune (la Condomine de la...) Fon de la Leque Fon des Mûriers (A la) Fonpetieyre Fontanella (la) Fournas (au...) Gua de l'Escailhere Gare de Colon (dit la Sajoune) Gare Fourcade Gauthier Gayrèses Gourgousse Granjette	Granouilhet Granouilhet (Morel) Ilhots Jasses (las) Jeu du Mailh (une olivette) La Lauze (Pech de) Maison du Pontonnier Maribole Marranne Mayral (alh ou Rec Mairal) Missy (champ du...) Montérespy (au terme de) Mothe (la) ou Mothe (jasse de la...) Mourié (la) Nègue Saumes Pailhere (champ de la.) Pech Arnaud Pech de Céleyran Pech de la Pistolle Piboulède Pincarda (Olivette dite la). Pissarrot (Font du) Pla de la Lauze Pla de l'Église Pla de Moulis Prés (le) de Madame Pujolle (la) Rec de Grimal Riveyral Rompue Rouch (Pech Rouch) San Johan Saure (al) Tamarix (Condomine de la) Terre Cavade Thou Trassollié Trenats Vignals Virbal (Isle St Louis) **87 tènements**	Al Bosc Al Bosc dit a la Jasse Al Bosc dit Al Pissarot Al Bosc jadis Canal d'en Fabre Al Bosq dit Estan Pudis Al Pech de Maribole Anglade(dit aux Hilhots) Bajole: al Pissarot Bajole: Canal de l'Homet Bertines (Estan Pudis) Bertines (lou Bosc ou Canal d'en Fabre) Besplas Brugues (Cave Auterane, Pla Moulis, Carrière Blanque, Pistole) Cabanels (Jeu du Mail) Cabaniez, ou Terre Cavade, chemin de Notre Dame, Jeu du Mail . Canal de l'Homet, (al Bosc) Carrière Blanque (Fournas) Caunelle Caunette(Sivé Cabanels) Cave Autherane Chemin ou Pech des Moulis Chemin de la Barque (al Bosc, Arbre Blanc) Clapies (Cave Auterrane) Clot de la Sant Juste (Carrière Blanque) Col de Montels Combe del Prat (sivé Vignals, rec de Grimal, Gourgousse) Condomines Condomines (jeu du Mail) Condomines (de la Fon) Costes Costes jadis Col de Montels Durforte (Pech Rouch, jadis Pla de la Mailhole) Durforte jadis le Pla de la Mailhole Faisse Ferrals (Maribole) Faisse Ferrals ou Lauze Faisse Ferrals ou Pla de la Lauze Fon de la Leque Fon del Pissarot	Fon des Muriers Trassoulié Fon Pétière Fournas (al Pech de la Pistole) Gairezes Gare de Coulon (sous Hilhots) Gare Fourcade Gourgousse (ou Combe del Prat) Pech de Salles Granouillet Gua de las Anguiles (Hilhots) Gua de las Anguiles (sivé a las Jasses) Gua de las Anguiles (sivé Maribole, Pointe du Tou) Hilhots Jasse dite de la Motte Jasse (Fon del Tou) Jasso de la Vacque Lauze ou Crouzette Lauze (Gourgousse) Lauze ou Virbal Mailhole Maribole Marrane (la) dit Gua ou Bosq de… Marrane (canal en Fabre) Motte (as Clapies, Granouilhet) Pech Arnaud Pech de la Pistole Pech des Cades (jadis Cabanels, Terre Cavade) Pech Rouch Pla de la Bajole (al Bosc, la Selve) Pla de Moulis (ch Fleury - Coursan ou as Cots) Pla de la Mailhole ou Durforte Pla de Moulis (ch Salles - Armissan) Pla de Moulis (sivé Cave Terrano) Riveyral Fonpétière Riveyral (al Rieu - ch de Narbonne à la Barque) Riveyral (las Jasses) Riveyral (Trenats) Tou Tou sivé a la Jasse Trassolié Velle Vignals **80 tènements**

Nous retrouvons 80 tènements. Aucun nouveau nom n'apparaît. Par contre ils deviennent plus précis : *al Bosc* dit a la *Jasse*, *Al Pissarot* jadis *Canal d'en Fabre*. La diminution des appellations n'est pas synonyme de perte du territoire cultivé ; 95 hectares supplémentaires sont recensés essentiellement en plaine ; il faut donc en conclure qu'il y a eu un début de regroupement de certaines parcelles, de certains tènements.

Le cadastre actuel :

Compoix 1766 : 80 tènements		**Cadastre actuel : 67 tènements**	
Al Bosc Al Bosc dit a la Jasse Al Bosc dit Al Pissarot Al Bosc jadis Canal d'en Fabre Al Bosq dit Estan Pudis Al Pech de Maribole Anglade(dit aux Hilhots) Bajole: al Pissarot Bajole: Canal de l'Homet Bertines (Estan Pudis) Bertines (lou Bosc ou Canal d'en Fabre) Besplas Brugues (Cave Auterane, Pla Moulis, Carrière Blanque, Pistole) Cabanels (Jeu du Mail) Cabaniez, ou Terre Cavade, chemin de Notre Dame, Jeu du Mail . Canal de l'Homet, (al Bosc) Carrière Blanque (Fournas) Caunelle Caunette(Sivé Cabanels) Cave Autherane Chemin ou Pech des Moulis Chemin de la Barque (al Bosc, Arbre Blanc) Clapies (Cave Auterrane) Clot de la Sant Juste (Carrière Blanque) Col de Montels Combe del Prat (sivé Vignals, rec de Grimal, Gourgousse) Condomines Condomines (jeu du Mail) Condomines (de la Fon) Costes Costes jadis Col de Montels Durforte (Pech Rouch, jadis Pla de la Mailhole) Durforte jadis le Pla de la Mailhole Faisse Ferrals (Maribole) Faisse Ferrals ou Lauze Faisse Ferrals ou Pla de la Lauze Fon de la Leque Fon del Pissarot Fon des Muriers	Trassoulié Fon Pétière Fournas (al Pech de la Pistole) Gairezes Gare de Coulon (sous Hilhots) Gare Fourcade Gourgousse (ou Combe del Prat) Pech de Salles Granouillet Gua de las Anguiles (Hilhots) Gua de las Anguiles (sivé a las Jasses) Gua de las Anguiles (sivé Maribole, Pointe du Tou) Hilhots Jasse dite de la Motte Jasse (Fon del Tou) Jasso de la Vacque Lauze ou Crouzette Lauze (Gourgousse) Lauze ou Virbal Mailhole Maribole Marrane (la) dit Gua ou Bosq de… Marrane (canal en Fabre) Motte (as Clapies, Granouilhet) Pech Arnaud Pech de la Pistole Pech des Cades (jadis Cabanels, Terre Cavade) Pech Rouch Pla de la Bajole (al Bosc, la Selve) Pla de Moulis (ch Fleury - Coursan ou as Cots) Pla de la Mailhole ou Durforte Pla de Moulis (ch Salles - Armissan) Pla de Moulis (sivé Cave Terrano) Riveyral Fonpétière Riveyral (al Rieu - ch de Narbonne à la Barque) Riveyral (las Jasses) Riveyral (Trenats) Tou Tou sivé a la Jasse Trassolié Velle Vignals **80 tènements**	Anglados Bajoles (les) Belle (la Croix de la) Bertinos Besplas Bignals Bruguos (las) Caboterano Caboterano Naouto Cades (Pech des...) Caniard (le) d*e la Croix de la Belle* Carrièros Blanquos Caunelles (les) Céleyran Chincharel Clabarieres (Las) Clos de la Saint-Juste Clot de la San Juste Col de Montels (bas nord- sud) Combe Fourcade Condaminos des Bajoles Condaminos (les) Costes (las) Coundaminos Bassos Estagnol (l') Estampudis Faissos Ferrals Fitunos (las) Foun Laouries Fountlaurièros Gairèzes Garosfourcados Garrigue (la) Grangette (la) Granouillet Harmasses (les) Ilots Jasse de Claret Jasses (les) Mailhols (les) Maribole Marranes (les) Maurel Mirandos (les) Motte (la)	Moulinasse (la) Moulis (les) Négo-Saumos Pech Arnaud Pech Céleyran Pech de la Jassette Pech de la Pistole Pech Mader PechTardieu Phare (le) Pied Blanc (le) Poujole (la) Rouch Sablous (les) San Jon (est- ouest) Serbo (la) Sous las Granjos Sous le Pech Tamaris (les) Tou (sud- nord) Trenats **67 tènements**

Des changements profonds apparaissent sur notre cadastre.

• Trente noms vont traverser les siècles. D'autres disparaîtront en fonction de l'évolution des activités : plus d'anguilles donc plus de *gua des Aguilhes* .Le *Bosc* a été taillé, les canaux se sont comblés, des tènements se sont regroupés. Des habitations ont envahi des champs et des olivettes, les cultures ont changé ; bref le paysage a été modelé par l'homme en fonction de ses besoins.

• Pour l'arrivée des autres noms (35), les explications sont multiples. Il faut d'abord se rappeler qu'après la révolution, Céleyran et Salles ont vu leurs territoires confondus. Cela justifie sur notre cadastre la présence d'appellations telles que le *clos de la Saint-Juste, Céleyran, le Pech de Céleyran.*

<u>En résumé :</u>

Années	Nombre de tènements connus	Nombre d'hectares cultivés connus
1537	12 noms	
1661	56 noms	1030 hectares
1701	87 noms	
1766	80 noms	1123 hectares
2016	67 noms	1214 hectares

Les parcelles sont devenues plus grandes, les propriétés plus importantes. Ainsi le nombre de noms s'est naturellement amenuisé.

Nous allons voir rapidement quelle a été la répartition des cultures sur notre territoire à partir de 1661 :

	1661	1701	1766
Nombre parcelles	938	1140	1421
Nombre propriétaires	276	224	180
Nombre champs	557	737	817
Nombre vignes	186	150	180
Nombre mailheuls	14	36	82
Nombre hermes	59	49	101
Nombre ferratjal	20	18	37
Nombre prés, pastural	20	28	39
Nombre olivettes	54	81	123
Nombre condomines	8	8	9
Diverses parcelles (joncasse, bois, tamarissière)	20	33	33

Ce graphique met en évidence la nette prédominance, dès 1661, des champs dans notre commune ; la vigne aujourd'hui omni présente n'en était alors qu'à ses premiers balbutiements, les olivettes complétaient les revenus. Les prés et *ferratjals* servant à la nourriture des brebis et des agneaux, confirment la place importante de l'élevage d'ovins. Les *hermes*, parties laissées sans culture, servaient aussi de pacage.

Nous terminerons ces réflexions en nous penchant très rapidement sur notre Cadastre actuel étudié de façon détaillée au début du fascicule.

Nous n'avons pas éprouvé le même intérêt à recenser les cultures effectuées sur ces parcelles. Nous dirons simplement qu'une large majorité est occupée par des vignes mais que les aléas des méventes du vin permettent le retour de quelques hermes, olivettes et champs.

Nous pouvons également préciser qu'en 2004 il subsistait 832 hectares de vignes pour 220 exploitants logeant leur récolte à la cave coopérative La Vendémiaire. Les surfaces cultivées par un même propriétaire sont aujourd'hui généralement plus importantes.

Après cette rapide étude quantitative et comparative, nous conclurons en disant que de nombreuses appellations ont disparu entre 1661 et aujourd'hui. Nous avons également observé une concentration des terres riches surtout en plaine. À contrario, nous parlerons de morcellement des terres pauvres qui demandent un travail plus pénible et qui ont un rendement plus aléatoire.

Une dernière étape s'impose à nous. Dressons un inventaire le plus fidèle possible de tous ces anciens noms disparus que nous avons rencontrés dans nos lectures passionnantes et qui ont su nous livrer une petite partie de la vie passée de notre commune.

Les deux dates qui suivent les dénominations sont la première et la dernière apparition dans les compoix et registres.

Aguilhes (A las) : 1661 – 1701
Agulha : aiguille, roche effilée, canal, rigole, fossé servant de sentier (aiguille de Londres à Coursan). On peut aussi s'appuyer sur *agu* du latin *aqua*, eau.
Aquarizium : 1322
Endroit fermé où l'on pouvait pêcher
Baneq (Al) dit la vigne 1661 – 1701
Dénomination qui peut être associé à la nature humide de la terre. Ban correspond à un amoncellement de sable, à une muraille qui retient la terre, une vigne en pente.
Bertine : 1701
C'est un nom de personne d'origine germanique, diminutif de Bert (berht = brillant). Il peut aussi s'agir d'un hypocoristique (intention affectueuse) de noms tels qu'Albert (Aubert) ou Robert. Variante : *Berthin*.
Bosc (Al) : 1701
Lieu planté d'arbres. Au XVIIIème siècle de l'ancien français, forme primitive de bois au sens d'espace boisé.
Cabanels (Als) : 1661 – 1789
Au XVI° siècle de l'occitan : *cabana*, petite construction hors les murs qui servait souvent aux bergers. Appelés aussi *terre cavade* qui sera englobée plus tard par le *jeu du mail.*
Canal d'Enfabre (A la) : 1661 – 1789
La canal (las canals) : au féminin, ce mot en occitan désigne une tuile creuse, mais aussi un fossé d'écoulement. La physionomie du ruisseau qui traverse ce tènement justifie peut être ce nom. Fabre : nom de personne, très utilisé en toponymie afin de flatter le paysan qui cultivait bien les terres, ici, précédé de «en». La particule archaïque «en» a pour sens sieur, sire ; terre ayant appartenu à un certain Fabre.
Champ de la Garenne : 1701
Tènement de Céleyran. On peut imaginer sans difficulté cet espace boisé ou herbeux où vivaient des lapins sauvages.
Champ de la Pailhere : 1594
Graphie francisée de *Pailhera* : lieu où l'on conserve la paille.
Champ petite et de la grande Libane : 1701
Liban : corde, amarre, lien. Endroit où les barques étaient attachées avec de simples cordes.
Champ de la Rompue : 1661
De l'occitan *rompuda*, défoncée, labourée, terrain défriché
Champ de Missy : 1701
Autrefois *Missiacum*, Missie, d'un colon gallo-romain Mussius ou Missius.
Champ du Noyer : 1701
Comme son nom l'indique, champ sur lequel se trouvait un noyer. Le noyer abattu, le tènement a certainement pris un autre nom ou a été englobé par un autre.
Champ du roch de la Louve : 1701 - 1792
Notre région a été occupée par des loups venus des montagnes et cherchant à manger.
Chemin de la Barque ou des barques : 1701
Chemin qui conduisait au bac, aux barques.
Champ fort grand : 1701
Allusion à la taille du tènement.
Chemin de Notre Dame : 1701 - 1934
Appelé aujourd'hui chemin de Notre Dame de Liesse.
Chemin des trois moulins : 1661 - 1789
Appelé aujourd'hui chemin des moulins. Il y avait bien trois moulins sur ce tènement.
Clapiés (Als) : 1661 – 1789
La racine *clapp* «pierre» donne Clapiers, le *Clapas* : tas de pierres.
Combe dal Prat (A la) : 1661- 1789
Du latin *pratum* = pré. Combe qui conduit au pré.
Combe Lavergnie (A la) : 1701
On trouve le mot *combe* dans le provençal et l'espagnol *Comba*, mot d'origine incertaine. Il se trouve déjà dans un texte latin du VIIe siècle comme nom géographique et signifie : petite vallée, pli de terrain, lieu bas entouré de collines. *Lavergnie* vient du mot gaulois *vernos* : lieu planté d'aulnes, arbres qui poussent dans des lieux humides.
Condomine del Sauze (La) : 1661- 1703
Le nom désigne une terre riche (condomine). Elle se situait près d'un endroit humide (Estampudis) où poussait un saule (Sauze). Le saule a certes été remplacé, mais un autre existe toujours dans ce même secteur.

Cots (Als) : 1701 – 1789
En occitan, *cot* signifie courson de vigne. Les longs sarments qui ont poussé sont taillés pour ne laisser qu'un courson avec 2 à 3 bourgeons qui donneront les fruits de l'année.
Crouzette (A la) : 1661- 1789
Petit creux vient du pré-latin *klotton* ou encore de *Croux* en occitan *crotz*, petite croix que l'on trouvait à la croisée des chemins.
Duforte (ou A la Durforte) : 1661- 1789
Dur+forte : est-ce un lieu de défense ou une terre ingrate ?
Fon dal Thou (A la) : 1701
Il y avait une source qui rendait la terre boueuse.
Fon de la Leque : 1701
De l'occitan *fon* qui signifie source et de *Leca* qui signifie rocher, ardoise.
Fon des mûriers : 1701
Du bas latin *font*, latin classique *fons, fontis* source, fontaine entourée de mûriers.
Fontpétière, la Fon Pétièyre : 1701
Formé de *fons+ pétièr.* En occitan *petièra* série de coups de feu. Plus simplement se traduit par la source qui pète. Ce tènement correspond aux champs qui se situent en bas du nouveau cimetière ; de nombreuses sources y jaillissent par intermittence.
Fournalié : 1661 – 1789
Du latin *furnus*, dérivé de l'occitan *forn*, four. Cet endroit devait être particulièrement chaud en été.
Fournas (Au) : 1701
Au grand four. Rien à voir avec le four à pain ! Ce tènement, situé près du Pech de La Pistole, était particulièrement abrité et chaud. On y trouvait quelques vignes.
Gare de Colona (A la) : 1701
Du latin *colonus* : paysanne, cultivatrice. Endroit où une paysanne stockait, garait du bois.
Garenne (A la) : 1661
Tènement de Céleyran. On peut imaginer sans difficultés cet espace boisé ou herbeux où vivaient des lapins sauvages
Gauthier : 1701
Tènement qui honore son propriétaire. Il se situait sur la rive gauche de l'Aude, écart de Salles.
Gourgousse : 1701
De l'ancien français *gourgousser*, grommeler, se plaindre et a dû designer un homme qui gronde, peu sociable.
Grand Travers : 1701
Déjà évoqué.
Grande Libane : 1701
Déjà évoqué.
Gua de l'Escailhere : 1701 **-** 1766
De l'occitan *Ga*. Endroit d'une rivière où l'eau est si basse qu'on peut la passer en marchant; et du vieux français *escaille* qui signifie ardoise, pierre brillante ou écaille. Ici nous sommes près d'une rivière donc on peut penser aux petites lames minces et plates qui couvrent la peau des poissons.
Homet (Al), al Canal del Homet : 1661 – 1761
Désigne en principe un lieu planté d'ormes. Autre forme : *Hommette, Homet, Hommet* ou graphie archaïque de l'occitan *omes, ome*. En parlant de tènement cela équivaut à la superficie de terre qu'un homme peut piocher dans une journée.
Ile St Barthelemy : 1701
Ancien moulon (quartier) du village.
Isle St Louis : 1701
Ancien moulon (quartier) du village.
Jasso de la vaquero : 1661 **-** 1701
Jas, Jasse, Jaç litière, gîte. Ces formes sont très fréquentes dans la toponymie. Déjà en ancien occitan (1208) *jas* prend le sens de «parc où l'on faisait coucher les troupeaux de chèvres et de moutons dans les pâturages». Mais aussi bercail, bergerie. Cet abri accueillait la gardienne de vaches. *Vaquero* est la forme castillane de vacher.
Joncasse (La) : 1661
Racine «*jonc*» et «*asse*» (augmentation péjorative) : Lieu où abondent les joncs qui servaient à tresser des paniers.
Maison du Pontonnier (La) : 1701
Dérivé de *ponton*. Vient du latin médiéval *Pontonarius*, pontenier, batelier, passeur. Celui qui reçoit le droit de passage sous un pont pour les voitures et bestiaux transportés.

Monterespy (A) : 1661-1789
Tènement situé en bas de la Moulinasse, à l'emplacement du boulodrome actuel.
Mourède : 1701
De l'occitan *mourè* mûrier. Parcelle plantée de mûriers pour la récolte des feuilles servant à nourrir les vers à soie. Le mûrier nécessite des sols relativement humides.
Mourié (A la) : 1661 - 1789
Occ : *amorier*: mûrier blanc pour la sériciculture. On peut aussi évoquer la racine occitane *amora*: la mûre, le fruit des ronciers. Comme souvent en bord de talus, nous pouvons cueillir des mûres.
Pépy : 1781
Pepy est une forme régionale de pépin. Constituait un écart de Salles.
Piboulède (La) : 1701 – 1934
De l'occitan *pibol, pibolada.* Indique une quantité, un bois ou un bosquet de peupliers.
Pincarda (olivette de la) : 1701
Est un mot occitan signifiant pintade (oiseau). A ne pas confondre avec le *pincardan*, gros raisin rouge. Ici on peut penser qu'une pintade venait picorer les olives tombées au sol.
Pissarot (Al) : 1661
De l'occitan *pissar* couler en mince filet. L'eau coulait dans ce tènement en petite quantité et était un bien précieux collecté dans le *pissarot* que nous connaissons actuellement.
Pla de la Lauze (Au) : 1661 - 1789
De l'occitan *Planum*: plat, replat et lausa pierre plate. En toponymie, nombreux sont les lieux-dits représentant le nom de la *lausa*, «la plaque de pierre», «la dalle», mais aussi «le terrain maigre et pierreux»
Pla du Four (Au) : 1550
Graphie francisée de l'occitan *forn* : four.
Rec de Grimal (Au) : 1661
Rec : ruisseau ; *Grimal* : nom de personne d'origine germanique, *Grimwald ; Grimm* signifie masque, cruel, furieux.
Wald : celui qui gouverne, qui dirige. N'oublions pas que nous trouvons dans le compoix de Salles un Sieur Jacques Grimal.
Aujourd'hui ce tènement est occupé par des habitations.
Rec Mairal ou alh Mayral : 1701 – 1807
Ruisseau principal qui collecte les eaux d'autres écoulements moins importants. Fossé drainant l'eau d'une terre.
Reconquista :
Au VIIIe siècle, presque toute la péninsule Ibérique est musulmane. La Reconquista, ou Reconquête, désigne les siècles de luttes entreprises par les chrétiens espagnols contre les musulmans pour reconquérir le territoire. Elle se prolongera jusqu'en 1492, date à laquelle les Rois Catholiques s'empareront de Grenade.
Riveyral (Al) : 1661 - 1934
De l'occitan *Ribieiral* : lit de la rivière Aude.
Rompude (La) : 1661
De l'occitan *rompuda* désigne une terre défrichée, une terre nouvellement conquise sur les *hermes* ou la garrigue.
Saure (Al) : 1701
C'est un toponyme qui a le sens de lieu sablonneux (occitan «*saurra*» = sable), ou de parc à brebis.
Terroir (Au) de Céleyran : 1701
Latin *territorium* signifie terre labourable appartenant à une ville ; ici terre qui appartenait à Celeyran.
Trassolié (A) : 1661-1789
De l'occitan *tras*, derrière et du latin *solier*, terrain élevé exposé au soleil.

Conclusion :

En se penchant un peu sur l'histoire de notre commune, on s'aperçoit que d'autres évolutions se sont faites dans les années 1792- 1800.
Les terres ont été confisquées à la noblesse, elles ont été divisées, morcelées, partagées et revendues, les propriétaires bourgeois et les petits propriétaires se sont multipliés.
Certains noms de tènements ont volontairement été bannis, d'autres sont devenus nécessaires pour répondre aux partages liés aux héritages et ventes successives. C'est ainsi que nos cadastres ont évolué.

Ce tour d'horizon linguistique est provisoirement terminé. Nous nous sommes plongés dans les racines latines et occitanes qui sont à la base de la grande majorité des toponymes locaux et interrogés sur certaines appellations mystérieuses. Nous avons entendu tous ceux qui ont bien voulu émettre des idées, apporter une information, nous éclairer par des explications plus précises, des documents personnels. Nous nous sommes immergés dans les documents des archives départementales qui nous ont demandé du travail mais qui nous ont apporté en retour beaucoup d'informations.

Nous sommes persuadés que toutes ces appellations sont étroitement liées à notre vie quotidienne ; elles vivent, elles se transforment et parfois elles disparaissent.

Aussi restons à l'écoute, nous pourrons encore faire évoluer ce travail que nous avons voulu le plus rigoureux possible ; mais nous n'avons pas non plus ignoré les coutumes et les informations que nous avons glanées ici et là. Complétons et enrichissons chaque fois que nous le pouvons nos connaissances et faisons nôtre ce dicton occitan :

«En causas fachas, los conselhs son preses.»
(Pour les choses terminées, les conseils sont les bienvenus.)

Bibliographie et outils de travail

- Archives départementales de l'Aude et de l'Hérault.
- Bornage terres de Salles de 1537.
- Code général des collectivités territoriales.
- Collecte des clavaires. Armorial Berrut : armoiries Anne de Rouch.
- Compoix de Salles de 1701.
- Diagnostic patrimonial de Céleyran établi par la Région.
- Dictionnaire étymologique de la langue d'Oc. A Durand.
- Dictionnaire languedocien-français (Maximin D'hombres et Gratien Charvet).
- Dictionnaire occitan.
- Dictionnaire Topographique du département de l'Aude (Abbé Sabarthès).
- Dictionnaire Toponymique.
- DRAC bilan scientifique 2009 et 2010 : la Grangette (annexe 1)
- Encyclopédie vivante des garrigues.
- Extraits de plans de compoix.
- Histoire des marranes. Cecil Roth.
- Histoire d'une maison Julienne Corbière-Grastilleur. (Rouch).
- La maison de La Clape - Travaux de Sylvie Barrau.
- La seigneurie de Céleyran de 1353 à 1597, BCAN, t. 23, années 1951-1952, Narbonne, 1954, p. 78 : 99 688.
- Le livre vert de Pierre de la Jugie.
- Michel Passelac : la moulinasse (annexe 4).
- Petite histoire du Cadastre. Prayssas.
- Peuplement et circulation dans les bassins fluviaux du Languedoc occidental - vol 4 - Virginie Ropiot.
- Plan cadastral codifié (annexe 2)
- Plan cadastral : nom des parcelles (annexe 3)
- POS municipaux 1999, 2006, 2014.
- Recueil lexicographique des mots occitans et français réalisé par Pierre Casado (université de Montpellier).
- Relevés cadastraux

Annexes

- 1 - Noms des tènements disparus. p.53
- 2 - Liste alphabétique des tènements du cadastre actuel. p.54
- 3 - Glossaire . p.55 à 57

Annexe 1

Noms de tènements disparus

Aguilhes (A las)	**1661**	**1701**	**Gare de Colona (A la)**	**1701**	
Aquarizium	**1322**		**Garenne (A la)**	**1661**	
Baneq (Al)	**1661**	**1701**	**Gauthier**	**1701**	
Bertine	**1701**		**Gourgousse**	**1701**	
Bosc (Al)	**1701**		**Grand travers (au)**	**1701**	
Cabanels (Als)	**1661**	**1789**	**Grande Libane**	**1701**	
Canal d'Enfabre (A la)	**1661**	**1701**	**Gua de l'Escailher**	**1661**	
Champ de la Garenne	**1701**		ou Esqualide (Au)		
Champ de la Pailhère	**1594**		**Homet (Al)**	**1661**	**1701**
Champ de la Petite et de la grandeLibane	**1701**		**Ile Saint Barthélémy**	**1701**	
Champ de la Rompue	**1661**		**Ile Saint Louis**	**1701**	
Champ de Missy	**1701**		**Jasso de la Vaquero**	**1662**	**1702**
Champ du Noyer	**1701**		**Joncasse (A la)**	**1661**	
Champ du Roch de la Louve	**1701**		**Maison du Pontonnier**	**1701**	
Champ Fort Grand	**1701**		**Monterespy (A)**	**1661**	**1789**
Chemin des Barques ou de la Barque	**1701**		**Mourède**	**1701**	
Chemin de Notre Dame	**1701**	**1934**	**Mourié (A la)**	**1662**	**1790**
Chemin des trois Moulins	**1661**	**1789**	**Pépy**	**1781**	
Clapiés (Als)	**1661**	**1789**	**Piboulède (la)**	**1701**	**1934**
Combe Del Prat (A la)	**1661**	**1789**	**Pincarda**	**1701**	
Combe Lavergnie (A la)	**1701**		**Pissarot (Al)**	**1601**	
Condomine del Sauze	**1663**	**1703**	**Pla de la Lauze (Au)**	**1661**	**1789**
Cots (Als)	**1701**	**1789**	**Pla du Four (Au)**	**1550**	
Crouzette (A la)	**1661**	**1789**	**Rec De Grimal (Au)**	**1661**	
Duforte (A la) ou Durforte	**1662**	**1790**	**Rec Mairal (Alh)**	**1701**	**1807**
Fon dal Thou (A la)	**1701**		**ou Alh Mairal**		
Fon de la Leque (A la)	**1701**		**Riveyral (Al)**	**1661**	**1934**
Fon des Mûriers	**1701**		**Rompude (la)**	**1661**	
Fontpétière	**1701**		**Saure (Al)**	**1701**	
Fournalié	**1661**	**1789**	**Terroir de Céleyran (Au)**	**1701**	
Fournas (Als)	**1701**		**Trassolié (A)**	**1661**	**1789**

Annexe 2

Liste alphabétique des tènements actuels

nom	page	plan		nom	page	plan
Anglados	8	D1		Harmassés (Les)	32	C3
Bajoles (Les)	12	B2		Illots	8	D1
Bertinos	8	B1		Jasse de Claret	27	B3
Besplas	22	D2		Jasses (Les)	19	C2
Bignals	24	C3		Mailheuls (Les)	36	A4
Bruguos (Las)	32	B3		Maribole	19	D2
Caboterane (Deça la - et - nauto)	28	C3		Marranes (Les)	9	C1
Caboterane (La)	27	B3		Maurel	25	C3
Cagnars de la Croix de la Belle	15	B2		Mirandos (Les)	30	C3
Carrières Blanquo (Les)	35	B4		Motte (La)	25	B3
Caunelles(Les)	17	C2		Moulinasse (La)	17	C2
Celeyran	38	A3		Moulins (Les)	23	C3
Chincharel	33	C4		Négo-Saumos	7	C1
Clabarières (Les)	30	C3		Pech Arnaud	34	C4
Clot et Clos de la Saint Juste	35	C4		Pech Celeyran	27	A2
Col de Montels (bas, nord et sud)	27	B3		Pech de la Jassette	34	B4
Combe Fourcade	35	B4		Pech de la Pistole	33	C3
Condominos des Bajoles	13	B2		Pech de Mader	34	B4
Coundaminos (Les)	16	B2		Pech des Cades	21	D2
Costes (Las)	26	B2		Pech (Le)	27	A2
Condominos Bassos	11	B2		PechTardieu	34	B4
Croux de la Bello	16	B2		Phare (Le)	28	C3
Estagnol (L')	37	A2		Pied blanc (Le)	24	C3
Estampudis	10	B1		Poujole (La)	31	C3
Faïssos Ferrals	22	C2		Rouch	13	B2
Fitunos (Las)	7	C1		Sablous (Les)	15	C2
Foun Laouries	29	C3		San Jon (est, ouest)	26	B3
Fountlaurièros	7	C1		Serbo (La)	29	C3
Gairèzes	21	D2		Sous les Granges	15	B2
Garosfourcados	6	D1		Sous le Pech	12	A2
Garrigue (La)	31	B3		Tamaris (Les)	10	B1
Grangette (La)	37	A4		Tou (sud et nord)	20	C2
Granouillet	30	C3		Trenats	18	C2

Annexe 3

GLOSSAIRE

ALENCADE : sardine salée puis séchée.
ANGLADA : *occitan*, terrain nivelé pour être cultivé.
ARRUCAT : nom donné à une salade sauvage.
BANC : sens gallo romain: amoncellement de sable.
BESPLAS, *Bèls plans, besplans*, les plateaux.
BIEN FONDS : Propriété comprenant le sol et tout ce qui en dépend en superficie et en profondeur : les immeubles.
BORNAGE : a pour but de fixer la limite séparant deux propriétés contiguës en plaçant des bornes.
BOUFANELLE : sorte de petits fagots.
BORRUDA : chenille velue.
BROUTE : occitan *brota*, jeune pousse d'arbre.
BRUGA, *Bruguière*: Occitan, un lieu couvert de bruyères.
CABANELS : occitan *Cabana*, cabane ; *cabanels* : petite construction hors les murs.
CADASTRE : Ensemble de cartes et d'écrits permettant de situer géographiquement les propriétés, de représenter le découpage des parcelles et d'identifier les propriétaires. Document fiscal, un plan cadastral ne définit pas les limites de propriété.
CAGNAR(D) : endroit où le soleil peut taper fort.
CALINE : La *Calina* était une coiffe portée autrefois par les femmes du Languedoc-Roussillon en période de vendanges. Elle protégeait le visage et la nuque du soleil et du vent.
CAPOUNADA : geste traditionnel permettant de barbouiller le visage de la vendangeuse ayant oublié une grappe dans sa souche.
CARRIERE: En Languedoc, rue ou chemin.
CAUNA : la grotte
CENSIVE : C'est une terre que le seigneur a vendue. Seul le nouvel acheteur, désormais propriétaire, est responsable de sa production. Mais, la censive reste une partie de la seigneurie, elle est donc soumise au droit seigneurial. Les censives de la seigneurie et leur différentes mutations - achat et ventes, divisions, etc. - sont inscrites dans un livre terrier, soigneusement conservé puisque déterminant quels sont les droits du seigneur sur chaque terre. Ce domaine est soumis à un impôt que l'on appelle cens.
CLOT : Creux, dépression de terrain en forme de cuvette. Peut aussi signifier un espace plat au flanc d'une hauteur ou compris entre des élévations de terrain. Mot qu'il ne faut pas confondre avec CLOS, du latin clausum se traduisant par «enclos bien fermé».
COLLE : équipe de vendangeurs.
COMBE : Du gaulois *cumba*, vallée sèche ou étroite, désigne plus souvent des ravins dans lesquels peuvent se nicher des grottes, il arrive exceptionnellement que ce mot désigne une dépression fermée. Un vallon sec, à fond remblayé de sol argilo-calcaire et cultivable.
COMPLANTAGE : association de cultures différentes sur une même parcelle. Exemple -fréquent- vignes et oliviers (ou amandiers – ou autres fruitiers). On peut, aussi, dans les inter-rangées, cultiver des céréales et des légumineuses.
COMPOIX : Issu du latin « *compensus* », cotisation. Les plus anciens compoix apparaissent au XVe siècle.
Sorte de cadastre rudimentaire avec description, arpentage et estimation de toutes les parcelles ; ce sont des registres décrivant avec le plus de précision possible, les biens, le foncier, en localisation, surfaces, occupation du sol, et valeur ou catégories : terres «maigres», «grasses». Sert à imposer le propriétaire.
CONDAMINE : Etymologie : *condominium* «domaine commun» (composé de con + dominium) une expression qui vient de la constitution féodale. Au départ, grande pièce de terre réservée au seigneur et affranchie de charges ; En occitan «terres fertiles» ou «bonne terre réservée dans un domaine». Terres lourdes, «grasses», alluvionnaires, en général situées près de cours d'eau, particulièrement fertiles consacrées, essentiellement, à la céréaliculture intensive. Très présentes encore dans la toponymie, ce sont, le plus souvent de très grandes parcelles.
COURTAL : Lieu où l'on parque les animaux.
ESTAGNOL : *L'Estanhòl* , l'étang.
ESTAQUES : occitan, jeune tronc d'olivier pour plantation.
ÉTHYMOLOGIE: science qui étudie la formation et l'évolution d'un mot en remontant de l'état actuel à l'état le plus anciennement accessible.
FAÏSSAS : occitan, *faissa*, bande de terre étroite et étagée.

FERRATJAL : occitan *ferrageal, ferratgeal,* champ de fourrage. Au moyen-âge, on y cultive intensivement céréales et légumineuses. Soit on les coupe, fournissant ainsi du fourrage, soit on les laisse grainer. Ces parcelles, vu les soins qu'elles demandent et la valeur de leurs récoltes, sont, le plus souvent, situées à proximité immédiate du village (ou du *manse*), confrontant la zone des jardins potagers (les *ortales*) avec lesquels, parfois, ils se confondent (Bourin-Deruau, 1987). Le terme «*ferratjar*» signifie, en occitan, «fourrage en vert» et un *ferratjal* est «un champ clos au voisinage d'un village».
FONT: du bas latin «*Fontana*», du latin classique «*Fons, Fontis*» désigne la source, la fontaine.
GARENA : occitan, lieu clos où l'on nourrit les lapins ; lieu envahi par les *garouilles*.
GRANJA : En Occitan représente le latin populaire *granica* dérivé de *granum*. Bâtiment où était entreposé la grain, le grenier, le fenil, le grenier à foin, puis fini par désigner la ferme tout entière. A l'époque féodale, ce sont de grands domaines agricoles, seigneuriaux ou monastiques, (les granges Cisterciennes, les granges dimières).
HERME : graphie archaïque de l'occitan. *Erma* : terrain inculte, friche.
HIERE : aire à dépiquer les céréales.
JACA : *jasse*, la bergerie.
JEU DU MAIL ou Jeu de Mailhe : Pratiqué déjà en France au 16ème siècle le jeu de mail possède des règles et des attitudes de jeu qui ressemblent très fortement au Golf et par certains côtés au Croquet.
JONCASSA : lieu marécageux envahi par les joncs.
LAUZA : occitan *lausa*, pierre plate.
LIVRE TERRIER : recueil d'actes, ou reconnaissances, passés devant notaire par les tenanciers du seigneur à une époque donnée. Registre contenant la description des terres et censives (impôt) dépendant d'un seigneur, qui devait en principe être renouvelé tous les vingt ou trente ans et dont l'existence fut supprimée par une loi de mars 1790.
MAILHOL, MAILHOLE : occitan *malhol*, jeune vigne, lieu planté de jeunes vignes.
MARRANA : maladie de la vigne, prend le sens d'oïdium.
MÉNAGER : à la différence du brassier qui vit de la force de ses bras, le ménager vit (partiellement ou totalement) de la rente de son bien. Il est donc aisé, et, dans une société où la noblesse se perd si l'on travaille, c'est un marqueur social important.
MOURÈDE (ou *murarède* parcelle plantée de mûriers pour la récolte des feuilles servant à nourrir les vers à soie. Le mûrier nécessite des sols relativement humides.
MOUSSEIGNE : souvent une femme qui, pendant les vendanges coupe les raisins en tête d'une *colle* ; elle est chargée de donner le rythme.
MOUSTER : de l'occitan *mostar*, lui-même de *most*, moût, badigeonner avec du jus de raisin.
OLIVETA: occitan *olivet, oliveta*, olivette, oliveraie.
ORTALES: Jardins potagers.
PACAGE : Le mot pacage, du Bas-latin, *pascuaticus* venant de *pascuum* (pâturage) et du verbe *pascere*, paître. Désigne originellement en français les herbages sauvages où le paysan va nourrir et engraisser les bestiaux et éventuellement la volaille.
Au moyen-âge et jusqu'au 17e, les lieux de pacage incluaient les friches, garrigues, landes et prés communaux.
PAISSIERA : écluse d'un moulin.
PAILHERE : occitan *palhièra*, endroit où l'on garde la paille, pailler.
PANTIGUE : insecte ressemblant à une sauterelle. Nom savant : éphippigère.
PARÉAGE : Convention de droit féodal conclue entre un seigneur puissant offrant sa protection et un autre plus faible qui donnait en indivision une seigneurie dont les revenus étaient alors partagés.
PASTRE : Berger.
PATUS : pâturages en garrigue. Plus largement il s'agit d'espaces mixtes – et évolutifs- de pâturages et de taillis, relevant, au moyen-âge et sous l'Ancien Régime «d'usages» de communautés.
PATTU: espace non cultivé autour de la grange, basse-cour. Sol non entretenu.
PECH, PUECH, PIOCH : dérivé du latin «*podium*», sommet, colline.
PIBOLEDO : lieu où poussent des peupliers ; peupleraie.
PONTIL : du latin. *pons, pontis* ; En Occitan *pontel, pontilh* «petit pont», «*ponceau*» et mieux que le ponceau lui-même, une telle appellation qualifie souvent un endroit où on ne peut pénétrer que par un petit pont.
PRAT : *Lo Prat*, le pré.
RABASSIER : Pioche légère qui a remplacé la Houe.
REC : occitan, *rec, riu,* ruisseau.
RÉGISSEUR : celui qui administre un domaine, une propriété.

RIVAYRAL : occitan, *rebairal, rebayral, ribayral, ribeyral* : bord de cours d'eau.
ROMPUDA : occitan *rompuda* : terre défoncée, labourée, terre défrichée. Le plus souvent les défrichements s'effectuent sur les parties pierreuses des garrigues (plateaux, causses). «Rompre un terrain» = le défricher, le mettre en culture. Ils peuvent aussi être effectués sur des parcelles en plaine.
ROUSILLOU : vient de *rousol* (en occitan : coquelicot, couleur rouge) et correspond au champignon , le lactaire délicieux.
SAQUETTE : repas tiré du sac
SAIGNE : occitan *sanha, saignhas, sanhas* : mare, terrain marécageux, humide.
THOU : fossé, trou, voûte.
TOPONYMIE : science des noms de lieux.
TOPOGRAPHIE : configuration, disposition d'un lieu.
TOU: Du bas latin t*onum, tonare* : souterrain pour les eaux, égout, conduit, aqueduc, pierrée, tunnel. Aqueduc en pierres sèches, rigole.
TOULON, TOURON: d'une racine prélatine *tol-, tor-*, hydronyme : source d'un ruisseau. Désigne souvent une source ; coexiste un sens de perte ; dépression où les eaux se perdent.












Edit. Pons Edouard



